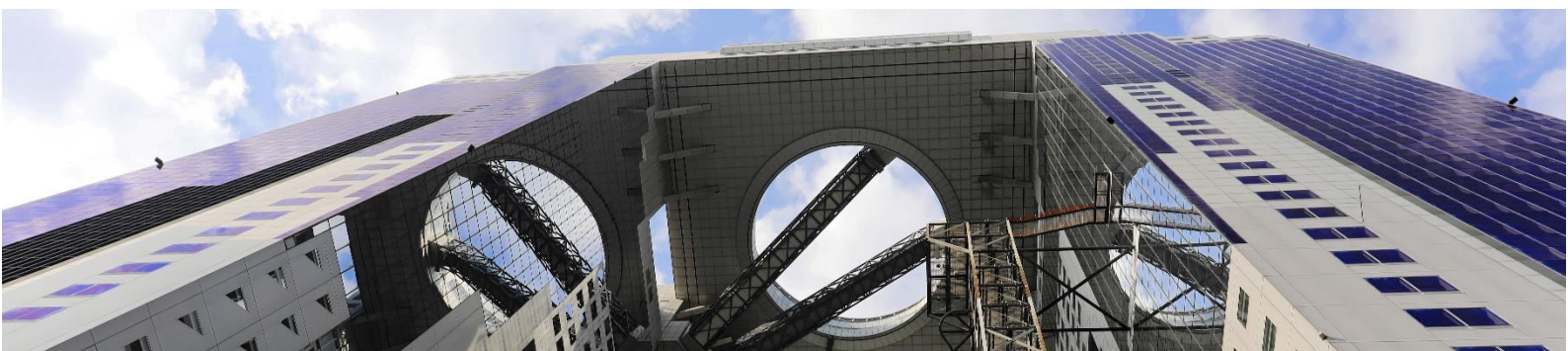

UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE
Ecole d'histoire de l'art et d'archéologie
de la Sorbonne (UFR 03)



MASTER HISTOIRE DE L'ART



2021 / 2022



Légendes :

Dragon par Katsushika Hokusai
Bobine de film – Archives PMF
Architecture moderne, Osaka (Japon)
Photographies : C. Galinand, UFR 03

Dos de couverture
Institut d'art et d'archéologie
Institut national d'histoire de l'art
Photographies : A. Barroche, UFR 03

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications.

La version la plus récente est à consulter sur le site internet de l'UFR03

(<https://histoire-de-l-art-archeologie.panthéonsorbonne.fr/telechargements/brochures-formations/>)

Directeur : Francis PROST

Responsable administratif : Romain LE MARCHAND

ENSEIGNEMENT et RECHERCHE

Galerie Colbert

2 rue Vivienne 75002 PARIS

Institut d'Art et Archéologie

3 rue Michelet 75006 PARIS

SECRÉTARIAT MASTER 1 et MASTER 2

Institut d'Art et Archéologie, Bureau 102

3 rue Michelet 75006 PARIS

Master 1 : 01 53 73 70 99

Masters1UFR03@univ-paris1.fr

Master 2: 01 53 73 70 92

Masters2UFR03@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h00

SOMMAIRE

Calendrier 2021-2022	5
Le plagiat	6
Réagir face au harcèlement moral ou sexuel	7
Séjours à l'étranger	8
Calendrier du Département des Langues	9
Présentation générale de la mention Histoire de l'Art	13
<u>MASTER 1</u>	
Calendrier pédagogique M1	16
Présentation générale du M1 « Histoire de l'art »	17
Organisation des enseignements	20
Thèmes des cours	24
Expérience professionnelle en Master 1 et rapport	40
<u>MASTER 2</u>	
Calendrier pédagogique M2	42
Master 2 / Parcours « Histoire de l'Art »	43
Présentation	44
Organisation des enseignements	45
Thèmes des cours	47
Master 2 / Parcours « Histoire de l'Art-Columbia »	53
Présentation	54
Informations sur le cursus à Columbia University	55
Organisation des enseignements pour les étudiants de Paris 1	56
Organisation des enseignements pour les étudiants de Columbia	58
Master 2 / Parcours « Histoire de l'Art/Philosophie »	59
Présentation	60
Organisation des enseignements	61
Master 2 / Parcours « Histoire de l'Architecture »	64
Présentation	65
Organisation des enseignements	66
Thèmes des cours	67
Master 2 / Parcours « Histoire du Cinéma »	68
Présentation	69
Organisation des enseignements	70
Thèmes des cours	71
Master 2 / Parcours « Digital, Médias, Cinéma »	73
Présentation	74
Liste des intervenants professionnels	77
Organisation des enseignements	79
Thèmes des cours	80
Master 2 / Parcours « Marché de l'Art »	83
Présentation	84
Organisation des enseignements	86
Thèmes des cours	87
Règlement du contrôle des connaissances de la mention de master	90
Ouverture de l'Institut d'Art et d'Archéologie	103

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

2021 -2022

JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE	
MASTER 1	Mercredi 8 septembre 2021 14h30-16h30 Amphi de l'Institut d'art et d'archéologie (3 rue Michelet 75006 Paris)
MASTER 2 PARCOURS HISTOIRE DU CINEMA	Jeudi 9 septembre 2021 à partir de 17h30 Salle Demargne, Galerie Colbert (2 rue Vivienne 75002 Paris)
MASTER 2 PARCOURS MARCHE DE L'ART	Jeudi 16 septembre 2021 à partir de 14h00 Salle Jullian, Galerie Colbert (2 rue Vivienne 75002 Paris)
SEMINAIRES	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 20 septembre 2021 au samedi 18 décembre 2021
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 24 janvier 2022 au samedi 23 avril 2022
VACANCES UNIVERSITAIRES 2021/ 2022	
TOUSSAINT	Du samedi 23 octobre 2021 au soir au lundi 1er novembre 2021
NOËL	Du samedi 18 décembre 2021 au soir au dimanche 2 janvier 2022
HIVER	Du samedi 26 février 2022 au soir au dimanche 6 mars 2022
PRINTEMPS	Du samedi 23 avril 2022 au soir au dimanche 1er mai 2022
EXAMENS	
1 ^{ER} SEMESTRE – 1 ^{ERE} SESSION	Du mardi 4 janvier 2022 au mercredi 19 janvier 2022
2 ^E SEMESTRE – 1 ^{ERE} SESSION	Du mercredi 4 mai 2022 au mercredi 18 mai 2022
2 ^E SESSION	Du lundi 13 juin 2022 au jeudi 30 juin 2022

LE PLAGIAT

Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais.

Le *Petit Robert* donne les définitions suivantes :

Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

Plagiat : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

Plagier : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc. De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant(e) fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

Pour éviter tout soupçon de plagiat, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant. Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique.

Réagir face au harcèlement moral ou sexuel

Lutte contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral se caractérise par « des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte aux droits de la personne et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, et de compromettre son avenir professionnel ».
(article 222-33 du code pénal).

Lutte contre le harcèlement sexuel

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »
(article 222-33 du code pénal)

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, ne restez pas seul.
PARLEZ-EN.

A l'UFR 03, trois enseignants-chercheurs référents peuvent vous recevoir :

Arnaud Bertinet : arnaud.bertinet@univ-paris1.fr

Marianne Christensen : Marianne.christensen@univ-paris1.fr

Catherine Wermester : Catherine.Wermester@univ-paris1.fr

sosharcelements@univ-paris1.fr

<http://www.pantheonsorbonne.fr/dispositif-de-lutte-contre-les-harcelements>

SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Vous désirez partir étudier à l'étranger l'année prochaine ? Profitez des nombreux accords internationaux de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ! Deux solutions s'offrent à vous :

1) Europe : le programme Erasmus+

Le programme Erasmus + vous permet de partir dans un pays européen pour un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir en Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/)

Les dossiers de candidature sont à retourner par courrier ou en main propre à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er mars.

Vous pouvez également bénéficier d'une [bourse Erasmus + \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/) si vous effectuez votre stage dans un pays de l'Union Européenne.

2) Reste du monde : les programmes internationaux (Asie, Amériques, Afrique, Océanie, Russie)

Ces programmes (MICEFA, BIC...) permettent aux étudiants de Paris 1 de suivre des enseignements hors Europe pour un semestre ou une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir hors Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/)

Les dossiers de candidature sont à retourner à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er décembre.

Dans tous les cas :

- 1) Consultez d'abord le site de Paris 1 (<http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/>), pour choisir votre destination et élaborer votre projet.
- 2) Une fois votre choix effectué, consultez suffisamment tôt la déléguée aux relations internationales de votre UFR (Catherine WERMESTER, Catherine.Wermester@univ-paris1.fr)
- 3) Les étudiants désireux de partir dans des pays anglophones doivent préparer dès la rentrée le TOEFL (<http://langues.univ-paris1.fr/utile/TOEFL.pdf>), afin d'obtenir une note acceptable par les universités d'accueil.
- 4) Contacts Maison Internationale : outgoingEurope@univ-paris1.fr (mobilités Europe) / outgoingWorld@univ-paris1.fr (mobilités hors Europe)

Un séjour d'études à l'étranger est fortement valorisé, tant dans votre cursus universitaire que dans votre futur parcours professionnel. N'hésitez pas à partir !

Calendrier du Département des langues 2021-2022

Le Département des Langues est situé au Centre PMF-Tolbiac, ascenseur vert, 7ème étage, Couloir A au 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

Le département des langues vous accueille **les lundi, mardi et jeudi** au **bureau A702**.

Les horaires sont les suivants de 9H30 à 12H30 puis de 14H00 à 16H30

Vous trouverez toutes les informations sur le site du DDL : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

I - Les inscriptions en langues

1 - TD et test de niveau en ligne :

Les étudiants ont accès au planning des TD de langue sur le site du DDL : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/planning/>
Il existe 6 niveaux différents : du niveau 1 au niveau 6 (selon le cadre européen des langues : de A1 à C2).

Pour bien choisir son niveau, les étudiants peuvent passer un test en ligne pour certaines langues : (<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/tests/>).

Les étudiants trouveront également au moment de leur inscription dans le TD de leur choix un tableau leur donnant des informations et des explications pour bien choisir leur niveau.

2 - Inscription en TD (contrôle continu) :

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en TD doivent se rendre sur le serveur Reservalang : <https://rlang.univ-paris1.fr>

Attention : les inscriptions se font chaque semestre.

N'oubliez pas de renouveler votre inscription pour le semestre 2.

<u>Dates d'ouverture du serveur RESERVALANG :</u>	
<u>Uniquement les langues obligatoires:</u> LV1, LV2, Langues anciennes	
Semestre 1	Du jeudi 9 septembre 2021 à partir de 07H30 au dimanche 3 octobre 2021 jusqu'à 23h59
Semestre 2	Du jeudi 20 janvier 2022 à partir de 07H30 au dimanche 13 février 2022 jusqu'à 23h59

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en bonus doivent retirer un formulaire au Département des langues ou en le téléchargeant sur le site Internet.

Les étudiants redoublants qui ont déjà validé la langue l'an dernier, ne doivent pas se réinscrire !

Les étudiants en double cursus ne doivent prendre qu'une seule inscription pour chaque langue nécessaire !

3 - Inscription à l'Examen Terminal (ET).

Les étudiants inscrits à l'Examen Terminal ne suivent pas les enseignements en TD.

Aucune inscription à l'Examen Terminal en langues n'est possible sur Reservalang.

Dates limites des inscriptions pour l'examen terminal qui concernent les niveaux 3/4/5/6 (pas d'examen terminal aux niveaux 1 et 2) Les inscriptions se font directement auprès du Département des Langues	
Semestre 1	Vendredi 22 octobre 2021 jusqu'à 12H30
Semestre 2	Vendredi 18 février 2022 jusqu'à 12H30

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'Examen Terminal doivent remplir les conditions suivantes :

- Cette inscription n'est possible que sur **justificatif écrit relatif à une activité salariée, une inscription en double parcours** ou à un **empêchement majeur justifié écrit**.
- Si les disciplines principales sont en Contrôle Continu, aucune demande d'inscription à l'Examen Terminal pour la langue, **ne sera acceptée**.

Si ces conditions sont remplies alors il faut contacter le Département des langues muni de votre justificatif.

II - Calendrier des TD et dates des partiels (voir calendrier universitaire) :

Semestre	Début des TD de langues	Fin des TD de langues	Dates des partiels dans le cadre du contrôle continu (le partiel aura lieu lors du dernier TD)
S1 (13 semaines de TD)	Lundi 13 septembre 2021	Samedi 18 décembre 2021	Du lundi 13 décembre au samedi 18 décembre 2021 : durant la 13 ^{ème} et dernière semaine de TD
S2 (12 semaines de TD)	Lundi 24 janvier 2022	Samedi 23 avril 2022	Du Mardi 19 avril au Samedi 23 avril 2022 : durant la 12 ^{ème} séance de TD

Rappel : Le contrôle continu compte pour 60% et le partiel pour 40% de la note finale.

III - Calendrier de l'Examen Terminal (ET) en langues

Les étudiants qui ne se seront pas inscrits à l'ET ne pourront pas passer les examens :

Conditions d'inscription	En niveaux 3, 4, 5, 6 sur justificatif (exemple : attestation d'employeur pour étudiants salariés). La carte d'étudiant (ou à défaut CNI, passeport, permis de conduire) est obligatoire afin d'émarger avant d'entrer en amphithéâtre.
Examen terminal Semestre 1	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> : lieu : Centre PMF-Tolbiac durée : 1H30 en amphithéâtre <u>Pour les langues</u> : samedi 15 janvier 2022 Les horaires vous seront précisés avant la fin 2021.
Examen terminal Semestre 2	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> : lieu : Centre PMF-Tolbiac durée : 1H30 en amphithéâtre <u>Pour toutes les langues</u> : samedi 14 mai 2022 Les horaires vous seront précisés au plus tard en mai 2022

IV - Les résultats

Ils seront affichés sur l'ENT de chaque étudiant au fur et à mesure de la saisie par les enseignants.

Les étudiants doivent surveiller leur ENT afin de **résoudre les problèmes avant les délibérations des jurys** dans les UFR.

Si la langue et le niveau n'apparaissent pas sur votre ENT, cela signifie que vous n'avez pas d'inscription en langues.

V - Les examens de rattrapage (session 2)

Les étudiants qui ne se seraient pas inscrits en langues en session 1 ne seront pas autorisés à composer pour l'examen de rattrapage tant qu'ils n'auront pas régularisé leur inscription.

L'inscription en session 1 est en effet obligatoire pour pouvoir composer au rattrapage. Si vous n'êtes pas à jour de votre inscription en session 1 (S1 et/ou S2), vous devrez contacter ou venir au Département des langues pour réaliser une inscription tardive.

<u>Dates des examens de la session 2:</u> Pour figurer sur la liste des rattrapages il faut avoir fait votre inscription en début d'année (en septembre pour le S1 et en janvier pour le S2). Vous devez surveiller vos inscriptions sur votre ENT (la langue et le niveau doivent apparaître)	
Toutes langues Semestre 1	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> Lieu : Centre PMF-Tolbiac Durée : 1H30 Toutes les langues du semestre 1 : samedi 18 juin 2022 Horaires et amphis seront communiqués sur le site des langues au plus tard en mai 2022
Toutes langues Semestre 2	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> Lieu : Centre PMF Durée : 1H30 Toutes les langues du semestre 2 : samedi 25 juin 2022 Horaires et amphis seront communiqués sur le site des langues au plus tard en mai 2022

VI - Contacts

Le Département des Langues se trouve au **centre PMF-Tolbiac, 7ème étage, ascenseur vert, couloir A.**

Nom	Responsabilité	Téléphone	Mail
Mme Drapeau	Scolarité et TOEIC/TOEFL	01 44 07 88 17	Pauline.Drapeau@univ-paris1.fr
Mme Jimenez	Scolarité et étudiants en situation de handicap	01 44 07 85 87	Julia.jimenez@univ-paris1.fr
Mme Sylla KOITA	Scolarité	01 44 07 88 23	Dado.Koita@univ-paris1.fr
Mme Lamari	Scolarité	01 44 07 86 16	Nabila.lamari@univ-paris1.fr
	Scolarité	01 44 07 85 88	
Mme Mondésir	Gestion financière du TOEIC/TOEFL	01 44 07 88 19	Roseline.Mondesir@univ-paris1.fr

Langue	Adresse mail
Allemand	Allemand.DDL@univ-paris1.fr
Anglais	Anglais.DDL@univ-paris1.fr
Arabe	Arabe.DDL@univ-paris1.fr
Chinois	Chinois.DDL@univ-paris1.fr
Espagnol	Espagnol.DDL@univ-paris1.fr
FLE (Français langues étrangères)	FLE.DDL@univ-paris1.fr
Grec ancien	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Hittite	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Italien	Italien.DDL@univ-paris1.fr
Japonais	Japonais.DDL@univ-paris1.fr
Latin	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Néerlandais	Neerlandais.DDL@univ-paris1.fr
Portugais	Portugais.DDL@univ-paris1.fr
Russe	Russe.DDL@univ-paris1.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

HISTOIRE DE L'ART

La formation de la mention **Histoire de l'art** est tournée vers les mondes professionnels de la recherche, des musées, des institutions culturelles, du marché de l'art et du cinéma. Très largement pluridisciplinaire, elle offre une vaste palette de cours qui permettent aux étudiants de se spécialiser dans le domaine de leur choix

La maquette de la formation comprend ainsi des séminaires spécifiques en Histoire de l'art, Histoire de l'architecture, Histoire du cinéma et Philosophie/histoire de l'art (voir un récapitulatif sur ces séminaires spécifiques sur la page du M1).

Après l'année de M1, qui pose les bases d'une première spécialisation, la mention est structurée en sept parcours de M2, à finalité recherche ou professionnelle :

- Histoire de l'art
- *Dual degree* Columbia University
- Histoire de l'art/Philosophie
- Histoire de l'architecture
- Histoire du cinéma
- Cinéma, télévision et nouveaux médias
- Marché de l'art



La mention Histoire de l'art repose sur une initiation à la recherche pour tous les étudiants ; celle-ci commence en M1 avec la rédaction d'un mémoire de recherche, qui permet d'encourager l'autonomie des étudiants et de mieux appréhender les spécificités de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, avant le choix d'un parcours de M2.

Cette initiation se poursuit en M2 dans les parcours à finalité recherche (Histoire de l'art et *dual degree*, Histoire de l'art/Philosophie, Histoire de l'architecture, Histoire du cinéma) à travers le choix de séminaires de spécialité (dans un champ chrono-culturel précis) et par la rédaction d'un mémoire de recherche qui donne lieu à soutenance.

La mention Histoire de l'art offre également l'opportunité d'une expérience en milieu professionnel : en plus d'une formation théorique d'environ 200h, une expérience professionnelle de 175 heures (5 semaines), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire, fait partie du cursus de M1. Les stages sont effectués dans le secteur culturel et l'expérience de laboratoire consiste en une collaboration scientifique à un programme de recherche piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'Université Paris 1 ou d'une autre Université.

Pour les étudiants ayant choisi un parcours de M2 à finalité professionnelle (Marché de l'art, Cinéma, télévision et nouveaux médias), l'année comprend un stage de longue durée (3 mois minimum) au semestre 2, qui donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à une soutenance.

Enfin, la mention Histoire de l'art bénéficie de divers partenariats nationaux et internationaux, qui lui assurent un large rayonnement.

Responsable de la mention

Catherine MENEUX
Galerie Colbert (Bureau 129)
2, rue Vivienne
75002 Paris

Direction des études en Master Histoire de l'art

Directeur de l'UFR : Francis PROST

Francis.Prost@univ-paris1.fr

Directrice adjointe de l'UFR : Eleonore CHALLINE

Eleonore.challine@univ-paris1.fr

COORDINATION GENERALE DU MASTER Histoire de l'Art		Catherine MENEUX	Catherine.Meneux@univ-paris1.fr
M 1	Histoire de l'Art	Catherine MENEUX	Catherine.Meneux@univ-paris1.fr
	<i>Histoire de l'art spécialité Cinéma</i>	Ania SZCZEPANSKA	Anna.Szczepanska@univ-paris1.fr
M 2	Histoire de l'art	Mme Sophie CRAS	Sophie.Cras@univ-paris1.fr
M 2	Histoire de l'art Columbia		
M 2	Histoire de l'art / Philosophie	Mr. Etienne JOLLET	Etienne.Jollet@univ-paris1.fr
AGEN	Histoire de l'architecture	Mr Jean-Philippe GARRIC	Jean-Philippe.Garric@univ-paris1.fr
M2	Histoire du cinéma	Mme Sylvie LINDEPERG	Sylvie.Lindeperg@univ-paris1.fr
M2	Cinéma, télévision, nouveaux médias	Mr. Stéphane GOUDET /	Stephane.Goudet@univ-paris1.fr
		Mr Nicolas BRIGAUD-ROBERT	Nicolas.Brigaud-Robert@univ-paris1.fr
M 2	Marché de l'art	Mr. Arnaud BERTINET	Arnaud.Bertinet@univ-paris1.fr
		/Mr. Tristan AZZI	Tristan.Azzi@univ-paris1.fr

Liens utiles

Pour les cours de langues : <http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

Pour les cours de sport : <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Pour les Espaces Pédagogiques Interactifs : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=3449>

Iconothèque numérique : <http://iconotheque.univ-paris1.fr/index.php>

MASTER 1

HISTOIRE DE L'ART

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2021/2022

M1

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022	
DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOUT 2022	
ENSEIGNEMENTS	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 20 septembre 2021 au samedi 18 décembre 2021
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 24 janvier 2022 au samedi 23 avril 2022
ÉCHÉANCES PÉDAGOGIQUES	
Session unique	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DES SOUTENANCES	1 ^{er} juillet 2022

Selon l'article V B 3 du RCC en vigueur, « les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, **à titre dérogatoire et exceptionnel**, sur avis du directeur de mémoire ou de stage, début septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. »

Il pourra donc, à titre exceptionnel, être envisagé une soutenance en septembre.

Le non-respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART

Objectifs de la formation

L'année de M1 vise à l'acquisition de compétences approfondies et spécialisées dans le domaine de l'histoire de l'art, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, d'architecture, d'arts décoratifs, d'arts graphiques, de photographie, de cinéma ou des nouveaux médias, d'installations ou de performances.

Le Master 1 est fortement articulé autour de la **rédaction d'un mémoire de recherche original** (UE 6) sur un sujet inédit ou selon un angle d'approche novateur, sous la direction d'un enseignant-chercheur. Ce mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury en juin. Il est vivement conseillé aux étudiant(e)s de prendre contact avec le directeur ou la directrice de mémoire envisagé(e) au moment de l'inscription administrative afin de définir le sujet de recherche de façon pertinente. Dans la continuité de l'enseignement délivré en Licence 3, l'année de Master 1 a une double fonction d'initiation à la recherche et de spécialisation. Dans son mémoire, l'étudiant(e) doit montrer sa capacité à poser une problématique, à développer une argumentation et à maîtriser une bibliographie ; il acquiert ainsi une connaissance approfondie sur une question et fait avancer la recherche.

Master 1 Histoire de l'art					
ECTS	Semestre 1		Semestre 2		ECTS
30	UE 4	Langues	UE 6	Mémoire	30
28	UE 3	Complémentaires			
	(2 séminaires)				
			UE 5	Stage	18
			UE 4	Langues	16
			UE 3	Complémentaires	14
	(2 séminaires)				
12	UE 2	Spécialité			
	(1 séminaire)				
			UE 2	Spécialité	6
	(1 séminaire)				
4	UE 1	Méthode et initiation à la recherche	UE 1	Méthode	2

A chaque semestre, l'étudiant(e) choisit également **quatre séminaires**.

- L'enseignement de méthodes et d'initiation à la recherche (UE 1) dépend du domaine retenu pour le mémoire (Histoire de l'art, histoire du cinéma, histoire de l'architecture). Les étudiants de l'UFR 10 (Philosophie) choisissent le séminaire consacré à l'Histoire et aux théories de l'art.

- L'UE 2 correspond au séminaire du directeur.ice de recherche ou à un séminaire dans la spécialité retenue pour le mémoire (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVIIe et XVIIIe siècles, arts du XIXe siècle, arts des XXe et XXIe siècles, photographie, architecture, cinéma)

- Enfin, l'étudiant(e) choisit pour l'UE 3 dite complémentaire **deux** autres séminaires : généralement l'un est sélectionné dans la spécialité retenue pour le mémoire et l'autre relève d'une autre spécialité (voir ci-après les types de choix pour les étudiants selon les spécialités).

Cet enseignement comprend également un **cours de langue** (UE 4), à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe).

Enfin, les étudiant(e)s devront valider une **expérience professionnelle** de 175h (5 semaines) (UE 5), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire. Les stages sont effectués dans le secteur culturel (galeries, musées, festivals, services culturels en administration, salle de cinéma, festival de cinéma, etc.). Quant à l'expérience de laboratoire, elle consiste en une collaboration scientifique à un programme de recherche piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'Université Paris 1 ou d'une autre Université. **Cette expérience professionnelle de 5 semaines, validée par un rapport en fin de semestre 2, ne pourra se tenir aux horaires des cours et des séminaires obligatoires ; elle ne peut en aucun cas constituer un temps plein durant les périodes de cours et sa durée hebdomadaire doit être compatible avec le calendrier de recherche et d'avancement du mémoire décidé avec le directeur de recherche.** Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper celui-ci durant l'été qui précède l'entrée en M1 (voir circulaire page 40).

Chaque spécialité implique des choix spécifiques, résumés de la façon suivante :

Pour les étudiants en Histoire de l'art

- UE 1 : Méthodes et métiers de l'histoire de l'art (de l'Antiquité à l'art contemporain)
- UE 2 : Séminaire du directeur.trice de mémoire ou dans la spécialité retenue pour le mémoire
- UE 3 : Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la spécialité retenue pour le mémoire

Pour les étudiants en Histoire de l'architecture

- UE 1 : Au 1^{er} semestre : Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture
Au 2^e semestre : Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture
- UE 2 : Au 1^{er} semestre : Séminaire du directeur.trice de mémoire ou en histoire de l'architecture
Au 2^e semestre : Actualités de la recherche en histoire de l'architecture
- UE 3 : Au 1^{er} semestre : Deux séminaires dont l'un au moins en histoire de l'architecture
Au 2^e semestre : Choix libre de deux séminaires

Pour les étudiants en Histoire du cinéma

- UE 1 : Au 1^{er} semestre : Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma
Ou
Les cinéastes au travail
Au 2^e semestre : Les films exposés. Nouvelles formes d'écriture et de valorisation du cinéma
- UE 2 : Séminaire du directeur.trice de mémoire ou en histoire du cinéma
- UE 3 : Deux séminaires dont l'un au moins en histoire du cinéma

Pour les étudiants en Philosophie/histoire de l'art

- UE 1 : Au 1^{er} semestre : Philosophie de l'art
Au 2^e semestre : Histoire et théories de l'art
- UE 2 : Séminaire du directeur.trice de mémoire ou en philosophie
- UE 3 : Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la philosophie

La formation du Master Histoire de l'art s'inscrit tout particulièrement dans une approche analytique et interprétative, critique et interdisciplinaire de l'art, de ses significations, de ses fonctions et de sa réception, de son langage formel, de son contexte et des discours auxquels il a donné lieu. Elle mobilise une grande diversité d'outils d'analyse empruntés à l'histoire, à la littérature, à la philosophie, à l'archéologie et à l'anthropologie.

La formation est centrée sur l'analyse des œuvres et des déclarations d'artistes, sur l'analyse des textes nécessaires depuis la littérature ou la philosophie jusqu'aux documents et aux témoignages les plus divers, sur la recherche des faits historiques ou biographiques permettant d'établir l'historicité complète des phénomènes. Elle met en pratique également l'investigation dans les fonds d'archives, les collections privées ou publiques, françaises ou étrangères. Elle initie les étudiants à l'usage des méthodes documentaires ainsi qu'à la pratique de l'histoire, sous ses formes les plus diverses en fonction des questions posées par l'œuvre d'art. La formation introduit également dans le processus d'étude l'exigence de la problématique adaptée, par l'innovation en matière de points de vue, par la comparaison et la description mettant en évidence les capacités d'expression qui sont à la base du rapport à l'art.

L'objectif de la formation, par des points de vue différents et nombreux, est de fournir aux étudiants en même temps qu'une compétence reconnue - reconnue au niveau international donc, et non seulement au niveau national - la dimension d'une culture ouverte et active dont l'ampleur leur est révélée depuis les connaissances d'histoire des religions, des sciences et des techniques jusqu'aux arts de la musique, de la danse, du cinéma. Cette ouverture va de pair avec une exigence de compétence érudite, de mémoire visuelle, de traitement de l'information, notamment en provenance de l'étranger. La familiarité avec les cultures étrangères est vivement encouragée ; la connaissance de la langue exigée pour les domaines concernés.

Il en va de même de l'histoire des idées - idées esthétiques, idéologies politiques, théories poétiques- qui ne saurait être détachée de la création, dont elle définit les circonstances intellectuelles et éclaire les visées.

Les questions techniques de présentation et de rédaction font partie également de l'enseignement. Le but n'est pas de tenir un discours descriptif ou normatif sur l'art mais d'établir historiquement le statut des œuvres depuis le processus de création jusqu'à leur état actuel. L'œuvre n'est pas utilisée comme un document : elle est placée au centre d'une histoire active, transformée ou transformable par son étude raisonnée.

Profil requis

La mention Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'une licence dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), en particulier les licences d'Histoire et d'Histoire de l'art et Archéologie, ainsi que les doubles licences Histoire / Histoire de l'art et archéologie, et Droit / Histoire de l'art et archéologie. Elle s'adresse à des étudiants s'intéressant à la recherche en histoire de l'art, de l'Antiquité à la période contemporaine.

La mention Histoire de l'art est également ouverte aux étudiants de l'École du Louvre qui ont validé la 1ère année du 2ème cycle avec au moins 14/20 (au total de notes et au mémoire) et aux élèves des CPGE qui ont suivi le dispositif « *Passerelle* », en accord avec leur lycée.

Modalités d'admission

L'admission des étudiants, quel que soit l'établissement d'origine – étudiants de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, étudiants d'autres établissements français ou titulaires d'un diplôme étranger –, se fait exclusivement à travers le dépôt d'une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>).

Responsable de la formation

Madame Catherine MENEUX
Galerie Colbert (Bureau 129)
2, rue Vivienne
75002 Paris

Master 1 Recherche Histoire de l'Art

Organisation des enseignements 2021-2022

Responsable : Catherine MENEUX

Semestre 1						
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD
					Durée	Durée
UE 1 : MÉTHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE	2	4	<i>Un enseignement à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire</i> - Méthodes et métiers de l'histoire de l'art (de l'Antiquité à l'art contemporain) - Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture - Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma - Les cinéastes au travail - Philosophie de l'art	1	21h	
				1	21h	
				1	24h	
				1	24h	
				1	26h	
UE 2 SPÉCIALITÉ	2	8	Séminaire du directeur de mémoire ou dans la spécialité retenue pour le mémoire	1 par séminaire	De 21h à 24h	
UE 3 COMPLÉMENTAIRE	4	16	Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la spécialité retenue pour le mémoire, sauf pour l'architecture et le cinéma, où le choix est libre	1 par séminaire	De 21h à 26h	
UE 4 LANGUES	1	2	Langue vivante	2		18h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			102h	

Semestre 2						
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD
					Durée	Durée
UE 1 : MÉTHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE	2	2	<i>Un enseignement à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire</i> • Pratiques et métiers de l'histoire de l'art (de l'Antiquité à l'art contemporain) • Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture • Les films exposés. Nouvelles formes d'écriture et de valorisation du cinéma • Histoire et théories de l'art	1 1 1 1	10h30 21h 24h 21h	10h30
UE 2 SPÉCIALITÉ	2	4	Séminaire du directeur de mémoire ou dans la spécialité retenue pour le mémoire	1 par séminaire	De 21h à 24h	
UE 3 COMPLÉMENTAIRE	4	8	Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la spécialité retenue pour le mémoire ; pour le cinéma, le choix est libre	1 par séminaire	De 19h30 à 26h	
UE 4 EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL	0	2	Stage ou expérience en laboratoire			175h
UE 5 LANGUES	1	2	Langue vivante			18h
UE 6 MÉMOIRE	18	12				
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			277h	

Séminaires M1 proposés en UE2 et/ou en UE 3	
Semestre 1	Semestre 2
ART ANTIQUE (24h)	ART ANTIQUE (24h)
• Archéologie de la cité grecque • Céramique et architecture grecques • Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines • Orient hellénistique et romain I : Nubie, Mer Rouge, Arabie, Mésopotamie • Architecture antique : langage et méthodes d'analyse	• Modèles interprétatifs des sociétés grecques et romaines • Sculpture grecque • Grecs et Indigènes en Occident • Sanctuaires et territoires en Gaule romaine • Orient hellénistique et romain II : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre
ART MÉDIÉVAL (21h/24h)	ART MÉDIÉVAL (21h/24h)
• Art et archéologie islamiques 1 • Approche méthodologique de la recherche en histoire de l'art médiéval • Questions d'histoire de l'art médiéval 1	• Art et archéologie islamiques 2 • Les arts monumentaux à l'époque médiévale : actualité de la recherche • Questions d'histoire de l'art médiéval 2
AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE (24h)	AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE (24h)
• Archéologie et arts précolombiens	• Journées d'archéologie précolombienne
ART DES TEMPS MODERNES (21h)	ART DES TEMPS MODERNES (21h)
• Renaissance italienne 1 • Mythes et symboles de la Renaissance. Questions d'iconographie • Peinture en Europe du Nord au XVIIe siècle 1 • Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe s.) 1 • Patrimoine et histoire de l'art 1	• Art italien 1300-1450 • Renaissance italienne 2 • Peinture en Europe du Nord au XVIIe siècle 2 • Patrimoine et histoire de l'art 2 • Histoire et théories de l'art
ART CONTEMPORAIN (21h)	ART CONTEMPORAIN (21h)
• Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain (XIXe siècle) 1 • Études culturelles (XIXe-XXIe siècles) 1 • Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 1 • Questions d'actualité en art contemporain 1 • Histoire de la critique d'art au XIXe siècle • Histoire et esthétique de la photographie 1 • Archives, histoire et imaginaires photographiques • Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe	• Art du XIXe siècle • Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain (XIXe siècle) 2 • Études culturelles (XIXe-XXIe siècles) 2 • Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 2 • Questions d'actualité en art contemporain 2 • L'art en Europe 1870-1945 : circulation, médiation, réception • Art contemporain (XXe et XXIe siècles) : économie, société et création • Art contemporain (XXe et XXIe siècles) : politiques d'écriture • Art en Allemagne (XXe siècle) • Actualité du patrimoine • Objet, Art, Territoires • Histoire de la photographie, méthodologie de la recherche
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (21h)	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (21h)
• Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture (<i>ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3</i>) • Architecture domestique et patrimoine • L'architecture et l'imprimé • Modernité architecturale, histoire et patrimonialisation	• Actualités de la recherche en histoire de l'architecture • Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture (<i>ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3</i>)
HISTOIRE DU CINÉMA (24h)	HISTOIRE DU CINÉMA (24h)
• Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma • Les cinéastes au travail • Cinéma et politique 1 • Histoire et esthétique du cinéma • Économie du cinéma et de l'audiovisuel	• Les films exposés. Nouvelles formes d'écriture et de valorisation du cinéma • Enjeux historiques du patrimoine cinématographique 1 : collection, conservation, restauration • Cinéma et politique 2

Semestre 1	Semestre 2
CONSERVATION (21h)	
- Méthodes de recherches technologiques (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3) - Conservation préventive (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)	
CHERCHEUR INVITE (21h)	CHERCHEUR INVITE (21h)
Visiting Scholar Conferences (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)	Visiting Scholar Conferences (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)
PHILOSOPHIE (26h)	PHILOSOPHIE (26h)
- Philosophie de l'art - Un séminaire de l'UFR 10 (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3) : *Philosophie politique *Philosophie économique et sociale *Philosophie du droit *Philosophie des religions *Philosophie morale *Philosophie de la connaissance et du langage *Histoire de la philosophie ancienne *Histoire de la philosophie arabe et médiévale *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine A *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine B *Philosophie française contemporaine *Philosophie et histoire de la logique *Logique pour non spécialistes *Histoire ou philosophie de la logique et des maths *Phénoménologie *Méthodes en sociologie et anthropologie *Philosophie générale des sciences *Philosophie d'une science particulière *Théorie de la calculabilité *Théorie de la démonstration *Théorie des ensembles *Théorie des modèles	- Histoire et théories de l'art (21h) - Un séminaire de l'UFR 10 (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3) *Philosophie de l'art *Philosophie économique, sociale et politique *Philosophie et théorie du droit *Philosophie des religions *Philosophie morale *Philosophie de la connaissance et du langage *Histoire de la philosophie ancienne *Histoire de la philosophie arabe et médiévale *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine A *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine B *Philosophie française contemporaine *Logique des modalités *Complétude et indécidabilité *Logique et fondements de l'informatique *Phénoménologie et psychanalyse *Sociologie et anthropologie des techniques *Théorie de la connaissance *Philosophie d'une science particulière
DROIT (24h)	DROIT (24h)
Droit de la culture (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)	Propriété littéraire et artistique (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)

Master 1 / Mention « Histoire de l'Art »

- Thèmes des cours –

UE 1 : MÉTHODE ET INITIATION À LA RECHERCHE

HISTOIRE DE L'ART

SEMESTRE 1

METHODES ET METIERS DE L'HISTOIRE DE L'ART (DE L'ANTIQUITE A L'ART CONTEMPORAIN)

Coordinatrice : Catherine MENEUX

Cette unité d'enseignement s'adresse aux étudiants en M1 Histoire de l'art, à l'exception de ceux qui suivent les parcours en Cinéma et Architecture qui bénéficient déjà de cours de méthodologie. Il vise à aider chaque étudiant à acquérir les compétences nécessaires pour le mémoire de recherche. Au premier semestre, il est constitué de deux cycles, l'un consacré aux conseils méthodologiques pour le mémoire de recherche (en ligne), l'autre aux humanités numériques (en ligne). Un EPI est dédié à l'ensemble des modules (<https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=12639>).

Le premier cycle intitulé « Conseils méthodologiques pour le mémoire de recherche » comporte neuf tutoriels à visionner en ligne, éventuellement accompagnés de documents à télécharger. Une brochure en récapitule le contenu et l'évaluation de cet enseignement est assurée par le directeur.trice de mémoire.

Le second cycle intitulé « Humanités numériques et histoire de l'art » a pour objectif de fournir aux étudiant.e.s les repères nécessaires à la compréhension de l'utilisation du numérique dans le cadre d'une pratique de recherche en histoire de l'art. Il présente en six cours et tutoriels en ligne, ainsi qu'un cours hebdomadaire obligatoire en présentiel, différents enjeux et outils (traitement des images, bases de données, graphes, etc.) utiles à la réalisation du mémoire de recherche. L'évaluation se fera sous la forme d'un questionnaire.

SEMESTRE 2

PRATIQUES ET METIERS DE L'HISTOIRE DE L'ART (DE L'ANTIQUITE A L'ART CONTEMPORAIN)

Au second semestre, cette unité d'enseignement est constituée de deux volets : un atelier « Pratiques de l'histoire de l'art » (six séances) à choisir parmi une liste de huit et la participation au Forum Emploi.

Pratiques de l'histoire de l'art

Les huit ateliers visent à l'acquisition de compétences spécifiques et concrètes sur différents aspects de la recherche et des métiers de l'histoire de l'art, en France et/ou à l'international. Certains d'entre eux permettent de compléter et d'appliquer les connaissances délivrées dans le cycle consacré aux humanités numériques. Chaque atelier donne lieu à une évaluation spécifique.

Chaque étudiant choisira un atelier parmi les huit suivants ; ce choix s'effectue au mois de novembre.

• *Pratique de la recherche dans les pays hispanophones*

Responsable : David CASTAÑER et intervenants extérieurs

Dans cet atelier on fera une histoire et un état des lieux des différentes traditions méthodologiques des pays hispanophones en histoire de l'art, notamment en abordant la question des champs disciplinaires connexes (*estudios visuales, estudios culturales, estudios poscoloniales, decolonialidad, estudios de raza*). Une séance plus technique sera consacrée à la rédaction d'un CV académique et d'une lettre de motivation en espagnol. Un rapide aperçu des grandes universités du monde hispanophone (et de la diaspora), des grands spécialistes d'art espagnol et latino-américain et de leurs laboratoires de recherche sera présenté, tout comme un éventail des bourses d'études et de leurs liens avec les institutions culturelles. Les grandes manifestations scientifiques feront l'objet d'une présentation, invitant les étudiants à consulter leurs programmes pour se tenir au courant de l'actualité de la recherche en histoire de l'art à l'étranger. Enfin, l'atelier sera également l'occasion de présenter les ressources hispanophones en ligne sur lesquels les étudiants de Master pourront s'appuyer pour mener à bien leur propre travail de réflexion.

- *Les mondes du marché de l'art*

Responsable : Maxime METRAUX

Cet atelier proposera une découverte du monde du marché de l'art et de son fonctionnement. Il sera également l'occasion d'étudier son histoire mais aussi d'évoquer les multiples enjeux liés à ce secteur. Trop souvent réduit au sensationnalisme et aux enchères record, le marché de l'art se distingue au contraire par sa grande diversité et sa remarquable vitalité. À partir de cas concrets et documentés, cet atelier en explorera les multiples aspects ainsi que les évolutions liées au numérique. Il permettra de surcroît d'évoquer, non seulement les problématiques inhérentes à l'expertise et aux faux, mais aussi les questions relatives aux provenances et à la matérialité des objets.

- *Pratique des expositions et événements artistiques en Asie au XXI^e siècle*

Responsable : Aurore BLANC

La scène culturelle et artistique asiatique actuelle sera explorée à partir de cas pratiques. Entre Shanghai et Pékin en Chine, Hong Kong et Taiwan, un état des lieux des développements à toute allure des dix dernières années permettra de saisir à la fois l'unité et la diversité du monde sinisé contemporain. L'analyse des spécificités de l'expérience artistique permettra de mettre en lumière les différents acteurs et métiers impliqués dans la vie culturelle. Cet atelier abordera aussi la porosité entre le monde des institutions et le marché de l'art, les circulations artistiques, les échanges culturels à l'œuvre et plus particulièrement le rôle joué par l'ingénierie culturelle française dans le tissu local.

- *Les galeries d'art contemporain dans le marché de l'art*

Responsable : Raphaël GATEL

Après avoir étudié la construction historique des galeries d'art et donné un aperçu de la scène parisienne, l'atelier examinera les galeries d'art contemporain d'un point de vue sociologique et leurs interactions avec les autres acteurs du marché de l'art. Les étudiants seront invités à comprendre le positionnement artistique des galeries et les stratégies concernant leur image, la permanence du système artiste-galerie malgré les innovations technologiques et le développement des réseaux sociaux, le fonctionnement des foires internationales et la vente, enfin la concurrence des galeries avec les maisons de vente aux enchères sur le terrain de l'art contemporain.

- *Exposer le cinéma*

Responsables : Stéphane GOUDET et Dimitri VEZYROGLOU

Elaboré par l'équipe des enseignants en histoire du cinéma, cet atelier s'appuie sur les coopérations passées et présentes de ceux-ci avec différents musées, en France et à l'étranger, dans le cadre d'expositions qui ont impliqué l'usage de films ou plus généralement d'images animées (archives audiovisuelles, rushes non montés etc.). Les modalités de coopération diffèrent selon les institutions et les projets : conseiller scientifique / commissaire d'exposition / aide à la scénarisation etc.

Les interventions aborderont à la fois les questions pratiques et théoriques : fragmentation des œuvres, conditions de projection en dehors de la salle de cinéma, programmations ou colloque en lien avec une exposition, statut et spécificités des textes de catalogue etc. tout autant que des questions plus pratiques : cadre économique de la coopération, travail avec les autres métiers impliqués (scénographes, maquettistes, chargés de communication), droits d'auteur, négociations pour l'emprunt ou la location des extraits etc.

- *Exposer la photographie*

Responsables : Eléonore CHALLINE et Michel POIVERT

Visites de collections et expositions photographiques.

- *Acquisition et traitement des images*

Responsable : Cyrille GALINAND

Cet atelier se veut une initiation à l'acquisition et au traitement des images numériques. S'agissant d'un domaine vaste et complexe, avec des applications très diversifiées, on se concentrera sur les concepts fondamentaux liés aux images 2D. En particulier, après une séance initiale destinée à présenter les caractéristiques principales de la donnée iconographique (dans ses deux versions « matricielle » et « vectorielle »), les différents formats d'images (TIFF, JPEG, PNG), ainsi que le concept de métadonnée et de gestion d'un corpus d'images. Trois séances pratiques seront dédiées à la numérisation (scanner et OCR), à la prise de vues avec un appareil photo, au traitement de l'image (analyse, amélioration, compression, etc.), ainsi qu'à l'indexation (utilisation des métadonnées textuelles et géographiques). Tout cela sera accompagné par la présentation des principaux logiciels (libres et non) utilisés dans ce domaine.

- *Outils numériques pour la réalisation d'un mémoire*

Responsable : Cyrille GALINAND

L'un des objectifs principaux de cet atelier est d'apprendre à se servir de logiciels utiles à l'élaboration d'un mémoire, de la rédaction (Word, Zotero,...) à sa mise en page et publication (In Design, PDF...). Nous aborderons ainsi l'assemblage d'un mémoire ou comment passer d'un logiciel à un autre et monter ensemble différents formats de fichiers afin de les rendre publiables.

D'autres logiciels pourront être abordés en fonction des besoins des participants, comme par exemple Excel, un tableur incontournable pour la réalisation de graphiques en tous genres et l'analyse de données statistiques ; ou encore comment réaliser une cartographie simple de son corpus.

Quelques séances pourront être dédiées à l'élaboration d'une base de données avec le logiciel FileMaker, afin de permettre aux étudiants de gérer, analyser et publier leurs propres corpus aisément, sans avoir besoin de connaissances en informatique trop poussées.

Métiers d'Histoire de l'art

Forum de l'emploi

Coordinatrice: Ania SZCZEPANSKA

Les écoles d'Histoire et d'Histoire de l'Art et Archéologie seront présentes sur le « Forum objectif emploi » de Paris 1 au centre Panthéon, avec un espace thématique spécifiquement destiné à tous les étudiants inscrits en histoire et en histoire de l'art.

Cet espace permettra aux étudiants de rencontrer des professionnels de différents secteurs dans lesquels leurs compétences sont recherchées et fortement valorisées. Des tables rondes et des conférences permettront d'éclairer les étudiants sur diverses questions qu'ils se posent à juste titre tout au long de leur formation universitaire : comment trouver un stage ? Qu'est ce qu'un bon stagiaire et comment exploiter au mieux cette expérience ? Comment préciser son projet professionnel ? Quels sont les liens entre les savoirs acquis et les métiers d'aujourd'hui ? Comment valoriser son parcours ? L'année dernière, les thèmes principaux retenus étaient ceux de l'enseignement, du patrimoine, des médias et de l'administration. La journée, qui aura lieu en janvier, sera organisée en tables rondes et en stands permettant de mieux connaître les institutions qui constituent des débouchés professionnels intéressants pour les étudiants d'histoire de l'art. D'anciens étudiants de la formation viendront également témoigner de leurs parcours et de leur insertion professionnelle. La date et les horaires de cette journée seront précisés à la rentrée. Un système d'émargement validera la présence de l'étudiant.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

SEMESTRE 1

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Éléonore MARANTZ

Ce séminaire a pour objectif d'initier les étudiants à la recherche en histoire de l'architecture et de les guider dans l'élaboration de leur mémoire de recherche. Il explore les cadres méthodologiques, théoriques, historiographiques de la recherche en histoire de l'architecture de la période contemporaine (XIXe-XXIe siècles), en particulier, mais pas exclusivement. Par la participation à diverses manifestations scientifiques et l'intervention de chercheurs présentant des travaux en cours, il invite les étudiants à prendre connaissance de l'actualité de ce champ de recherche de façon à en comprendre les problématiques spécifiques et les enjeux.

SEMESTRE 2

FORMES ET FONCTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Jean Philippe GARRIC

Quelles sont les formes de l'histoire de l'architecture ? Au-delà de la connaissance des productions de cette discipline, quelle est sa fonction ? Écrite par des architectes, comme Viollet-le-Duc, ou des historiens engagés dans l'architecture de leur temps, comme Giedion, comment l'histoire de l'architecture contribue-t-elle à former la culture des architectes et des commanditaires et à infléchir la création ? Le séminaire interroge les enjeux culturels à l'origine de cette production historique.

HISTOIRE DU CINÉMA

SEMESTRE 1

METHODES ET ENJEUX DE L'HISTOIRE DU CINEMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire est divisé en deux parties. La première consiste en un parcours historiographique, qui passe en revue les modalités successives d'écriture de l'histoire du cinéma, des origines à aujourd'hui ; ce panorama est également l'occasion d'étudier le positionnement respectif de l'histoire et de l'histoire de l'art vis à vis du cinéma comme objet d'étude. Dans un second temps, il s'agira de détailler les outils propres à une approche historique du cinéma, ainsi que les enjeux épistémologiques d'une telle démarche.

LES CINEASTES AU TRAVAIL

Responsable : Sylvie LINDEPERG

TOUTE LA MEMOIRE DU FILM

Ce séminaire a pour vocation de reconstituer la genèse des films grâce aux documents produits lors de la phase de réalisation et d'exploitation des œuvres cinématographiques. Variation expérimentale autour de la méthodologie génétique littéraire, le cours mêlera théorie, histoire de l'industrie du cinéma, analyse scénaristique et filmique, pratique des archives. À travers l'analyse de traces multiples, nous suivrons pas à pas la fabrication et la réception de plusieurs films d'Alain Resnais (documentaires et fictions).

SEMESTRE 2

LES FILMS EXPOSES. NOUVELLES FORMES D'ECRITURE ET DE VALORISATION DU CINEMA

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Ce séminaire s'intéresse à la manière dont le cinéma écrit l'histoire du cinéma et pense sa genèse et ses formes.

Nous interrogerons pour ce faire les films qui parlent d'autres films : œuvres en cours de tournage (*Ran* de Kurosawa filmé par Chris Marker) ; films revisités dans l'après coup à travers leurs lieux, leurs personnages, leurs traces (*Retour en Normandie* de Nicolas Philibert, *Face aux fantômes* de Jean-Louis Comolli, *Les Patates* et *Les Demoiselles ont eu 25 ans* d'Agnès Varda) ; films inachevés (*L'enfer* de Clouzot), films détruits (*Le Sommeil d'Or*). Le cours s'appuiera sur une réflexion théorique, des rencontres avec des réalisateurs et un exercice pratique sous forme d'atelier.

PHILOSOPHIE

SEMESTRE 1

PHILOSOPHIE DE L'ART

Responsable : David LAPOUJADE

ESTHETIQUE DE SCHOPENHAUER : ENTRE KANT ET NIETZSCHE

Souvent lu au prisme de ces deux figures, l'esthétique de Schopenhauer peut cependant être saisie pour elle-même, sans négliger pour autant les jeux d'influences qui vont des uns aux autres. Aussi faut-il tenter de saisir ce qui fait l'originalité de sa pensée de l'expérience esthétique en tentant de restituer les liens de filiations qui unissent ces trois penseurs.

SEMESTRE 2

HISTOIRE ET THEORIES DE L'ART

Responsable : Etienne JOLLET

Le séminaire sera consacré au rôle de la notion d'équilibre dans les arts visuels de l'époque moderne, depuis la Renaissance italienne jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit de comprendre comment le paradigme d'un ordre dynamique du monde s'impose dans la représentation, à l'échelle de la figure tout d'abord (la notion de ponderazione forgée par Léonard de Vinci) puis à celle de la composition, en rapport avec l'évolution de la conception des lois physiques, notamment par la révolution newtonienne et l'importance nouvelle donnée à la question de la pesanteur. L'enjeu en est une conception de l'art visuel associée à une dimension empathique affectant le corps au travers de mécanismes (cénesthésie, kinesthésie, proprioception) qui ont eux-mêmes leur propre historicité.

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Ce séminaire, l'un des piliers de la formation à l'Archéologie grecque à l'Université Paris 1, propose une approche archéologique de la Cité des époques archaïque, classique et hellénistique, en réfléchissant sur l'apport de la culture matérielle dans la définition des espaces sociaux de la Grèce antique. Cette orientation n'exclut pas des conférences sur des découvertes particulièrement importantes n'ayant pas de rapport avec le thème. Durant le premier semestre de l'année 2021-2022, le thème retenu sera : « Actualité de la recherche sur le site de Delphes et sur quelques autres programmes en Grèce »

Programme en ligne : <https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/sites/default/files/2021-07/Programme%20s%C3%A9minaire%202021.pdf>

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 306, Institut d'art et d'archéologie

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable Maia POMADERE

LA MAISON DANS LE MONDE GREC, DES MINOENS A LA PERIODE HELLENISTIQUE

L'archéologie classique a longtemps privilégié l'architecture monumentale, souvent séparée du matériel associé. Ce séminaire explorera la documentation archéologique sur la maison grecque dans la longue durée, de la période minoenne à la fin de l'époque hellénistique. L'objectif est de proposer une initiation à l'archéologie du bâti dans les espaces domestiques de la Grèce ancienne, et d'associer dans plusieurs études de cas l'architecture des maisons à leur équipement, notamment céramique, et aux marqueurs géo et bioarchéologiques afin de reconstituer le cadre de vie des communautés, de l'Âge du Bronze aux cités grecques.

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 318, Institut d'art et d'archéologie

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Olivier de CAZANOVE

À l'époque républicaine (509-27 av. J.-C.), Rome est inséparable de son contexte italien. La « romanisation » de l'Italie (un concept aujourd'hui remis en question), phénomène aux facettes multiples qui prélude à la formation du modèle impérial, se donne à voir de multiples manières (urbanisme, architecture, décor sculpté des sanctuaires, transformation des paysages, productions artisanales). Pour en rendre compte, il faut l'appréhender de plusieurs points de vue : pas seulement celui du vainqueur (Rome), mais aussi ceux des peuples sous son hégémonie : Étrusques, Latins, Italiques.

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : François VILLENEUVE

REGIONS NON-MEDITERRANEENNES : ARABIE, MESOPOTAMIE, EGYPTES INTERIEURES, NUBIE

Introduction à la recherche actuelle et de ces dernières décennies sur les régions extra-méditerranéennes des royaumes hellénistiques et de l'empire romain et de leurs voisins au Moyen-Orient. On se penche particulièrement ce semestre sur la zone de contact que représentent le sud jordanien, le sud israélien et le nord-ouest saoudien (en termes actuels). Un invité de Buenos-Aires, en deux séances, nous fera remonter sur cette zone à la période antérieure, l'âge du Fer. Une invitée de Groningen fera le point sur l'archéologie funéraire en Syrie..

Réception des étudiants le mardi de 14h à 16h, bureau 305, 3ème étage, Institut d'art et d'archéologie

ARCHITECTURE ANTIQUE : LANGAGE ET METHODES D'ANALYSE

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Ce séminaire s'adresse aux étudiants en M1 et M2 qui suivent un cursus d'archéologie, ou d'histoire de l'art, quelle que soit l'époque considérée, ou encore en patrimoine et musée. La connaissance de l'architecture antique a en effet été longtemps considérée comme un savoir incontournable, du point de vue de la grammaire des formes, des solutions statiques, de la typologie des bâtiments. On proposera donc, au travers d'un certain nombre de cas d'études empruntés aux mondes grec, romain et périphériques, d'approfondir les principes de l'analyse descriptive du bâti et de son décor, en mettant l'accent sur les problèmes de vocabulaire, de chaîne opératoire, de programme architectural, de restitution bi- et tridimensionnelle, etc.

SEMESTRE 2

MODELES INTERPRETATIFS DES SOCIETES GRECQUES ET ROMAINES

Responsable : Alain DUPLOUY

L'objectif du cours est d'apporter une dimension historiographique à la formation des étudiants en archéologie, en leur fournissant les clés d'une lecture (sans cesse renouvelée depuis le XIX^e siècle) des sociétés anciennes. A travers le commentaire de textes classiques et récents, il s'agit de mieux cerner les modèles auxquels ont recours les archéologues. Le cours, partagé avec Columbia University, aura lieu en ligne (Zoom) et en anglais.

SCULPTURE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

L'objectif du cours est de donner les principaux jalons de l'histoire d'un art antique majeur, celui de la plastique grecque. Par l'étude des techniques et des matériaux — pierre, bronze, terre cuite —, mais aussi par un panorama des principales écoles de sculpture, des grands sculpteurs de l'âge classique ainsi que des courants de l'époque hellénistique, le cours se propose d'aborder les problèmes essentiels soulevés par cette documentation, dans une perspective artistique, archéologique et historique.

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 306, Institut d'art et d'archéologie

GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsables : Alain DUPLOUY et Vincenzo CAPOZZOLI

Le séminaire portera cette année sur les « fondations » grecques et indigènes d'Italie du Sud. Le séminaire explorera les modalités en œuvre au commencement des implantations et les stratégies développées pour « construire » la cité, dans tous les sens du terme, et la perpétuer. L'objectif du séminaire est d'interroger la documentation archéologique (et textuelle) relative à la "construction" des établissements d'Italie du Sud. Quels sont les éléments constitutifs d'une agglomération grecque ou indigène ? Y a-t-il un modèle grec ? Est-il transposé en pays indigène ? Comment se marque la fondation des établissements humains sur le sol ? Divers types de sources (archéologiques, artistiques, littéraires et épigraphiques) seront convoqués pour étudier ce phénomène.

Après une introduction théorique et méthodologique, le séminaire reposera sur la contribution et la participation des étudiants. Trois dossiers seront envisagés : Métaponte, Poseidonia, et Laos. Les participants au séminaire veilleront à interroger la documentation mise à leur disposition en ligne et à travers la bibliographie pour construire un exposé critique et méthodologique. L'intérêt sera porté sur la présentation des données, leur discussion critique et leur mise en perspective en regard de la thématique choisie dans le séminaire.

Pour plus de détail, cf. <http://archeologie-grecque.univ-paris1.fr>

N.B. Assiduité de présence obligatoire

SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Laure LAÛT

Ce séminaire porte : d'une part sur les lieux de culte de la Gaule romaine (architecture et décor des temples et des bâtiments associés, offrandes en bois, tôle de bronze et pierre, pratiques cultuelles, approches intra-site) ; d'autre part sur l'insertion de ces lieux de culte dans les territoires de *civitates* (place dans le paysage physique et humain, relations avec le réseau des agglomérations et des voies, approches inter-site).

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN II : ÉGYPTÉ, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Caroline ARNOULD-BEHAR

REGIONS MEDITERRANEENNES : JUDEE, SYRIE-PALESTINE, PHENICIE

Ce semestre sera consacré à l'archéologie de la région syro-palestinienne à travers l'étude de quelques sites et thèmes replacés dans le contexte des interactions culturelles s'exerçant dans la région aux périodes hellénistique et romaine. Plusieurs séances seront consacrées au sanctuaire hérodien de Jérusalem ainsi qu'à sa représentation et celle de son mobilier dans l'art funéraire et domestique. Les suivantes seront destinées à l'étude de tombeaux rupestres de Judée, mis en relation avec l'architecture funéraire régionale. Nous nous intéresserons enfin aux collections d'antiquités phéniciennes, « judaïques » et syriennes du Musée du Louvre (fragments architecturaux du site hellénistique d'Umm el-Amed, sarcophages de plomb de Tyr, reliefs cultuels et funéraires de Syrie...). Au cours du semestre, des intervenants extérieurs présenteront leurs travaux en cours.

ART MÉDIÉVAL OCCIDENTAL ET ORIENTAL

SEMESTRES 1 & 2

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIKES 1 ET 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Les arts de l'Islam : actualité de la recherche et débats en cours

Le séminaire proposera une analyse de travaux récents qui permettent de repenser l'histoire des arts islamiques, sa construction en tant que domaine de spécialité, ses grands noms et ses figures oubliées, et d'identifier ses biais conceptuels ou méthodologiques, ses perspectives et ses enjeux scientifiques et patrimoniaux. Des conférences de spécialistes permettront, tout au long de l'année, d'apporter le degré de contextualisation nécessaire aux grandes questions actuellement en débat.

Réception des étudiants en marge du séminaire, le vendredi au premier semestre, le jeudi au second semestre, ou sur rendez-vous.

SEMESTRE 1

APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

L'objectif de ce séminaire est une introduction à la recherche, plus spécifiquement sur les arts monumentaux romans et gothiques, par l'acquisition de la méthodologie pour la rédaction du mémoire. On abordera également les questions de recherche dans les différents fonds d'archives et documentaires, ainsi que l'analyse architecturale. Il s'agira également d'ouvrir à l'épistémologie de la discipline.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1

Responsable : Anne-Orange POILPRE

Outre la méthodologie du mémoire et de la recherche en Master 1 et 2, le séminaire sera consacré à la figuration religieuse au Moyen Âge ainsi qu'aux relations instaurées entre l'image et son contexte matériel. Des études de cas permettront d'analyser le rapport entre l'iconographie et l'espace cultuel, le texte ou l'objet, ainsi que le lien possible entre la figuration et le temps du rite liturgique.

SEMESTRE 2

LES ARTS MONUMENTAUX A L'EPOQUE MEDIEVALE : ACTUALITE DE LA RECHERCHE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Le séminaire de cette année sera consacré à une série d'études de cas concernant l'actualité la plus récente de la recherche sur les arts monumentaux dans l'occident médiéval ; il est, cette année, commun avec celui de M2.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 2

Responsable : Florence JOURNOT

Le séminaire explorera l'histoire de l'art médiéval (architecture et arts décoratifs), en suivant le fil d'une histoire des idées, pour en définir retombées et enjeux aujourd'hui, scientifiques comme « patrimoniaux ».

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Le cours portera cette année sur la frontière nord et sur l'archéologie des grottes en Mésomérique.

SEMESTRE 2

JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Les Journées en Archéologie Précolombienne regroupent étudiants de Master et de Doctorat autour d'un conférencier ou d'un chercheur, et d'un thème choisi en fonction des sujets de mémoire des étudiants. Ces derniers présentent dans l'après-midi l'avancée de leur recherche.

ART DES TEMPS MODERNES

SEMESTRE 1

RENAISSANCE ITALIENNE 1

Responsable : Philippe MOREL

METHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE

Après une séance d'introduction sur les outils de la recherche et la présentation du mémoire, la première partie du séminaire sera consacrée à l'actualité de la recherche pour l'art italien de la Renaissance autour des thèmes suivants : le plaisir ; la parodie ; les figures du chaos. La seconde partie consistera en la présentation, sous forme d'exposés, de quelques expositions récentes ou en cours (en France ou hors de France) relatives à l'art de la Renaissance. Trois séances seront mutualisées avec le Séminaire collectif d'histoire de l'art de la Renaissance (qui réunit des enseignants et des étudiants de divers établissements universitaires)

MYTHES ET SYMBOLES DE LA RENAISSANCE. QUESTIONS D'ICONOGRAPHIE

Responsable : Fabien LACOUTURE

Depuis l'Antiquité, l'existence humaine est périodisée et perçue comme un chemin à parcourir, ponctué de seuils et d'étapes. Chaque âge, de la naissance à la mort, possède son identité qui se déploie notamment par une iconographie propre. Durant ce séminaire, qui sera constitué d'analyses d'œuvres, de conférences d'invités extérieurs et de travaux d'étudiants, l'iconographie de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge adulte et de la vieillesse à la Renaissance sera ainsi étudiée.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD AU XVII^E SIECLE 1

Responsable : Michel WEEMANS

MIROIR DU MONDE : LE PAYSAGE RELIGIEUX DANS L'ART NEERLANDAIS (XVI^E-XVII^E SIECLES)

Nous analyserons au cours de ce séminaire le développement du paysage néerlandais qualifié de « paysage monde » en raison de son obsession panoptique. Nous nous intéresserons notamment à la manière dont la vision et la contemplation sont mises en scènes et thématiques dans ces paysages. En nous appuyant sur des parallèles avec la littérature religieuse (manuels de dévotion, exégèse biblique, théâtre religieux des *rederijkers*), l'accent sera mis sur la notion chrétienne de livre de la nature et sur l'idée d'« exégèse visuelle » appliquée au paysage, révélant de nouvelles manières de construire ce genre pictural comme un lieu de contemplation, de médiation et de conversion.

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVIIe-XVIIIe SIECLES) 1

Responsable : Etienne JOLLET

Initiation à la recherche sur les arts de la Seconde modernité (XVIIe-XVIIIe siècles). On mettra l'accent sur l'étude des temporalités (temps de l'histoire ; temps de la création ; temps de la narration ; temps de la contemplation).

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 1

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

HISTOIRE DE L'ART, PATRIMONIALISATION ET POLITIQUES PATRIMONIALES

Centré sur les questions de patrimoine monumental et plus largement de patrimoine bâti, ce séminaire propose de réfléchir, dans une perspective historique, à la façon dont se sont construites les doctrines et les approches du patrimoine. A travers des cas d'étude et l'examen d'une série de moments clés, les interventions visent à comprendre l'émergence de la notion contemporaine de patrimoine, puis son institutionnalisation, puis sa diversification du patrimoine mineur au patrimoine urbain, ou au patrimoine du XXe siècle.

SEMESTRE 2

ART ITALIEN 1300-1450

Responsable : Anne-Laure IMBERT

LA LUNE DANS L'ART DE LA PREMIERE RENAISSANCE ITALIENNE

Ce séminaire propose d'explorer les différentes modalités de représentation de la lune dans l'art italien de la première Renaissance. Seront entre autres déclinés les thèmes suivants : les deux luminaires, les sept planètes, la lune mythologique, la lune astrologique, la lune attribut, la lune comique, la lune observée.

RENAISSANCE ITALIENNE 2

Responsable : Philippe MOREL

IMAGE, CULTE ET AU-DELA

Ce séminaire vise essentiellement à réunir et faire dialoguer les recherches des membres (doctorantes, doctorants et docteurs ayant récemment soutenu leur thèse) du Centre d'Histoire de l'art de la Renaissance dans le domaine de l'art religieux de la Renaissance italienne. Les questions de l'incarnation, de la vision et de la fonction d'intercession des images seront au cœur de ces interventions.

Ce séminaire de recherche, qui se tiendra tous les mercredis du second semestre de 18h à 20h et sera mutualisé avec le M2, sera complété par des séances de méthodologie qui auront lieu, une semaine sur deux, le jeudi, en étant consacrées à l'avancée des travaux et mémoires des étudiants de master 1.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD AU XVII^e SIECLE 2

Responsable : Luisa CAPODIECI

L'ART DU POUVOIR AU FEMININ

« Tous les hommes de la reine : Rubens, Pourbus et les autres » pourrait être le sous-titre de ce séminaire dans lequel nous étudierons les stratégies artistiques qui façonnent l'image de pouvoir de Marie de Médicis (1575-1642), ainsi que les artistes qui l'ont mise en œuvre. Après son arrivée en France en 1600, la Florentine, sut inscrire habilement ses origines italiennes dans un contexte international en se tournant vers les artistes français, mais aussi vers les grands peintres des Pays-Bas. Transfigurations allégoriques, divinités mythologiques, héroïnes légendaires, portraits d'apparat contribuent à la somptueuse mise en scène de la reine et de sa destinée d'exception tout aussi providentielle qu'irremplaçable pour la continuité dynastique de la monarchie française.

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 2

Responsable : Nicolas OFFENSTADT

PATRIMOINES ABANDONNES ?

RUINES, FRICHES ET EXPLORATION URBAINE (URBEX)

Les ruines et les friches ont été chargées d'émotions, de valeurs et d'usages variés selon les époques et les sociétés. Mais les évolutions socio-économiques récentes, en particulier la chute du Bloc de l'Est et la désindustrialisation ont produit un nombre considérable de lieux délaissés et abandonnés. La question de ce qui fait patrimoine parmi eux ne cesse d'être posée et débattue. Les sensibilités aux friches, leurs usages sont aussi déterminés par des mouvements sociaux et culturels de plus

large ampleur. Le développement récent de l'exploration urbaine (urbex) en témoigne. Ce séminaire souhaite ainsi interroger les usages de - et les regards sur - l'abandon dans une perspective à la fois patrimoniale et historique.

HISTOIRE ET THEORIES DE L'ART

Responsable : Etienne JOLLET

Voir page 27

ART CONTEMPORAIN

SEMESTRES 1 ET 2

PROBLEMES DE METHODE EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN (XIX^E SIECLE) 1 ET 2

Responsable : Pierre WAT

Il s'agit d'un séminaire d'initiation aux problématiques et aux méthodes de recherche, mettant l'accent sur la méthodologie du mémoire, l'élaboration d'une problématique, la construction du plan, les différentes étapes de la rédaction, en tenant compte des spécificités de la période contemporaine.

ÉTUDES CULTURELLES (XIX^E-XXI^E SIECLES) 1 ET 2

Responsable : Pascal ROUSSEAU

Ce séminaire vise à familiariser les étudiant.es avec les outils des approches dites « culturelles » de l'art. Il s'appuiera sur une analyse des grands ouvrages ayant opéré ce tournant méthodologique des études d'histoire de l'art en cherchant à prendre en compte, plus avant, le contexte intellectuel élargi (culture populaire/culture savante ; arts, sciences et techniques, ...) dans lequel s'inscrivent la production et la réception des œuvres d'art.

Réception des étudiants le vendredi de 10h00 à 12h00 ,bureau 114, Galerie Colbert

QUESTIONS D'ACTUALITE EN ART CONTEMPORAIN 1 ET 2

Responsable : Philippe DAGEN

Initiation à l'actualité de l'art considérée de plusieurs points de vue : analyse de la création, biographie et itinéraire des artistes, tendances des foires et biennales, discours critiques et historiques, situation internationale du marché, situation des institutions. L'accent est mis sur la fréquentation des lieux où se joue cette actualité afin de se familiariser avec le monde de la création d'aujourd'hui.

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert

SEMESTRE 1

QUESTIONS DE PEINTURE (XIX^E-XX^E SIECLES) 1

Responsable : Catherine WERMESTER

Le cours s'intéressera, en s'appuyant sur des exemples, à la manière dont se construit le discours interprétatif.

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 105, Galerie Colbert

HISTOIRE DE LA CRITIQUE D'ART AU XIXE SIECLE

Responsable : Catherine MENEUX

Le séminaire est centré sur la méthodologie du mémoire de Master 1 et l'histoire de la critique d'art au XIXe siècle. Son objectif est de sensibiliser les jeunes chercheurs aux méthodes et aux problématiques spécifiques à l'étude de la critique d'art, tout en esquisant une histoire des débats et l'évolution des critères de jugement dans la seconde moitié du XIXe siècle.

ART ET MONDIALISATION. ECHANGES ET CIRCULATIONS ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Responsable : Maureen MURPHY

Ce séminaire entend questionner les modes de transformation des objets de leur lieu d'extraction à leur lieu d'exposition. Nous alternerons des séances consacrées à l'étude de textes sur la « biographie des objets » (Igor Kopytoff) ou leur « agentivité » (Alfred Gell) avec des interventions de chercheurs internationaux. L'histoire de la constitution des collections muséales sera abordée dans le contexte colonial et postcolonial à partir de cas d'études précis au Sénégal, en Algérie ainsi qu'en République démocratique du Congo.

ARCHIVES, HISTOIRE ET IMAGINAIRES PHOTOGRAPHIQUES

Responsable : Éléonore CHALLINE

LE XIX^E SIECLE « PHOTOGRAPHIQUE », NOUVELLES PERSPECTIVES EN HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE ?

Cette année, le séminaire *Archives, histoire et imaginaires photographiques* poursuivra l'exploration des dernières recherches et travaux en histoire de la photographie, en se focalisant sur les relectures du XIX^e siècle.

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 1

Responsable : Michel POIVERT

LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE DANS LES ANNEES 1960-80 : UNE METAMORPHOSE

Le cours propose une étude de la transformation qui intervient entre la génération des photographes des années 1960 issue du reportage et ceux qui vont s'inscrire dans le champ de l'art contemporain dans les années 1980. L'étude du contexte, l'analyse des parcours des photographes, permettront de comprendre la transformation du paysage photographique dans la seconde partie du 20^e siècle.

SEMESTRE 2

QUESTIONS DE PEINTURE (XIX^E-XX^E SIECLES) 2

Responsable : David CASTAÑER

HISTOIRE DE L'ART LATINO-AMERICAIN CONTEMPORAIN

Ce séminaire est conçu comme une initiation en douze séances à l'histoire de l'art latino-américain contemporain et aux problématiques que font émerger les nouvelles historiographies sur les anciens espaces périphériques. Sensible aux apports des études postcoloniales, de race et de genre, ce séminaire de recherche à plusieurs voix permettra de se familiariser avec les principaux artistes et courants de l'aire latino-américaine tout en ouvrant des perspectives sur les principales manières que les spécialistes ont eu de les aborder.

OBJET, ART, TERRITOIRES

Responsable : Stéphane LAURENT

HISTOIRE DES ECHANGES ARTISTIQUES

Fondé sur le principe d'une approche décroisée et ouverte, l'objectif de ce cours est d'approfondir les relations que les types de représentation artistique entretiennent entre eux ainsi que les rapports que nouent les arts issus de contextes économiques et culturels différents. Il s'intéresse, par exemple, aux phénomènes d'interdisciplinarité (production d'objets par les artistes, commande d'ornements et de décors par les architectes) ou de synthèse/unité des arts. Le programme sera traité sur deux ans et est accessible aux étudiants de master 1 et 2.

ART DU XIXE SIECLE

Responsable : Sarah HASSID

LE DIALOGUE DES ARTS ET DE SENS : OUTILS, METHODES ET CONCEPTS POUR UNE HISTOIRE DE L'ART DECLOISONNEE.

Ce séminaire propose d'aborder la question du dialogue des arts et des sens qui irrigue à la fois la création artistique et les réflexions esthétiques tout au long du XIX^e siècle. Nous travaillerons à la fois sur des corpus d'œuvres et de textes qui mettent en lumière les différents niveaux de perception des arts, la prise en compte renouvelée des cinq sens dans l'expérience artistique moderne et la pluralité des liens entre les arts durant la période (souvent réduite aux seules correspondances baudelairiennes et aux phénomènes synesthésiques). Parallèlement à l'établissement d'un état de la recherche sur ces questions, nous réfléchirons aux enjeux terminologiques, ainsi qu'aux outils, aux méthodes et aux concepts permettant d'embrasser ce vaste champ d'étude transdisciplinaire, fondé sur une vision décloisonnée de l'histoire de l'art.

L'ART EN EUROPE 1870-1945 : CIRCULATION, MEDIATION, RECEPTION

Responsable : Marie GISPert

Ce séminaire se propose de réfléchir au fonctionnement des relations artistiques et culturelles en Europe de la diffusion européenne du réalisme à l'après seconde guerre mondiale. Plus qu'une histoire des avant-gardes à caractère européen, il s'agira de comprendre comment les œuvres, les artistes, les manifestes ont pu circuler en Europe et quel impact a eu leur diffusion dans les différents pays. Mettant en place des notions propres à la médiation artistique, ce séminaire ne visera pas à l'exhaustivité mais mettra en lumière expositions, artistes, médiateurs, réseaux ou événements qui ont marqué l'histoire des relations artistiques.

ART CONTEMPORAIN (XX^E-XXI^E SIECLES) : ECONOMIE, SOCIETE ET CREATION

LE PRIX DE L'OEUVRE

Responsable : Sophie CRAS

Pourquoi le marché de l'art fascine-t-il autant les médias et le grand public ? Euphoriques ou exaspérées, les passions excitées par les prix atteints en vente publique ne s'émoussent pas. C'est que les millions échangés contre des œuvres ne suffisent pas à chasser l'idée que l'art devrait échapper à l'économie ordinaire de la marchandise. Pour certains, la figure de l'artiste désintéressé, vivant pour son art mais « récupéré » par le système marchand, demeure une représentation vivace ; pour d'autres, l'artiste est au contraire devenu un génie stratège, mû par l'appât du gain, prompt à tirer profit de la crédulité et du snobisme de riches amateurs.

Repoussant ces caricatures, ce séminaire de recherche (co-organisé avec Charlotte Guichard à l'ENS) restituera l'épaisseur historique des marchés de l'art et la place active de l'artiste en leur sein. Dans un dialogue entre histoire de l'art et sciences sociales, les séances seront organisées autour de la lecture d'articles, l'analyse d'œuvres et d'archives (contrats, correspondances, textes théoriques). Dissipant l'illusion du contemporain, il montrera que des notions telles que le prix, la spéculation, la 'cote' et la réputation s'ancrent dans une histoire séculaire, qui remonte au moins au XVe siècle, et dont les artistes furent aussi des acteurs: jamais indifférents à leurs conditions d'existence et de travail, ils se saisirent de cette matérialité comme d'une contrainte créative.

Le séminaire aura lieu à l'ENS Ulm aux dates suivantes :

vendredis 28 janvier, 4 et 18 février, 11 mars en salle d'Histoire (escalier D, 2e étage), de 10h à 13h
vendredis 25 mars, 1er, 8 et 22 avril en salle des Actes (escalier A, 1er étage), de 10h à 13h

Validation : assiduité, participation, rédaction d'une note critique (18 à 20.000 signes) à partir d'un ouvrage de la bibliographie.

ART CONTEMPORAIN (XX^E-XXI^E SIECLES) : POLITIQUES D'ECRITURE

Responsable : Fabienne DUMONT

QUESTIONS FEMINISTES ELARGIES

Le séminaire portera sur la manière dont les pensées féministes ont remanié l'histoire de l'art, lui permettant de prendre en compte de plus larges corpus d'œuvres, mais aussi de relire à nouveaux frais des œuvres anciennes. Ces questions englobent les questions féministes apparues dans les années 1970, mais aussi les questions de genre surgies dans les années 1980, les questions de masculinités, de sexualités, les questions postcoloniales et les questions *queer* des années 1990, jusqu'à leurs implications actuelles. Le séminaire s'appuiera sur des textes canoniques ainsi que sur des œuvres pour aborder les interactions entre le champ artistique et le champ social et saisir l'apport et les méthodologies de ces recherches.

ART EN ALLEMAGNE (XXE SIECLE)

Responsable : Catherine WERMESTER

Études visuelles

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 105, Galerie Colbert

ACTUALITES DU PATRIMOINE

Responsable : Arnaud BERTINET

À travers l'étude critique et théorique d'expositions récentes, des dernières publications mais également des restaurations patrimoniales et rénovations muséales, ce séminaire cherche à fédérer les étudiants de Master en les faisant réfléchir à l'actualité patrimoniale. Cette analyse des réflexions actuelles sur le patrimoine matériel et immatériel, couplée à une mise en perspective historique, apparaît comme primordiale pour comprendre le domaine culturel et y assumer des responsabilités futures.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Responsable : Michel POIVERT

Méthodologie de la recherche : présentation des travaux en cours, commentaires et conseils méthodologiques, perspectives de recherche croisées, aide à la finalisation du plan de rédaction du mémoire.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

SEMESTRE 1

ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET PATRIMOINE

Responsable : Jean-François CABESTAN

ACTUALITE DE LA RECONVERSION DES EDIFICES

Si les cours s'attachent à rendre compte de l'évolution de la notion de patrimoine et de l'actualité parisienne en matière de reconversion du bâti, l'un des enjeux de ce séminaire est d'inviter les étudiants à adopter un point de vue critique sur le devenir des édifices appartenant à un passé même récent, de même que sur les conditions de leur mise en valeur et de leur transmission aux générations futures. Des visites de chantiers et de réalisations récentes sont régulièrement programmées.

L'ARCHITECTURE ET L'IMPRIME

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

L'architecture européenne, aux périodes modernes et contemporaines, produits d'édifices, des projets non bâtis et des publications. De Palladio à Ledoux, de Viollet-le-Duc à Le Corbusier, des architectes de premier plan utilise l'imprimerie pour diffuser leurs œuvres et montrer leur cohérence. Le séminaire est consacré aux liens féconds entre architecture et imprimé. Il interroge la question de l'image architecturale, ses techniques de reproduction, la relation texte-images dans la culture de l'architecte.

MODERNITE ARCHITECTURALE, HISTOIRE ET PATRIMONIALISATION

Responsable : Christine MENGIN

LE CORBUSIER : ACTUALITE PATRIMONIALE

Un musée consacré à Le Corbusier et à la modernité architecturale est actuellement en projet ; plusieurs édifices de de l'architecte ont récemment été restaurés ; son œuvre est depuis 2016 inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Dans ce contexte, le séminaire interrogera les enjeux de la conservation et de la restauration des édifices modernes et fera le point sur la patrimonialisation de l'architecture du XX^e siècle. Centré sur deux cas d'étude, la villa La Roche et l'appartement-atelier de Le Corbusier rue Nungesser-et-Coli, il comprendra, si la situation sanitaire le permet, des visites de site et des rencontres avec des professionnels.

Réception des étudiants le mardi 15h30-17h00, bureau 132, Galerie Colbert

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (UE 3)

Responsable : Éléonore MARANTZ

Voir page 26

SEMESTRE 2

ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsables : Éléonore MARANTZ et Jean François CABESTAN

Ce séminaire propose deux axes développés en alternance, une semaine sur deux :

L'un, dirigé par Éléonore MARANTZ : **Méthodes et actualité de la recherche en histoire de l'architecture du XXe siècle**

Explorant chaque année une thématique différente en lien avec l'histoire de l'architecture du XXe siècle, ce séminaire permet aux étudiants de s'approprier les méthodes et l'actualité de ce champ de recherche. Le séminaire de l'année 2020-2021 sera consacré au post-modernisme architectural des années 1980.

L'autre, dirigé par Jean François CABESTAN : **Actualité de l'intervention sur l'existant**

Si les cours s'attachent à rendre compte de l'évolution de la notion de patrimoine et de l'actualité parisienne en matière de reconversion du bâti, l'un des enjeux de ce séminaire est d'inviter les étudiants à adopter un point de vue critique sur le devenir des édifices appartenant à un passé même récent, de même que sur les conditions de leur mise en valeur et de leur transmission aux générations futures. Des visites de chantiers et de réalisations récentes sont régulièrement programmées.

FORMES ET FONCTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (UE 3)

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 26

HISTOIRE DU CINÉMA

SEMESTRE 1

LES CINEASTES AU TRAVAIL

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Voir page 27

METHODES ET ENJEUX DE L'HISTOIRE DU CINEMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire est divisé en deux parties. La première consiste en un parcours historiographique, qui passe en revue les modalités successives d'écriture de l'histoire du cinéma, des origines à aujourd'hui ; ce panorama est également l'occasion d'étudier le positionnement respectif de l'histoire et de l'histoire de l'art vis à vis du cinéma comme objet d'étude. Dans un second temps, il s'agira de détailler les outils propres à une approche historienne du cinéma, ainsi que les enjeux épistémologiques d'une telle démarche.

CINEMA ET POLITIQUE 1

Responsable : Agnès DEVICTOR

Le cinéma a partie liée avec la politique : des films traitent de sujets politiques ; le cinéma est l'objet de dispositifs publics d'intervention ; et la mise en scène de tout film est porteuse d'enjeux politiques. Ce séminaire examinera ces aspects en s'appuyant sur le cinéma iranien. Puis, les étudiants présenteront, à partir de leur mémoire, comment l'un de ces axes peut faire échos à leur recherche. Une seconde évaluation portera sur des questions soulevées durant le séminaire. Les étudiants extérieurs à la dominante cinéma, devront avoir suivi des cours pour posséder une culture en histoire du cinéma et des éléments de connaissance des dispositifs publics d'intervention dans ce secteur.

Réception des étudiants sur rendez-vous : agnes.devictor@univ-paris1.fr

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DU CINEMA

Responsable : Frédéric MONVOISIN

LE CINEMA JAPONAIS

Ce séminaire propose une introduction à l'histoire du cinéma japonais en se focalisant sur la façon dont ce cinéma s'est construit, d'abord suivant une conception bien spécifique de l'image cinématographique (katsudo shashin), puis en reprenant certaines qualités du cinéma occidental (eiga). Ce cours mettra en avant certaines périodes clés (cinéma des premiers temps, passage de l'ère Taisho à l'ère Showa, retour à la souveraineté, etc.) où se sont jouées des évolutions esthétiques en articulant contextualisation historique et analyse de films autour d'études de cas spécifiques. Avisée méthodologique, le séminaire souhaite introduire les étudiants aux enjeux de la recherche en histoire culturelle du cinéma pour une aire géographique étrangère tout en leur apportant des outils d'analyse de l'image.

ÉCONOMIE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Responsable : Guillaume VERNET

UNE ARCHEOLOGIE DE L' « EXCEPTION CULTURELLE »

Alors que le nouveau traité de libre-échange transatlantique et l'arrivée nouvelle d'acteurs transnationaux très puissants menacent le modèle de la « spécificité » ou de l'« exception » culturelle, ce séminaire souhaite contribuer à l'historiciser, en revenant sur les débats et dispositifs qui, au sein du champ cinématographique, l'ont progressivement façonné, des années 1920 à aujourd'hui.

SEMESTRE 2

LES FILMS EXPOSES. NOUVELLES FORMES D'ECRITURE ET DE VALORISATION DU CINEMA

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Voir page 27

ENJEUX HISTORIQUES DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE 1 : COLLECTION, CONSERVATION, RESTAURATION

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire a pour objet la question du patrimoine cinématographique envisagée dans une approche historique. Dans un premier temps, un panorama historique permet de retracer l'histoire des institutions et des pratiques patrimoniales, des origines à nos jours. Dans le second volet du séminaire sont abordées des questions particulières touchant aux notions de collection, de conservation et de restauration, au travers de séances de réflexion collective et de rencontres avec des professionnels. Au premier semestre de M2, le second volet de ce séminaire porte sur les questions de programmation et de valorisation du patrimoine, et consiste également en un atelier de programmation, en partenariat avec le CNC et le Festival de l'histoire de l'art.

CINEMA ET POLITIQUE 2

Responsable : Ania SZCZEPANSKA

Ce cours traitera de la question du témoignage filmé, à travers divers régimes d'images documentaires. Il permettra d'aborder un corpus varié de films documentaires, de photographies, d'images amateur fixes ou animées, analysées à la lumière de sources écrites et orales. Les œuvres étudiées interrogeront le témoignage dans son rapport à l'écriture de l'histoire contemporaine et de l'histoire de l'art. Ce séminaire s'adresse en priorité à des étudiant.e.s de la spécialité histoire du cinéma mais est tout à fait ouvert aux étudiant.e.s d'histoire de l'art qui n'ont pas suivi de cours de cinéma dans leur cursus.

La validation du séminaire consistera en un exercice d'analyse d'image ou de séquence filmée, présenté sous une forme audiovisuelle, par groupe de deux ou trois, dans le cadre de la collection « Une image, un regard », en lien avec le sujet de mémoire de l'étudiant.e. :

<https://mediatheque.univ-paris1.fr/ufr-03-histoire-de-lart-et-archeologie/serie-une-image-un-regard/>

CONSERVATION

SEMESTRE 1

METHODES DE RECHERCHES TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Les œuvres que vous allez étudier dans le cadre de vos mémoires en M1 et M2 ont une existence matérielle. Comment étudier cette matérialité ? Comment situer cette matérialité par rapport à une étude de l'existence des objets qui constituent vos corpus, de leur histoire ? Comment étudier la Technologie face à l'Histoire ?

Il y a quatre laboratoires publics du Ministère de la culture qui s'occupent des œuvres des collections nationales : le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre de Recherche Collections (CRCC), le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et le Laboratoire du Musée de la Musique. Nous allons aborder la nature de l'information générée par ces laboratoires ainsi que les moyens de l'exploiter selon vos sujets de recherches.

CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Claire BETELU

Cet enseignement constitue une initiation à la conservation préventive. Il aborde notamment les notions d'humidité absolue et relative ainsi que les paramètres permettant de définir des conditions optimales de conservation et d'exposition de biens culturels (climat, lumière, traitement d'infestation). On envisage également les modes d'évaluation (plans d'urgence et de conservation) et de gestion des collections (planification architecturale, aménagement des réserves et conditionnement des œuvres au transport)

PHILOSOPHIE

Pour le descriptif des séminaires complémentaires de Philosophie, veuillez consulter les brochures de l'UFR 10: <https://philosophie.panthonsorbonne.fr/formations/master-1-philosophie>

DROIT

SEMESTRE 1

DROIT DE LA CULTURE

Responsable : Christine PAUTI

La première partie du cours s'intéresse tout d'abord à l'évolution des politiques culturelles en France et à leur financement actuel, tant par l'État que par les collectivités territoriales. Les acteurs de la culture sont ensuite étudiés : acteurs publics, mais aussi privés.

La seconde partie du cours est consacrée au droit du patrimoine. Après l'étude de l'évolution historique des politiques patrimoniales en France, les principales procédures de protection du patrimoine sont étudiées.

La politique en faveur de la protection du patrimoine tant matériel qu'immatériel est ensuite détaillée. Enfin, un accent particulier est mis sur la circulation des biens culturels.

Ce cours est accessible à des étudiants non juristes.

SEMESTRE 2

PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Responsable : Tristan AZZI

La première partie du cours est consacrée à la définition des droits de propriété littéraire et artistique. Elle porte sur le droit d'auteur, lequel est attribué aux créateurs d'œuvres de l'esprit, mais aussi sur les droits voisins octroyés aux artistes-interprètes, aux producteurs de films et de disques ainsi qu'aux chaînes de radio et de télévision et, enfin, sur le droit *sui generis* dont sont investis les producteurs de bases de données. La seconde partie porte sur la réalisation de ces différents monopoles intellectuels : réalisation positive d'une part, dans la mesure où les titulaires de droits passent des contrats avec divers opérateurs (éditeurs et autres exploitants) ; réalisation négative d'autre part, qui consiste à agir en contrefaçon lorsque les droits sont violés.

EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL EN MASTER 1 ET RAPPORT

1. L'EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Une expérience en milieu professionnel de 175 heures (5 semaines), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire, est obligatoire en complément de la formation théorique en Master 1 dans chaque mention. Elle est réalisée entre l'année de L3 et l'année de M1 ou, à défaut, au cours de l'année de M1 et sera validée au cours du second semestre.

Attention : cette expérience en milieu professionnel ne doit en aucun cas empêcher les étudiants d'assister à leurs cours. C'est pourquoi il est préférable de la réaliser dans la période des vacances universitaires ou à temps partiel tout au long de l'année. Il est possible de valider une expérience en milieu professionnel effectuée précédemment *dans le secteur culturel*, à condition que celle-ci ait été effectuée après le 1^{er} janvier 2021 et n'ait pas été validée dans le cadre d'un cursus de Licence 3.

Sa durée est de 25 jours ouvrés (soit 5 semaines au total à raison de 5 jours par semaine à temps complet ou l'équivalent à temps partiel), répartie sur un ou plusieurs stages ou expériences de laboratoire. Conformément à la législation, une gratification est obligatoire si la durée du stage est supérieure à deux mois (soit 8 semaines à temps complet). Elle doit être versée mensuellement et elle est due à compter du premier jour du premier mois du stage.

Cas particuliers : Les étudiants salariés sur l'année universitaire (de septembre à juin), sur présentation d'un justificatif, sont dispensés de la moitié de l'expérience professionnelle. Les étudiants disposant d'un emploi salarié relevant du *domaine culturel* concerné par le Master 1, sur présentation d'un justificatif, sont dispensés de sa totalité ; ils remettront néanmoins un rapport équivalent, portant sur leur activité professionnelle.

Les étudiants n'ayant pas fait le nombre complet de jours doivent impérativement se manifester le plus tôt possible auprès de leur responsable de stage ou expérience de laboratoire et, en tout cas, avant le 31 mars 2022, date de remise du rapport. Les étudiants n'ayant pas remis de rapport à cette date passent du reste automatiquement en deuxième session. La session de rattrapage consiste en un rapport effectué sur une expérience professionnelle réalisée en mai/juin.

La ou le **responsable de stage ou de l'expérience de laboratoire** est la directrice ou le directeur du mémoire.

Les stages seront effectués dans le secteur culturel (galeries, musées, festivals, services culturels en administration, salle de cinéma, festival de cinéma, etc.).

L'expérience de laboratoire est effectuée en interne au sein d'un programme de recherche, piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'Université Paris 1. Un formulaire « Expérience pédagogique en laboratoire », à retirer auprès du secrétariat, est établi avant le début de l'activité.

Par ailleurs, il est à noter qu'aucune convention de stage (même en dehors du cursus) ne sera validée pour des périodes postérieures au 31 août 2021, sauf si l'étudiant apporte la preuve de son inscription pour l'année universitaire 2021/22.

2. LE RAPPORT

Le rapport devra être rendu sous forme papier au responsable ET sous forme numérique sur l'EPI, pour le **31 mars 2022**

Si plusieurs expériences professionnelles ont été réalisées, le rapport comprendra autant de parties que ces expériences, jusqu'à concurrence des 25 jours.

Le rapport sera composé des parties suivantes :

- présentation du lieu ou de la structure où s'est déroulée l'expérience en milieu professionnel (historique du lieu, identité, structure) ;
- description des missions de l'étudiant(e) (prévues par le contrat de stage ou le formulaire d'expérience en laboratoire et accomplies dans la pratique) ;
- analyse des savoirs et des compétences acquises durant l'expérience en milieu professionnel.

Les pièces à joindre sont :

- une ou plusieurs attestations de stage ou d'expérience en laboratoire signées par le responsable. Elles doivent comporter le nombre de jours de travail et attester de la durée du stage ou de l'expérience en laboratoire ;

Le rapport aura un format de 6 pages (12 000 à 15 000 signes, espaces compris). L'ensemble du rapport devra être rédigé dans une langue soignée et dans un style qui favorisera l'analyse de l'expérience plutôt que le récit anecdotique. La mise en forme devra mettre en valeur la clarté du propos. Elle pourra intégrer des photographies ou des illustrations si celles-ci sont décrites et analysées dans le corps du texte. Le titre du rapport devra mentionner l'identité de l'étudiant(e), le nom du directeur de recherche-tuteur du stage, le lieu et la durée de l'expérience en milieu professionnel ou en laboratoire ; il peut également comporter un sous-titre choisi librement par l'étudiant(e).

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2021/2022

M2

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022	
DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOUT 2022	
ENSEIGNEMENTS	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 20 septembre 2021 au samedi 18 décembre 2021
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 24 janvier 2022 au samedi 23 avril 2022
ÉCHÉANCES ADMINISTRATIVES	
Session unique	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DE SOUTENANCE	1 ^{er} juillet 2022

Selon l'article V B 3 du RCC en vigueur, «les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, **à titre dérogatoire et exceptionnel**, sur avis du directeur de mémoire ou de stage début septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. »

Le non-respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- **Parcours « Histoire de l'Art »**

- **Parcours « Histoire de l'Art-Columbia»**

- **Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»**

- **Parcours « Histoire de l'Architecture »**

- **Parcours « Histoire du Cinéma »**

- **Parcours « Digital, Médias, Cinéma »**

- **Parcours « Marché de l'Art »**

PRÉSENTATION

MASTER 2 PARCOURS HISTOIRE DE L'ART

Le master Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants en M2 la possibilité d'un parcours à finalité recherche. C'est une année charnière dans le parcours de formation en histoire de l'art, que l'étudiant(e) la conçoive comme la dernière année de sa formation, parachevant par la rédaction d'un nouveau mémoire de recherche un cycle de cinq années d'études avant d'entrer dans la vie professionnelle, ou que ce M2 soit pensé comme une année préparatoire à l'entrée en doctorat en histoire de l'art. Dans tous les cas, la rédaction du mémoire est le cœur de cette année où, après un premier apprentissage des méthodologies de la recherche en histoire de l'art en M1, il s'agit de livrer un travail personnel, alliant synthèse et développement d'une démarche interprétative. Le champ chronologique et géographique du M2 histoire de l'art est ouvert à l'ensemble des périodes et des aires géographiques couvertes par les enseignants-chercheurs de l'UFR 03, de l'Antiquité à la période contemporaine, de l'art occidental à une scène mondialisée, notamment pour la période contemporaine. Du point de vue méthodologique, ce Master s'appuie sur la conviction que l'histoire de l'art est située à un carrefour disciplinaire et que l'analyse de ses objets gagne à se nourrir des débats et outils des sciences humaines et sociales.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre. Il se compose pour chaque semestre de deux séminaires dont l'un avec l'enseignant directeur du mémoire. A cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

L'environnement institutionnel et de recherche dans lequel s'inscrit ce Master 2 est particulièrement riche. La proximité avec de grandes institutions patrimoniales et de recherche (INHA, INP, BnF, Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, Musée des Arts décoratifs, Musée National d'Art Moderne...) est particulièrement propice au tissage de liens permettant aux étudiants de découvrir concrètement les métiers de la recherche et du patrimoine en histoire de l'art.

Ce parcours est associé à un *dual degree* avec l'Université de Columbia (programme Alliance), qui permet l'échange d'étudiants américains et français durant le 1er semestre (étudiants de Columbia) ou le 2e semestre (étudiants de Paris 1) (voir la rubrique consacrée à ce parcours, pages 54 à 58).

Profil requis

Le parcours du M2 « Histoire de l'art » est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art et Patrimoine et musées, et désireux de poursuivre sa spécialisation et son expérience de la recherche.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire de l'art ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur inscription en s'inscrivant administrativement.

Principaux débouchés

En assurant des compétences scientifiques spécialisées, la formation prépare aux métiers de l'enseignement et de la recherche, du monde des musées et des institutions culturelles, à l'activité journalistique et au marché de l'art et à l'expertise. Elle permet d'accéder aux études doctorales, sous réserve d'acceptation du projet de thèse par l'École doctorale.

Responsable de la formation

Madame Sophie CRAS
Galerie Colbert (Bureau 113)
2, rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 « Histoire de l'Art »

- Organisation des enseignements -

Responsable : Sophie CRAS

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix		Crédits : 14	
Coefficient : 7			
Art antique			
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h	
>Orient hellénistique et romain I : : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	F. Villeneuve	24h	
>Architecture antique : langage et méthodes d’analyse	O.de Cazanove	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l’Italie républicaines	O.de Cazanove	24h	
Art médiéval			
>Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l’art du monde byzantin 1	Séminaire suspendu		
Questions d’iconologie monumentale	Ph Plagnieux	21h	
>Questions d’histoire de l’art médiéval1	A.O. Poilpré	21h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
Art des temps modernes			
Renaissance italienne 3	Ph. Morel	21h	
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 1	M. Weemans	21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l’art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 2	E. Jollet	21h	
Patrimoine et histoire de l’art 3	A. Bertinet	21h	
Art contemporain			
Problèmes d’interprétation en histoire de l’art contemporain 1	P. Wat	21h	
Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 3	P. Chevalier	21h	
Art, science et psychologie 1	P. Rousseau	21h	
Être artiste au XXeme siècle 1	Ph. Dagen	21h	
Arts et Sociétés 1	L. Bertrand Dorléac	24h	
>Méthodes de recherche technologique	W. Whitney	24h	
Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l’Afrique et l’Europe	M. Murphy	21h	
Histoire et esthétique de la photographie 2	M. Poivert	21h	
Histoire de l’architecture			
Histoire de l’architecture à la période contemporaine 1	J.-Ph. Garric	21h	
>Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l’architecture	E. Marantz	21h	
L’art du projet 1	J.-Ph. Garric et intervenants extérieurs	24h	
UE 2 Complémentaire : 1 séminaire au choix		Crédits : 14	
Coefficient : 7			
Un séminaire de la liste de l’UE 1		21h ou 24h	
UE 3 Langues :		Crédits : 2	
Coefficient : 1			
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant		60h	

>Matière commune M1/ M2

Semestre 4		Crédits : 30
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES CM
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix	Coefficient : 1	Crédits : 3
Art antique		
>Grecs et indigènes en Occident	A. Duplouy/ V. Capozzoli	24h
>Sculpture grecque	F. Prost	24h
>Orient hellénistique et romain II : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	C. Arnould-Béhar	24h
>Sanctuaires et territoires en Gaule romaine	O. de Cazanove / L. Laüt	24h
Art médiéval		
>Art et archéologie islamiques 2	J.-P. Van Staevel	24h
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 2	Séminaire suspendu	
Les arts monumentaux à l'époque médiévale : formes, matières fonctions	Ph Plagnieux	21h
>Questions d'histoire de l'art médiéval 2	F. Journot	21h
Amérique précolombienne		
> Journées d'archéologie précolombienne	B. Faugère	24h
Art des temps modernes		
Renaissance italienne 4	P. Morel	21h
Peinture en Europe du Nord (XVI ^e -XVII ^e siècles) 2	M. Weemans	21h
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVII ^e -XVIII ^e siècles) 3 (21h)	E. Jollet	21h
Patrimoine et histoire de l'art 4	A. Bertinet	21h
Art contemporain		
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 2	P. Wat	21h
Questions de peinture (XIX ^e -XX ^e siècles) 4	M. Gispert	21h
Art, science et psychologie 2	P. Rousseau	21h
Être artiste au XX ^e siècle 2	Ph. Dagen	21h
Arts et Sociétés 2	L. Bertrand Dorléac	24h
>Objet, Art, Territoires	S. Laurent	21h
>Art en Allemagne au XX ^e siècle	C. Wermester	
Histoire et esthétique de la photographie 3	M. Poivert	21h
Histoire de l'architecture		
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 2	J.P. Garric	21h
>Actualités de la recherche en histoire de l'architecture	E. Marantz / J.-F. Cabestan	21h
L'art du projet 2	J.-Ph. Garric et intervenants extérieurs	24h
UE 2 Complémentaire : 1 séminaire au choix	Coefficient : 1	Crédits : 3
Un séminaire de la liste de l'UE 1		21h ou 24h
UE 3 Mémoire :	Coefficient : 8	Crédits : 24
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)		100h
Volume semestriel minimum par étudiant		142h

>Matière commune M1/ M2

Master 2 / Parcours « Histoire de l'Art »

- Thèmes des cours -

ART ANTIQUE

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsables : Francis PROST

Voir page 28

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable : Maia POMADERE

LA MAISON DANS LE MONDE GREC, DES MINOENS A LA PERIODE HELLENISTIQUE

Voir page 28

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : François VILLENEUVE

REGIONS NON-MEDITERRANEENNES : ARABIE, MESOPOTAMIE, EGYPTES INTERIEURES, NUBIE

Voir page 28

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Voir page 28

ARCHITECTURE ANTIQUE : LANGAGE ET METHODES D'ANALYSE

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Voir page 29

SEMESTRE 4

GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsables : Alain DUPLOUY et Vincenzo CAPOZZOLI

Voir page 29

SCULPTURE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Voir page 29

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN II : ÉGYPTES, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Caroline ARNOULD-BEHAR

REGIONS MEDITERRANEENNES : JUDEE, SYRIE-PALESTINE, PHENICIE

Voir page 30

SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Laure LAÛT

Voir page 29

ART MÉDIÉVAL

SEMESTRES 3 & 4

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1 & 2

Séminaire suspendu en 2021/2022

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1 & 2

Les arts de l'Islam : actualité de la recherche et débats en cours

Responsable Jean-Pierre VAN STAEVEL

Voir page 30

Réception des étudiants en marge du séminaire, le vendredi au premier semestre, le jeudi au second semestre, ou sur rendez-vous.

SEMESTRE 3

QUESTIONS D'ICONOLOGIE MONUMENTALE A L'EPOQUE MEDIEVALE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Ce séminaire abordera le contexte de la commande, ainsi que les processus d'élaboration et les conditions de création de l'œuvre d'art, plus spécifiquement la sculpture funéraire. Dans une démarche cherchant à lier plus étroitement histoire, spiritualité et histoire de l'art, on traitera plusieurs études de cas.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1

Responsable : Anne -Orange POILPRE

Voir page 30

SEMESTRE 4

LES ARTS MONUMENTAUX A L'EPOQUE MEDIEVALE : FORMES, MATIERES, FONCTIONS

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Le séminaire de cette année sera consacré à une série d'études de cas concernant l'actualité la plus récente de la recherche sur les arts monumentaux dans l'occident médiéval.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 2

Responsable : Florence JOURNOT

Voir page 31

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 31

SEMESTRE 4

JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 31

HISTOIRE DE L'ART DES TEMPS MODERNES

SEMESTRES 3 & 4

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII^E-XVIII^E SIECLES) 2 ET 3

Responsable : Etienne JOLLET

Watteau : Le séminaire sera consacré à l'étude de l'œuvre de Watteau autour de la notion de « simplicité ». Il s'agira de rendre compte du rôle que joue dans sa production, étudiée dans l'ensemble de son développement, de l'articulation entre le simple et le complexe. La simplicité, c'est celle des thèmes, paysans ou galants ; celle des relations entre les êtres ; celle du savoir requis pour les comprendre ; celle des êtres, tel le Gilles, qui ne comprennent pas le monde. C'est aussi la pensée de l'origine, en référence à un univers pastoral primitif si important au XVIII^e siècle. C'est aussi l'interrogation de la dualité, celle du couple au premier chef et, au-delà, de la complexité des relations humaines. C'est enfin penser la relation entre le simple et le tout – la relation qui devrait être naturelle à la nature et qui ne l'est pas, du fait de la complexité du lien entre nature et culture, notamment dans le contexte de la « crise de la conscience européenne ».

SEMESTRE 3

RENAISSANCE ITALIENNE 3

Responsable : Philippe MOREL

METHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE

Après quelques séances relatives à l'actualité de la recherche, puis aux problèmes de méthode rencontrés au sein de thèses de doctorat en cours d'élaboration au sein du Centre d'histoire de l'art de la Renaissance, une série d'exposés sera consacrée aux expositions récentes ou en cours portant sur l'art de la Renaissance. Trois séances seront mutualisées avec le Séminaire collectif d'histoire de l'art de la Renaissance (qui réunit des enseignants et des étudiants de divers établissements universitaires).

PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI^E-XVII^E SIECLES) 1

Responsable : Michel WEEMANS

PIETER BRUEGEL. IMAGES TROUBLES EN PERIODE TROUBLEE

Dans sa biographie de Pieter Bruegel, Karel van Mander affirme que sur son lit de mort, le peintre fit promettre à sa femme de brûler certaines de ses œuvres, car elles auraient pu lui attirer des ennuis. L'une des questions qui a le plus marqué les études sur Bruegel est celle de la nature polémique de ses œuvres vis-à-vis des troubles politiques et religieux de son époque : la répression du pouvoir espagnol, le conflit opposant catholiques aux protestants, le développement aux Pays-Bas du protestantisme, de l'anabaptisme, du calvinisme, la furie iconoclaste (*beeldenstorm*) de 1566, le nicodémisme, ... Ce séminaire abordera les recherches récentes sur Bruegel liées notamment à ces questions. Il portera également sur l'une des caractéristiques fondamentales des œuvres de Bruegel : leur complexité narrative et visuelle. Celle-ci implique un ensemble de procédés visuels – profusion et enchevêtrement des figures, réduction et marginalisation des détails signifiants, paradoxes et ambiguïtés visuelles - qui visent à troubler le regard pour mieux susciter son intérêt et le conduire à spéculer. Des visites des collections de dessins et d'estampes de Bruegel et d'artistes néerlandais de son époque seront programmées (Fondation Custodia, Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, Cabinet des dessins du Louvre).

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 3

Responsable : Arnaud BERTINET

Ce cours est consacré aux développements récents de la recherche en patrimoine et musées.

SEMESTRE 4

RENAISSANCE ITALIENNE 4

Responsable : Philippe MOREL

IMAGE, CULTE ET AU-DELA

Ce séminaire vise essentiellement à réunir et faire dialoguer les recherches des membres (doctorantes, doctorants et docteurs ayant récemment soutenu leur thèse) du Centre d'Histoire de l'art de la Renaissance dans le domaine de l'art religieux de la Renaissance italienne. Les questions de l'incarnation, de la vision et de la fonction d'intercession des images seront au cœur de ces interventions.

Ce séminaire de recherche, qui se tiendra tous les mercredis du second semestre de 18h à 20h et sera mutualisé avec le M1, sera complété par des séances de méthodologie qui auront lieu, une semaine sur deux, le jeudi, en étant consacrées à l'avancée des travaux et mémoires des étudiants de master 2.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI^E-XVII^E SIECLES) 2

Responsable : Michel WEEMANS

Ce séminaire portera sur la présentation des recherches récentes sur le paysage aux Pays-Bas et ailleurs en Europe à l'époque de la première modernité.

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 4

Responsable : Arnaud BERTINET

Le séminaire aura lieu au Musée Carnavalet et traitera de sujets autour de cet établissement.

HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN

SEMESTRES 3 ET 4

PROBLEMES D'INTERPRETATION EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN 1 ET 2

Responsable : Pierre WAT

L'analyse de l'art contemporain met en jeu plusieurs démarches qui, réunies, construisent le jugement sur les œuvres d'art. Les artistes sont parfois interprètes de leur propre travail, les critiques construisent des jugements tributaires de l'évolution des idées, les historiens élaborent des notions ou des questions qui permettent d'étudier le passé. Toutes ces démarches n'aboutissent pas à un résultat équivalent mais signifient au contraire la dimension historique de tout jugement et la fonction de l'interprétation qu'elle soit déclarée en tant que telle ou au contraire implicite voire involontaire. A partir d'exemples, on cherchera à mettre en évidence la valeur d'interprétation dans le discours sur l'art.

ART, SCIENCE ET PSYCHOLOGIES (XIX^E-XX^E SIECLES) 1 ET 2

Responsable : Pascal ROUSSEAU

LES INTERMEDIAIRES : ART ET POLITIQUES DU GENRE AUX XX^E ET XXI^E SIECLES.

Ce séminaire sera consacré à l'étude de la question de la « fluidité des genres » dans les pratiques artistiques contemporaines. Il portera sur l'usage et les détournements des stéréotypes du genre et de la sexualité dans les représentations actuelles. Il se fera en lien avec un groupe d'étudiant.es de l'Ecole des Beaux Arts de Paris où auront lieu les séminaires tous les quinze jours, le mercredi de 10 heures à 13 heures. Il visera, au terme de l'année, à organiser, dans les salles des Beaux-Arts, une exposition consacrée à ce sujet. Ce séminaire est donc principalement destiné à ceux et celles qui souhaitent se familiariser avec le format de l'exposition et son commissariat.

Réception des étudiants le vendredi de 10 h00 à 12h00, bureau 114, Galerie Colbert

ÊTRE ARTISTE AU XX^E SIECLE 1 ET 2

Responsable : Philippe DAGEN

PORTRAIT DE L'ARTISTE EN AUTOCHTONE

En écho aux problématiques actuelles, on s'interrogera sur l'histoire, l'extension et la pertinence de notions telles qu'autochtonie et indigénité, notions devenues déterminantes dans nombre de débats et de combats qui animent le champ de la création plastique. La géographie et la chronologie seront largement ouverts : de l'entre-deux-guerres à aujourd'hui et sur tous les continents.

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert

ARTS ET SOCIÉTÉS 1 ET 2

Responsable : Laurence BERTRAND DORLEAC et Thibault BOULVAIN (IEP Paris)

LES CHOSES

Les artistes sont parmi les premiers à prendre au sérieux *les choses* qui donnent matière à penser, à croire, à rêver, à agir. C'est le constat des chercheurs et des chercheuses en histoire de l'art et plus généralement en sciences humaines et sociales. Ils ont depuis un certain temps considéré ces *choses* comme des *actants*, dignes de biographies. Elles sont à saisir comme des faits sociaux et politiques mais aussi artistiques, philosophiques, poétiques ... Ce séminaire ouvrira sur l'exposition que nous préparons pour le Musée du Louvre sur *Les choses. Une histoire de la nature morte depuis la préhistoire* (12 octobre 2022-23 janvier 2023). Il donne lieu à des publications dans la *Lettre du séminaire* consultable en français et en anglais sur le site : <https://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/>

Les séances auront lieu de 17h à 19h. 56 rue Jacob. Centre d'histoire. 1er étage. Salle du Traité. Le programme précis sera donné à la rentrée. Il est conseillé de s'inscrire en début de semestre auprès de lydia.subtil@sciencespo.fr

SEMESTRE 3

QUESTIONS DE PEINTURE (XIX^E-XX^E SIECLES) 3

Responsable : Pauline CHEVALIER

DANSES TRACÉES ET CHOREGRAPHIES DE PAPIER : NOTER ET DESSINER LA DANSE (XVIII^E-XX^E SIECLES)

Les tentatives de notation de la danse à des fins de diffusion, de mémorisation ou de création ont donné lieu à des expériences graphiques et plastiques remarquables depuis les premières années du XVIII^e siècle. Il s'agira d'interroger la place de ces corpus singuliers sur la longue durée et dans une histoire de l'art élargie. Comment ces objets-frontières entre danse et arts visuels révèlent-ils une évolution conjointe de la pensée du corps, du mouvement et de leurs représentations ? Le séminaire alternera travaux auprès des documents (BnF, INHA, CN D), invitations à des chorégraphes et discussions à partir de lectures partagées en début de semestre.

MÉTHODES DE RECHERCHES TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Voir page 39

ART ET MONDIALISATION. ÉCHANGES ET CIRCULATIONS ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Responsable : Maureen MURPHY

Voir page 34

HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 2

Responsable : Michel POIVERT

LE TIREUR PHOTOGRAPHE ET LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

Ce séminaire propose de réfléchir de façon concrète à la mise en place d'une méthode d'enquête sur les métiers du tirage photographique en vue de leur classement au Patrimoine Culturel Immatériel. En s'appuyant sur un comité scientifique, le semestre sera consacré à la définition des méthodes d'enquêtes, d'observation, d'analyse et de description du métier de tireur photographe. Le séminaire permettra aux étudiants de modéliser les fiches qui serviront au second semestre d'engager l'enquête auprès des artisans.

SEMESTRE 4

QUESTIONS DE PEINTURE (XIX^E-XX^E SIECLES) 4

Responsable : Marie GISPERT

LE CATALOGUE S'EXPOSE

Alors que l'histoire des expositions est, depuis quelques années, devenue un champ important de l'histoire de l'art, ce séminaire propose de réfléchir aux formes et aux enjeux d'un objet qui leur est étroitement lié : le catalogue. Source essentielle pour les historien.ne.s de l'art, le catalogue d'exposition ne saurait cependant être considéré comme un simple document. Parfois véritable objet artistique, il peut constituer comme une deuxième exposition, écrite le plus souvent *a priori*, et qui peut mettre en lumière des œuvres différentes, suggérer des rapprochements originaux, éclairer différemment les ambitions des commissaires.

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 3

Responsable : Michel POIVERT

LE TIREUR PHOTOGRAPHE ET LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL (SUITE)

Le séminaire mettra en application les méthodes d'enquête et de description des gestes du tireur photographe afin de construire l'argumentaire et les fiches de classement de ce métier d'art au titre du Patrimoine culturel immatériel.

ART EN ALLEMAGNE (XXe SIECLE)

Responsable : Catherine WERMESTER

Voir page 35

OBJET, ART TERRITOIRES

Responsable : Stéphane LAURENT

Voir page 34

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

SEMESTRES 3 ET 4

L'ART DU PROJET 1 ET 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Le séminaire l'Art du projet repose sur le partage d'enseignements pertinents, selon les périodes chronologiques et les thématiques des étudiants qui y participent, avec des enseignements d'histoire de l'architecture ou de domaines connexes (histoire de la construction, histoire de l'ornement, etc.). Il comprend aussi des visites d'édifices associées à des séances d'analyse.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 1 ET 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

ARCHITECTURES CONÇUES, ARCHITECTURES CONSTRUITES, ARCHITECTURES MEDIATISEES

L'œuvre architecturale implique un processus long, complexe et collectif. Construire pour un particulier et plus encore pour la communauté implique d'imaginer des formes et des espaces, de s'accorder sur un projet, de le construire grâce à des équipes, et souvent de le médiatiser. Ce séminaire trans-période s'appuie sur des cas d'étude pour analyser la diversité des approches de l'histoire de l'architecture selon les objets qu'elle étudie et les questions qu'elle leur adresse.

SEMESTRE 3

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Éléonore MARANTZ

Voir page 26

SEMESTRE 4

ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsables : Éléonore MARANTZ et Jean François CABESTAN

Voir page 37

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- **Parcours « Histoire de l'Art-Columbia»**
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS HISTOIRE DE L'ART-COLUMBIA

Le département d'Histoire de l'art et Archéologie de Columbia University et l'UFR 03 - Histoire de l'art et Archéologie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à Paris offrent un double diplôme de Master. Ce *dual degree*, qui repose sur la force du [programme Alliance](#), permet à Columbia University et à l'Université Paris 1 de proposer un enseignement supérieur transatlantique dans le domaine de l'Histoire de l'art. Le programme du double master offre aux étudiants l'occasion unique d'étudier dans deux des meilleures formations mondiales en la matière.

Les étudiants participant à ce programme passent un semestre au sein de l'université partenaire dans le courant de leur M2. Les étudiants de Columbia University voyagent lors du premier semestre, tandis que les étudiants de l'Université Paris 1 passent leur second semestre à Columbia. Dans le cadre du semestre dans leur institution d'origine, les étudiants suivent le cursus prévu ; à l'étranger, ils suivent un cursus spécifique, tout en répondant aux exigences du mémoire de master de leur université d'appartenance.

Il est à noter que la charge de travail pour les étudiants participant à ce programme de double diplomation est sensiblement plus importante que pour les étudiants en Master « simple » de Columbia University ou de l'Université Paris 1, à la hauteur des exigences légitimes de ce programme transatlantique.

Si l'étudiant répond aux exigences de validation des quatre semestres du programme de Master (M1 et M2), deux diplômes lui seront délivrés : d'une part, le *M.A. in Art history* de Columbia University et, d'autre part, le master Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Profil requis

Le programme est ouvert aux étudiants de l'Université Paris 1 inscrits en M1 du master Histoire de l'art et qui ont été acceptés en M2 Histoire de l'art. Le programme est ouvert aux étudiants de Columbia University inscrits en première année du *M.A. Art history*.

Modalités d'admission

Les étudiants intéressés par le Dual Degree sont invités à choisir le parcours de M2 Histoire de l'art dans leur souhait d'orientation. Ils doivent envoyer leur dossier de candidature **avant le 28 août** au Directeur de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS - UFR 03), Monsieur Francis PROST (dirufr03@univ-paris1.fr), avec copie aux membres du jury de sélection: Madame Sophie CRAS (sophie.cras@univ-paris1.fr) et Messieurs Arnaud BERTINET (arnaud.bertinet@univ-paris1.fr) et Olivier de CAZANOVE (cazanove@univ-paris1.fr). Un accusé de réception sera adressé.

Le dossier contiendra les pièces suivantes (en un seul fichier PDF) :

- un Curriculum Vitae (2 pages maximum, sans photo)
- un projet pédagogique (800 mots maximum) faisant apparaître l'intérêt pour le candidat de bénéficier des enseignements et de l'encadrement pédagogique du MA Art History ou du MA Modern Art: Critical and Curatorial Studies de Columbia (selon leur spécialité) pendant un semestre. Ce projet sera précis et argumenté, mettant en valeur la complémentarité qu'apportera cette formation par rapport au Master Histoire de l'art, dans la perspective d'un parcours académique et/ou professionnel futur. Un potentiel tuteur à Columbia sera mentionné.
- une copie de tous les relevés de notes postérieurs au baccalauréat (documents originaux en français) et une copie du PV de soutenance du mémoire de M1 (ou une attestation du directeur ou de la directrice du M1 mentionnant la note obtenue).
- une lettre de recommandation détaillée et rédigée en anglais d'un enseignant-chercheur de l'université Paris 1.
- une preuve du niveau linguistique requis en anglais (TOEFL avec une note minimale de 100). Le TOEFL est la seule certification acceptée. Les dossiers ne présentant pas la note minimale requise ne seront pas recevables (aucune exception ne pourra être faite).

La sélection s'effectue en deux étapes : une commission interne à l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS - UFR 03) pré-sélectionne les dossiers, et la décision finale d'admission relève de Columbia University. Les étudiants sélectionnés en sont informés dans le courant du mois de septembre.

Responsable de la formation

Madame Sophie CRAS
Galerie Colbert (Bureau 113)
2, rue Vivienne
75002 Paris

During the dual degree semester, each student would take: the required MA colloquium in curatorial studies plus three elective classes, including 4000-level lecture classes, or (by application) a Ph.D. seminar. Courses may be taken within the Art History Department at the graduate or 4000-level. Undergraduate courses will not be offered for credit in this program. Students will submit a thesis of at least 60 pages. This topic of the thesis work can be in any field of art history. During their semester at Columbia, the dual degree students will be supervised by the faculty dual degree coordinator (normally Frédérique Baumgartner). The academic supervisor of the students will be chosen among the Columbia faculty depending on their topic of interest. Close contact with their faculty director / supervisor at Paris 1 will be maintained and insured by the faculty supervisor(s) at Columbia

Program

Each student will plan the elective portion of his or her own curriculum with the dual degree coordinator's assistance (Frédérique Baumgartner / Francis Prost). Strong emphasis will be placed on choosing elective courses explicitly organized around issues of collecting and display. Cases may also be made, however, for the relevance of courses whose subject is defined by period or geography.

Similarly, dual degree students are expected to prepare theses on subjects involving collections, collecting, and display. Both the choice of the thesis topic and the composition of the MA thesis jury for the Paris students will be a shared decision between the Paris 1 and Columbia supervisors.

To be considered for admission to the dual degree program students should submit a statement of no more than 500 words explaining how the program will advance their career goals and present evidence of language skills necessary for graduate level work, as well as a letter of recommendation.

Applications will be considered by a small committee chaired by the Chair of the Department in close consultation with the counterpart program advisor at the other institution, in accordance with the regulations of the home university.

Costs

Paris 1 students will pay Paris 1 tuition and fees while they are enrolled in the MA program at Paris 1 and when they are enrolled for one semester at Columbia University. Paris 1 students registered at Columbia must pay (1) the fee for the International Student and Scholar Office and (2) either purchase Columbia Health Insurance or show that they have comparable coverage before they can waive the Columbia insurance at the beginning of each semester. Students also will be responsible for arranging their own housing in New York.

MA Curatorial Colloquium

This program is founded on the conviction that critics engaged with modern and contemporary art need to understand curatorial strategies and that curators must be able to write with full knowledge of critical theory. Taking advantage of both Columbia's location in one of the world's major centers for the production and display of modern art, and the department's close ties with the Museum of Modern Art, the Whitney Museum of American Art, and other institutions, the program immerses students in the art world of New York City.

At the heart of the program are the two MA colloquia described below. The MA Critical Colloquium, required of all students in the program and taken in the first term of study, is designed to explore issues of historical and critical method by focusing on them through the lens of a particular area of concern within the modernist field. These "lenses" will change from year to year, but an example would be the rise of photography within modernism. Another example might be notions of "primitivism" which would encompass discussion of ethnographic models in contemporary art; or contemporary architecture and theories of urbanism. The structure of the colloquium combines reading and analysis of texts by the major theorists and critics, among them several members of the department faculty. The MA Curatorial Colloquium, required of all students in the program and taken in the second semester of study, focuses on the theory and practice of museum and gallery display and is taught through consortorial arrangements with institutions in New York City, including MoMA and the Whitney Museum of American Art. In addition to department faculty, curators from MoMA, the Whitney, the International Center for Photography, and other institutions regularly participate in the colloquium.

Master 2 Histoire de l'Art
Parcours « Histoire de l'Art -Columbia»
Dual Degree

- Organisation des enseignements pour les étudiants de Paris 1 -

Responsable : Sophie CRAS

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix		Coefficient : 7	
		Crédits : 14	
Art antique			
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h	
>Orient hellénistique et romain I : : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	F. Villeneuve	24h	
>Architecture antique : langage et méthodes d’analyse	O.de Cazanove	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l’Italie républicaines	O.de Cazanove	24h	
Art médiéval			
>Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staebel	24h	
>Archéologie et Histoire de l’art du monde byzantin 1	Séminaire suspendu		
Questions d’iconologie monumentale	Ph Plagnieux	21h	
>Questions d’histoire de l’art médiéval1	A.O. Poilpré	21h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
Art des temps modernes			
Renaissance italienne 3	Ph. Morel	21h	
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVII ^e siècles) 1	M. Weemans	21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l’art moderne (XVII ^e -XVIII ^e siècles) 2	E. Jollet	21h	
Patrimoine et histoire de l’art 3	A. Bertinet	21h	
Art contemporain			
Problèmes d’interprétation en histoire de l’art contemporain 1	P. Wat	21h	
Questions de peinture (XIX ^e -XX ^e siècles) 3	P. Chevalier	21h	
Art, science et psychologie 1	P. Rousseau	21h	
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 1	Ph. Dagen	21h	
Arts et Sociétés 1	L. Bertrand Dorléac	24h	
>Méthodes de recherche technologique	W. Whitney	24h	
>Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l’Afrique et l’Europe	M. Murphy	21h	
Histoire et esthétique de la photographie 2	M. Poivert	21h	
Histoire de l’architecture			
Histoire de l’architecture à la période contemporaine 1	J.-Ph. Garric	21h	
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l’architecture	E. Marantz	21h	
L’art du projet 1	J.-Ph. Garric et intervenants extérieurs	24h	
UE 2 Complémentaire : 1 séminaire au choix		Coefficient : 7	
		Crédits : 14	
Un séminaire de la liste de l’UE 1		21h ou 24h	
UE 3 Langues :		Coefficient : 1	
		Crédits : 2	
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant			60h

>Matière commune M1/ M2

Pour le descriptif des séminaires de Paris 1, se reporter aux pages 47-52

Semestre 4		Crédits : 30
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES CM
UE 1 : MA Colloquium (24h)	Coefficient : 1	Crédits : 3
UE 2 : Séminaires de parcours	Coefficient : 1	Crédits : 9
	Selon offre de Columbia University	12h
	Selon offre de Columbia University	12h
	Selon offre de Columbia University	12h
UE 3 : Mémoire validé à Paris 1	Coefficient : 8	Crédits : 18
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)		100h
Volume semestriel minimum par étudiant		160h

>Matière commune M1/ M2

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Histoire de l'Art -Columbia»

Dual Degree

- Organisation des enseignements pour les étudiants de Columbia -

Responsable : Sophie CRAS

Semestre 3		Crédits : 30
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES
		CM
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix	Coefficient : 2	Crédits : 12
Art antique		
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h
>Orient hellénistique et romain I : : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	F. Villeneuve	24h
>Architecture antique : langage et méthodes d'analyse	O.de Cazanove	24h
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	O.de Cazanove	24h
Art médiéval		
>Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staebel	24h
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	Séminaire suspendu	24h
Questions d'iconologie monumentale	Ph Plagnieux	21h
>Questions d'histoire de l'art médiéval 1	A.O. Poilpré	21h
Amérique précolombienne		
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h
Art des temps modernes		
Renaissance italienne 3	Ph. Morel	21h
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 1	M. Weemans	21h
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 2	E. Jollet	21h
Patrimoine et histoire de l'art 3	A. Bertinet	21h
Art contemporain		
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 1	P. Wat	21h
Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 3	P. Chevalier	21h
Art, science et psychologie 1	P. Rousseau	21h
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 1	Ph. Dagen	21h
Arts et Sociétés 1	L. Bertrand Dorléac	24h
>Méthodes de recherche technologique	W. Whitney	24h
>Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe	M. Murphy	21h
Histoire et esthétique de la photographie 2	M. Poivert	21h
Histoire de l'architecture		
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 1	J.-Ph. Garric	21h
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture	E. Marantz	21h
L'art du projet 1	J.-Ph. Garric et intervenants extérieurs	24h
UE 2 Complémentaire : 3 séminaires au choix	Coefficient : 3	Crédits : 18
A choisir dans la liste de l'UE 1		21h ou 24h
Volume semestriel minimum par étudiant		84h

>Matière commune M1/ M2

Pour le descriptif des séminaires de Paris 1, se reporter aux pages 47-52

Semestre 4		Crédits : 30
UE 1 Mémoire validé à Columbia	Coefficient : 1	Crédits : 30

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art-Columbia »
- **Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »**
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS HISTOIRE DE L'ART-PHILOSOPHIE

Dans ce parcours, il s'agit d'opérer la convergence entre deux discours majeurs sur l'art : l'histoire de l'art et la philosophie de l'art. On tirera parti des tensions fondatrices de la culture occidentale : les rapports entre théorie et pratique, conceptualisation et empiricité, induction et déduction, définition et description, temporalité et atemporalité. L'intérêt est de prendre la mesure de la manière dont ces différentes approches se mêlent et s'enrichissent réciproquement : par la prise en considération de l'historicité des catégories, la conceptualisation du devenir des formes artistiques, l'intégration dans la pratique des discours théoriques.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre. Il se compose pour chaque semestre de deux séminaires dont l'un est dispensé à l'UFR 03 (Histoire de l'art) et l'autre à l'UFR 10 (Philosophie). A cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

Profil requis

Le parcours du M2 « Histoire de l'art/Philosophie » est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art, Patrimoine et musées et Philosophie. Il s'adresse tout particulièrement à ceux qui ont suivi dans les années précédentes des enseignements leur ayant permis d'acquérir des bases dans les domaines concernés par le master.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire de l'art/Philosophie ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur inscription en s'inscrivant administrativement.

Principaux débouchés

En assurant des compétences scientifiques spécialisées, la formation prépare aux métiers de l'enseignement et de la recherche, de la critique d'art et du journalisme. Elle permet d'accéder aux études doctorales, sous réserve d'acceptation du projet de thèse par l'École doctorale.

Responsable de la formation

Monsieur Etienne JOLLET
Galerie Colbert
2, rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Histoire de l'Art/ Philosophie »

- Organisation des enseignements -

Responsable : Etienne JOLLET

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		HEURES	
		CM	TD
UE 1 Histoire de l'art : 1 séminaire au choix	Coefficient : 7	Crédits : 14	
> Archéologie de la cité grecque		24h	
> Céramique et architecture grecques		24h	
>Orient hellénistique et romain I : : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale		24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines		24h	
Architecture antique : langage et méthodes d'analyse		24h	
>Art et archéologie islamiques 1		24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1		24h	
Questions d'iconologie monumentale		21h	
>Questions d'histoire de l'art médiéval 1		21h	
> Archéologie et arts précolombiens		24h	
Renaissance italienne 3		21h	
Peinture en Europe du Nord (XVI ^e -XVII ^e siècles) 1		21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVII ^e -XVIII ^e siècles)		21h	
Patrimoine et histoire de l'art 3		21h	
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 1		21h	
Questions de peinture (XIX ^e -XX ^e siècles) 3		21h	
Art, science et psychologie 1		21h	
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 1		21h	
Arts et Sociétés 1		24h	
>Méthodes de recherche technologique		24h	
Histoire et esthétique de la photographie 2		21h	
>Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe		21h	
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture		21h	
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 1		21h	
L'art du projet 1		24h	
UE 2 Philosophie : 1 séminaire au choix	Coefficient : 7	Crédits : 14	
Cours de mise à niveau		26h	
Éthique appliquée		19h30	
Ethique et finance		19h30	
Histoire de la philosophie ancienne		19h30	
Histoire de la philosophie arabe ou médiévale		19h30	
Histoire de la philosophie moderne A		19h30	
Histoire de la philosophie moderne B		19h30	
Histoire de la philosophie contemporaine A		19h30	
Histoire de la philosophie contemporaine B		19h30	
Histoire de la philosophie politique		19h30	
Histoire de la théorie économique		19h30	
Histoire des doctrines juridiques		19h30	
Métaphysique		19h30	
Phénoménologie		19h30	
Philosophie/histoire des sciences A		19h30	
Philosophie/histoire des sciences B		19h30	
Philosophie/histoire des sciences formelles A		19h30	
Philosophie/histoire des sciences formelles B		19h30	

Philosophie du droit 1	19h30	
Philosophie de l'art	19h30	
Philosophie de la connaissance et du langage	19h30	
Philosophie des religions	19h30	
Philosophie des sciences sociales	19h30	
Philosophie du langage	19h30	
Philosophie économique	19h30	
Philosophie française contemporaine	19h30	
Philosophie morale	19h30	
Philosophie politique 1	19h30	
Philosophie sociale	19h30	
Socio-anthropologie des techniques contemporaines	19h30	
Théorie du droit	19h30	
Théorie sociale et normativité	19h30	
UE 3 Langues :	Coefficient : 1	Crédits : 2
Langue vivante		18h
Volume semestriel minimum par étudiant		58h30

>Matière commune M1/ M2

Pour le descriptif des séminaires de Paris 1, se reporter aux pages 47-52

Pour le descriptif des séminaires de philosophie, consulter le site de l'UFR 10 :
<https://philosophie.pantheonsorbonne.fr/formations/master-2-philosophie>

Semestre 4		Crédits : 30
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		HEURES CM
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix	Coefficient : 1	Crédits : 3
>Grecs et indigènes en Occident		24h
>Sculpture grecque		24h
>Orient hellénistique et romain II : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre		24h
>Sanctuaires et territoires en Gaule romaine		24h
>Art et archéologie islamiques 2		24h
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 2		24h
Les arts monumentaux à l'époque médiévale : formes, matières fonctions		21h
>Questions d'histoire de l'art médiéval 2		21h
> Journées d'archéologie précolombienne		24h
Renaissance italienne 4		21h
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 2		21h
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 3		21h
Patrimoine et histoire de l'art 4		21h
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 2		21h
Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 4		21h
Art, science et psychologie 2		21h
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 2		21h
Arts et Sociétés 2		24h
Objet, Art, Territoires		21h
Histoire et esthétique de la photographie 3		21h
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 2		21h
Actualités de la recherche en histoire de l'architecture		21h
L'art du projet 2		24h
UE 2 Complémentaire : 1 séminaire au choix	Coefficient : 1	Crédits : 3
Éthique appliquée 2		19h30
Histoire de la philosophie ancienne		19h30
Histoire de la philosophie arabe ou médiévale		19h30
Histoire de la philosophie moderne A		19h30
Histoire de la philosophie moderne B		19h30
Histoire de la philosophie contemporaine A		19h30
Histoire de la philosophie contemporaine B		19h30
Histoire de la philosophie politique		19h30
Histoire de la théorie économique		19h30
Histoire des doctrines juridiques		19h30
Langue philosophique		19h30
Métaphysique		19h30
Phénoménologie		19h30
Philosophie/histoire des sciences C		19h30
Philosophie/histoire des sciences D		19h30
Philosophie/histoire des sciences formelles C		19h30
Philosophie/histoire des sciences formelles D		19h30
Philosophie du droit 2		19h30
Philosophie de l'art		19h30
Philosophie de la connaissance et du langage		19h30
Philosophie des religions		19h30
Philosophie des sciences sociales		19h30
Philosophie du langage		19h30
Philosophie économique		19h30
Philosophie française contemporaine		19h30
Philosophie morale		19h30
Philosophie politique 2		19h30
Philosophie sociale 2		19h30
Socio-anthropologie des techniques contemporaines		19h30
Théorie du droit		19h30
Théorie sociale et normativité		19h30
UE 3 Mémoire :	Coefficient : 8	Crédits : 24
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)		105h
Volume semestriel minimum par étudiant		145h30

>Matière commune M1/ M2

Pour le descriptif des séminaires de Paris 1, se reporter aux pages 47-52 et pour les séminaires de philosophie, consulter le site de l'UFR 10 : <https://philosophie.panthonsorbonne.fr/formations/master-2-philosophie>

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art-Columbia»
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»
- ***Parcours « Histoire de l'Architecture »***
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Le master Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants en M2 la possibilité d'un parcours spécialisé en histoire de l'architecture, qui est l'aboutissement des enseignements dispensés dans ce domaine dans les années précédentes, notamment en M1. Le cadre géographique et chronologique des objets d'étude abordés est essentiellement la France, l'Europe et l'extension internationale de leur production architecturale du XVIII^e siècle à nos jours. La définition de l'architecture englobe les productions bâties ou dessinées, les pratiques pédagogiques, les discours et les différents types de médiatisation (de l'imprimé à l'exposition et au numérique). Si les points communs sont nombreux entre histoire de l'art et histoire de l'architecture, en termes de méthode, ce dernier domaine présente néanmoins des spécificités liées à la nature des objets architecturaux ou urbains étudiés, au lien de nécessité qu'ils entretiennent le plus souvent avec la société, enfin, à une historiographie spécifique. Ce qui justifie une relative autonomie de cette spécialité dans le contexte général de l'histoire de l'art.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre. Il se compose pour chaque semestre de deux séminaires dont l'un est dispensé à Paris 1 (UE 1) et l'autre (UE 2) à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, dans le cadre d'un partenariat entre les deux établissements. A cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

Les partenariats s'établissent autour de l'accueil d'étudiants en stage, de l'organisation conjointe de journées d'études, du travail des étudiants de M2 sur les fonds d'archives, dans le cadre de leurs recherches, ou de la participation à des projets de recherche collectifs. Les principaux partenaires sont : la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'École de Chaillot, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, l'Institut national d'histoire de l'art, la Bibliothèque nationale de France.

Profil requis

Le parcours du M2 « histoire de l'architecture » du Master Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art et Patrimoine et musées. Il s'adresse tout particulièrement à ceux qui ont suivi dans les années précédentes des enseignements leur ayant permis d'acquérir des bases dans cette spécialité.

Il est également ouvert aux diplômés en architecture ayant déjà rédigé en master un mémoire de recherche se rattachant au domaine de l'histoire de l'architecture, ou aux étudiants d'autres parcours pouvant se prévaloir d'une préparation à la spécialité enseignée.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire de l'architecture ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur inscription en s'inscrivant administrativement.

Principaux débouchés

Les débouchés après le M2 concernent les domaines du patrimoine architectural ou de l'action culturelle : études architecturales et urbaines ou emplois dans la médiation culturelle pour des collectivités ou des professionnels du patrimoine. Les étudiants titulaires de ce master sont susceptibles de s'inscrire en doctorat à Paris 1 ou dans un autre établissement accueillant des thèses en histoire de l'architecture, en fonction de leur domaine d'étude et sur accord d'un directeur de thèse.

Responsable de la formation

Monsieur Jean-Philippe GARRIC
Galerie Colbert (Bureau 121)
2, rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Histoire de l'architecture »

- Organisation des enseignements –

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
UE 1 : Spécialité	Coefficient : 8	Crédits : 16	21h
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 1		J.-Ph. Garric	
UE 2 : Complémentaire	Coefficient : 6	Crédits : 12	21h/24h
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture		E. Marantz	
L'art du projet 1		J.-Ph. Garric et intervenants extérieurs	
UE 3 : Langues	Coefficient : 1	Crédits : 2	
Volume horaire minimum étudiant		60h	

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
UE 1 Spécialité	Coefficient : 1	Crédits : 3	21h
Histoire de l'architecture à l'époque contemporaine 2		J.-Ph. Garric	
UE 2 complémentaire (1 stage de 175h ou 1 séminaire à choisir)	Coefficient : 1		
Crédits : 3	entre 21h et 175h		
Actualités de la recherche en histoire de l'architecture (21h)		E. Marantz/J.-F. Cabestan	
L'art du projet 2 (24h)		J.-Ph. Garric et intervenants extérieurs	
Stage de 175h			
UE 3 : Mémoire	Coefficient : 8	Crédits : 24	
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)		100h	
Volume horaire minimum étudiant		142h	

Master M 2 / Parcours « Histoire de l'Architecture »

- Thèmes des cours –

UE 1 : SPECIALITE

SEMESTRES 3 ET 4

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 1 ET 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

ARCHITECTURES CONÇUES, ARCHITECTURES CONSTRUITES, ARCHITECTURES MEDIATISEES

L'œuvre architecturale implique un processus long, complexe et collectif. Construire pour un particulier et plus encore pour la communauté implique d'imaginer des formes et des espaces, de s'accorder sur un projet, de le construire grâce à des équipes, et souvent de le médiatiser. Ce séminaire trans-période s'appuie sur des cas d'étude pour analyser la diversité des approches de l'histoire de l'architecture selon les objets qu'elle étudie et les questions qu'elle leur adresse.

UE 2 : COMPLEMENTAIRE

SEMESTRE 3 et 4

L'ART DU PROJET 1 ET 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Le séminaire l'Art du projet repose sur le partage d'enseignements pertinents, selon les périodes chronologiques et les thématiques des étudiants qui y participent, avec des enseignements d'histoire de l'architecture ou de domaines connexes (histoire de la construction, histoire de l'ornement, etc.). Il comprend aussi des visites d'édifices associées à des séances d'analyse.

SEMESTRE 3

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Éléonore MARANTZ

Voir page 26

SEMESTRE 4

ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsables : Éléonore MARANTZ et Jean François CABESTAN

Voir page 37

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art-Columbia»
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS HISTOIRE DU CINÉMA

Le parcours « Histoire du cinéma » en M2, seul de ce genre en France à être pleinement intégré à une UFR d'Histoire de l'art, fait suite à une formation de spécialité en histoire du cinéma au sein de la L3 et du M1 d'histoire de l'art. Il est également lié au master mention Patrimoine et musées par le biais d'une mutualisation d'enseignements.

Le parcours « Histoire du cinéma » entend développer une approche historique des images animées. Cette formation s'organise autour de trois axes majeurs, qui articulent l'apprentissage de la recherche fondamentale et les pratiques professionnelles : le travail sur les archives cinématographiques et audiovisuelles, l'étude du patrimoine cinématographique et la création documentaire. Dans son volet « archives », elle permet d'acquérir des compétences en matière de recherche, d'identification et d'analyse d'images. Le volet « patrimoine » consiste dans une étude de l'histoire et des modalités actuelles de la conservation, de la restauration et de la valorisation des films du patrimoine. Le volet « création documentaire » est consacré à un apprentissage de l'écriture et de la réalisation de films documentaires, appuyé sur un enseignement sur l'histoire de ce genre et un dialogue avec des cinéastes autour de leurs projets et réalisations.

Les enseignements proposés permettent de couvrir différentes aires géographiques du cinéma mondial (cinéma américain, d'Europe occidentale, cinématographies des pays d'Europe de l'Est, cinéma asiatique, cinématographie moyen-orientale...). Ces séminaires travaillent autour de problématiques théoriques, historiques, politiques et artistiques.

Après le socle commun de M1, dans lequel les enseignements de la spécialité Histoire du cinéma permettent l'acquisition de connaissances d'ordre historique et historiographique et de compétences méthodologiques générales, le parcours « Histoire du cinéma » en M2 offre des enseignements articulant une approche académique et des pratiques professionnalisantes dans le domaine des images d'archives, du patrimoine cinématographique et de la création documentaire.

Il est conseillé aux étudiants de licence visant une inscription dans le parcours « Histoire du cinéma » de s'inscrire dès le M1 dans le master Histoire de l'art pour y suivre les enseignements de la spécialité Histoire du cinéma, qui constituent la meilleure préparation au parcours de M2.

Le parcours « Histoire du cinéma » dispose d'un vaste réseau de partenariats institutionnels qui sont les principaux acteurs dans le milieu des archives et du patrimoine cinématographiques et audiovisuels. Ces partenaires interviennent activement dans la formation, par des interventions dans les enseignements, l'accueil de séances de cours, l'accueil d'étudiants en stage et la proposition de sujets de recherche.

Ces partenaires sont : les Archives françaises du film du CNC, la Cinémathèque française, la Cinémathèque de Toulouse, l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD), la Bibliothèque nationale de France (départements des Arts du spectacle et de l'Audiovisuel), l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et l'Inatèque, le Forum des Images, la fondation Jérôme Seydoux-Pathé, l'Institut de Recherche et d'Innovation (IRI) du Centre Georges Pompidou et l'association Périphérie, ainsi que le cinéma Le Méliès de Montreuil.

Profil requis

Le parcours du M2 « Histoire du cinéma » du Master mention Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art, Patrimoine et musées et Cinéma. Il s'adresse particulièrement aux étudiants intéressés par la question des archives et du patrimoine cinématographiques, ainsi qu'aux politiques du cinéma.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire du cinéma ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur inscription en s'inscrivant administrativement.

Principaux débouchés

Les étudiants du parcours « Histoire du cinéma » sont susceptibles de trouver un emploi dans les domaines suivants : recherche et analyse d'archives pour les documentaires historiques au cinéma ou à la télévision ; écriture, réalisation et production de documentaires ; conservation, restauration et valorisation du patrimoine cinématographique (programmation en salle, festivals, édition DVD/VOD, etc.). Ils ont également la possibilité de se présenter aux concours pour des emplois publics, notamment au CNC, ainsi que de se présenter aux concours de la Femis, notamment dans les filières réalisation et distribution-exploitation.

Responsable de la formation

Madame Sylvie LINDEPERG
Galerie Colbert (Bureau 122)
2, rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Histoire du Cinéma »

- Organisation des enseignements -

Responsable : Sylvie LINDEPERG

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 Méthodologie de la recherche	Coefficient : 5	Crédits : 10	
Les images d'archive au cinéma : prise et reprise	S. Lindeperg	24h	
UE 2 Spécialité (Deux séminaires obligatoires)	Coefficient : 9	Crédits : 18	
Islam, guerre, archives	A. Devictor	24h	
Enjeux historiques du patrimoine cinématographique 2 : programmation, édition, valorisation	D. Vezyroglou	24h	
UE 3 Langues :	Coefficient : 1		
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant		90h	

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Méthodologie de la recherche	Coefficient : 2	Crédits : 4	
Dialogues : les écritures documentaires de l'histoire	S. Lindeperg	24h	
UE 2 : Séminaire de parcours (un séminaire au choix)	Coefficient : 4	Crédits : 4	
Histoire et pratique de la critique et de l'exploitation	S. Goudet	24h	
Création documentaire contemporaine : écriture, production, distribution	A. Szczepanska	24h	
UE 3 : Outils de la recherche et de l'insertion professionnelle (un élément au choix)	Coefficient : 0	Crédits : 2	
Images documentaires	Séminaire suspendu	20h	
Histoire culturelle du cinéma	D. Vezyroglou	20h	
Théâtres de la mémoire	S. Lindeperg	20h	
Les Rencontres de la Cinémathèque universitaire	D. Vezyroglou	20h	
Genèses cinématographiques	Séminaire suspendu	20h	
UE 4 : Mémoire ou réalisation de fin d'études	Coefficient : 10	Crédits : 20	
Formation à la recherche (en autonomie)			100h
Volume semestriel minimum par étudiant		258h	

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours Histoire du cinéma

- Thèmes des cours -

SEMESTRE 3

UE 1 : Méthodologie de la recherche

LES IMAGES D'ARCHIVE AU CINEMA : PRISE ET REPRISE

Responsable : Sylvie LINDEPERG

L'idée de filmer pour l'Histoire est contemporaine de la naissance du cinéma. Le séminaire suivra la généalogie de cette notion et analysera les collections et les premières écritures cinématographiques à base d'archives. Puis il s'attachera au tournant de la Seconde Guerre mondiale en étudiant l'enregistrement et le réemploi des images prises par les opérateurs alliés et nazis, leurs réinterprétations au fil du temps dans le cadre de nouveaux récits et de nouvelles formes comme le docu-fiction. Il proposera enfin une réflexion sur les questions éthiques soulevées par la transformation et le remontage des images du passé.

UE 2 : Spécialité (2 séminaires au choix)

ISLAM, GUERRE, ARCHIVES

Responsable : Agnès DEVICTOR

Ce séminaire analyse des corpus de films tournés en temps de guerre, à partir des années 80, par des protagonistes d'un conflit au Moyen-Orient. Il étudie les enjeux politiques et mémoriels que ces films représentent pendant et après les guerres quand ils deviennent archives. Il pose d'abord la question du rapport de l'Islam à l'image, interroge ensuite la production de ces films et ce qu'ils montrent des conflits, depuis la guerre Iran-Irak, en passant par les conflits au Liban et les guerres en Afghanistan, jusqu'à la guerre en Syrie. Puis, à partir d'une liste donnée, l'étudiant étudiera un film, un livre, ou une thématique relative à ces enjeux et qu'il présentera à l'oral dans un travail collectif.

Réception des étudiants sur rendez-vous : agnes.devictor@univ-paris1.fr

ENJEUX HISTORIQUES DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE 2 : PROGRAMMATION, EDITION, VALORISATION

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Dans la continuation du cours « Enjeux historiques du patrimoine cinématographique 1 » (M1, S2), ce séminaire a pour objet l'exploration des diverses modalités d'exposition et de valorisation du patrimoine cinématographique, de la programmation à l'édition DVD ou VOD, en passant par les manifestations patrimoniales comme les festivals. En collaboration directe avec certains de nos partenaires, il vise à donner aux étudiants une expérience professionnalisante par le biais d'un atelier de programmation qui donnera lieu à des projections réelles.

SEMESTRE 4

UE 1 : Méthodologie de la recherche

DIALOGUE : LES ECRITURES DOCUMENTAIRES DE L'HISTOIRE

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Ce séminaire propose une série de rencontres avec des cinéastes ayant réalisé des documentaires, des essais, des installations vidéo traitant de questions ou de sujets historiques. Nous dialoguerons avec eux sur les écritures cinématographiques de l'histoire et tout particulièrement sur leurs usages des images d'archives.

UE 2 : Séminaire de parcours (un séminaire au choix)

HISTOIRE ET PRATIQUES DE LA CRITIQUE ET DE L'EXPLOITATION

Responsable : Stéphane GOUDET

À partir d'une histoire comparée de la critique et de l'exploitation (essentiellement Art et Essai) d'après-guerre (nées du ventre commun des ciné-clubs), nous analyserons les enjeux de ces deux secteurs économiques décisifs et de ces deux manières complémentaires d'aimer et de partager le cinéma. Mais nous les envisagerons également en termes de pratiques (à partir notamment de l'exemple d'Abbas Kiarostami) et nous nous efforcerons d'établir à leur propos un diagnostic on ne peut plus contemporain.

CREATION DOCUMENTAIRE CONTEMPORAINE : ECRITURE, PRODUCTION, DISTRIBUTION

Responsable : Ania SZCZEPANSKA

Ce séminaire est né d'une volonté d'expérimenter de nouvelles passerelles entre recherche et création cinématographique. Il prend la forme d'un atelier de montage d'archives qui se déroule essentiellement au second semestre (préparé en amont au cours du premier semestre). Le séminaire s'inscrit dans la continuité du cours de Sylvie Lindeperg " Les images d'archive du cinéma : prise et reprise " (S1). L'atelier est mené à partir des archives audiovisuelles du Ministère de la défense (ECPAD) et d'autres fonds d'archives. Il exige une maîtrise minimum d'un logiciel de montage de base. Il implique également un grand investissement des étudiants en dehors des heures de cours ainsi qu'un réel désir de création documentaire.

Attention : le nombre d'étudiants accepté est très limité. La participation à l'atelier est fixée le jour de la pré-rentree, lors d'un entretien oral avec Ania Szczepanska. La liste des admis à cet atelier est définie au début de l'année universitaire.

UE 3 : Outils de la recherche et de l'insertion professionnelle (un élément au choix)

IMAGES DOCUMENTAIRES

Séminaire suspendu en 2021/2022

HISTOIRE CULTURELLE DU CINEMA

Responsables : Dimitri VEZYROGLOU, Christophe GAUTHIER, Stéphanie LOUIS et Nicolas SCHMIDT (Paris 1 – INHA / IHTP)

Site internet : <http://www.ihtp.cnrs.fr/content/histoire-culturelle-du-cinema>

THEATRES DE LA MEMOIRE

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Site internet : <http://theatresdelamemoire.blogspot.fr/>

LES RENCONTRES DE LA CINEMATHEQUE UNIVERSITAIRE

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Site internet : <http://www.cinematheque-universitaire.com/>

GENESES CINEMATOGRAPHIQUES

Séminaire suspendu en 2021/2022

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art-Columbia»
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Média, Cinéma»
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART PARCOURS DIGITAL, MÉDIAS, CINEMA

Une formation adaptée aux attentes des recruteurs

Le parcours « Cinéma, télévision, nouveaux médias » du Master 2 Histoire de l'art forme une vingtaine d'étudiants chaque année à devenir, grâce aux enseignements de professionnels reconnus, des spécialistes des médias capables d'être opérationnels dès l'obtention de leur diplôme dans les métiers de la production, de la distribution et des ventes internationales, de la programmation et du management des industries de l'image et du web. Depuis 2016, le Master a renforcé ses cours couvrant le « digital ». Le master est aujourd'hui identifié parmi les professionnels comme étant le **Master « DMC »** de Paris 1, acronyme de « *Digital, Media, Cinéma* ».

Les adresses web du master : <http://www.timedia.fr/> et <http://www.master-DMC.fr>

Un cadre d'enseignement exceptionnel

L'année scolaire se déroule dans les magnifiques locaux de la Galerie Colbert située 6, rue des Petits Champs dans le 2e arrondissement de Paris, à deux pas du Louvre, du Palais-Royal et de l'Opéra Garnier.

Des enseignements universitaires et professionnels d'excellence

Co-dirigé par Nicolas Brigaud-Robert (Professeur associé à Paris 1 et dirigeant d'entreprise dans les médias depuis plus de vingt ans, fondateur du groupe Films Distribution) et par Stéphane Goudet (chercheur, critique de cinéma et exploitant du cinéma « Le Méliès »), le Master offre aux étudiants l'assurance d'un enseignement de très grande qualité, délivré par des intervenants exceptionnels.

Depuis six ans, deux professionnels à l'expertise reconnue l'un dans l'économie digitale : Cyril Barthet (Fondateur de Vodkaster), l'autre dans le cinéma et la télévision, Jean-Pierre Dusséaux (Producteur et dirigeant de VAB Productions) accompagnent également le déroulement des enseignements, les interventions professionnelles et le parcours des étudiants.

Sous le contrôle et avec le concours d'universitaires, les enseignements sont délivrés par une cinquantaine de professionnels parmi lesquels :

Voyelle **ACKER** (France TV Nouvelles Ecritures), Philippe **ASKIENAZY** (Scanbuy), Cyril **BARTHET** (Vodkaster), Lorenzo **BENEDETTI** (Studio Bagel), Jean-Claude **CAMUS** (Jean-Claude Camus Productions), Takis **CANDILIS** (Lagardère Entertainment), Sébastien **CAREIL** (SND), Nathalie **CHASSIGNEUX** (Avocate), Giuseppe **DE MARTINO** (Dailymotion), Antoine **DENIS** (Rezo), Thibault **D'ORSO** (Spideo), Nicolas **DUMONT** (Canal +), Jean-Pierre **DUSSEAUX** (VAB Productions), Sarah **EGRY** (Cinémage), Ghislain **FARIBEAULT** (Marc Dorcel), Aladin **FARRE** (K'ien Productions), Pierre-Emmanuel **FLEURANTIN** (Festival du film européen des Arcs), Gilles **FREISSINIER** (Arte), Sydney **GALLONDE** (VAB Productions), Bibiane **GODFROID** (M6), Sophie **GOUPIL** (Les Poissons Volants), Laurent **GREGOIRE** (Adequat), Pierre **GUYARD** (Nord-Ouest Films), Rémi **JIMENEZ** (M6), Guy **LAURENT** (Scénariste de « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? »), François **LHEMERY** (Microsoft), Mathieu **MAIRE DU POSET** (Ulule), Gabriel **MENDELBAUM** (Spideo), Hélène **MERILLON** (YouBoox), Jean-Yves **MIRSKI** (FICAM), Bernard **PACCALET** (JLA Productions), Albin **PEDROIA** (Médias Radios et Télédiffusés), Robert **REA** (Ellipse Animation), Bouchra **REJANI** (Shine France), Ellen **SCHAFER** (SND), Ludovic **SIGERE** (Telfrance), Michael **SWIERCZYNSKY** (Forum des Images), Charles **TOUBOUL** (AB Distribution), Lionel **UZAN** (Fédération), Christian **VALSAMIDIS** (Avocat, associé du cabinet Taylor Wessing), Gérald-Brice **VIRET** (Canal+).

Une formation alliant savoirs universitaires et pratiques professionnelles

L'originalité du Master et l'intérêt des professionnels pour les étudiants issus de cette formation s'expliquent par la complémentarité entre les connaissances acquises durant l'année de type créatives (développement de projet, lecture de scénario), les connaissances pratiques en gestion de projet (recherche de financement, montage des dossiers de subventions, production) et les notions de stratégies globales (communication, stratégie et management des médias traditionnels et des nouveaux médias).

L'année universitaire débute avec un séminaire d'intégration se déroulant sur trois jours. Il inclut un mini-séminaire de négociation qui se poursuit au long des deux semestres.

Au premier semestre, l'étudiant(e) suit trois cours en Méthodologie de la recherche (UE 1) (Economie et financement du cinéma et de l'audiovisuel ; la production cinématographique ; le marché télévisuel) et quatre cours en Analyse des marchés (UE 2) (Métiers et filières du cinéma et de l'audiovisuel ; la production audiovisuelle, études de cas ; dramaturgie et analyse des images ; marketing et économie de la distribution), ainsi qu'un cours de langue (UE 3).

Au cours de l'année, les étudiants sont amenés à effectuer des travaux de groupe, parfois confiés par des entreprises associées à la formation : fiches de lecture, études de faisabilité, organisation d'événements. Tout au long de l'année, les étudiants sont appelés à organiser des tables-rondes, des journées d'études et des soirées-débats avec le concours des éditions Dixit, du Media Club et de l'APC.

A cette occasion, sont invités les principaux responsables des secteurs d'activités concernés. Chaque année les étudiants de la promotion organisent encore une rentrée inaugurale autour d'une personnalité. Les interventions des professionnels font l'objet d'un bref résumé figurant sur le site conçu et géré par les étudiants de la promotion : www.timedia.fr

Durant l'année, les étudiants accéderont ainsi à une formation professionnelle d'excellence dans les matières suivantes :

- Production audiovisuelle et cinématographique, acquisitions et ventes internationales,
- Lecture de scénario, critique et analyse des contenus
- Développement de projets. Économie des médias et montages financiers des dossiers de subvention et de production.
- Management, communication et stratégie dans les médias et les nouveaux médias.

Sont également programmés chaque semaine, des cours en anglais pour apprendre le vocabulaire et les techniques professionnelles anglo-saxonnes dans le domaine des médias.

Les connaissances acquises durant l'année sont testées chaque semestre lors d'examens organisés dans les conditions réelles d'exercice des professionnels. Les étudiants sont ainsi amenés à tester leurs connaissances sur le cas « producteur » : développement et financement de fictions, d'émissions et le cas « négociateur » : prévente, achat et distribution de projets audiovisuels et cinématographiques. Enfin, par groupes de 4 à 5, les étudiants devront réaliser un projet en parallèle de leur cursus, qu'ils devront soutenir devant un jury de professionnels, dans un esprit entrepreneurial. Ce type d'enseignement, fondé sur **l'APP (apprentissage par projet)**, est un des atouts majeurs de la formation.

Profil requis

Le parcours du M2 « Cinéma, télévision et nouveaux médias » du Master mention Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art, Patrimoine et musées et Cinéma. Il s'adresse tout particulièrement à ceux qui ont suivi dans les années précédentes des enseignements leur ayant permis d'acquérir des bases dans les domaines concernés par le master.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours Cinéma, télévision et nouveaux médias. Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Après une première sélection sur dossier, 80 étudiants sont auditionnés à la fin du mois de juin. Les auditions sont individuelles, se déroulent pendant environ 20 mn devant un jury composé de professionnels des secteurs concernés sous la supervision du directeur du master. Au final, 20 étudiants sont retenus. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur inscription en s'inscrivant administrativement.

Principaux débouchés

Le taux d'activité professionnelle des 3 dernières promotions est de 84% début 2015 avec 63% d'embauches en CDI/CDD et 21% d'anciens étudiants devenus créateurs d'entreprises, freelance ou intermittents.

80% de ces étudiants ont trouvé leur premier emploi en moins de 6 mois après la fin de leur cursus.

Les statistiques de ces dernières promotions confirment le succès du Master auprès des recruteurs

La renommée du Master s'est également accrue auprès des étudiants, ce qui est un excellent signe de reconnaissance avec un nombre de candidatures en hausse chaque année. En effet le nombre de candidats n'a cessé d'augmenter avec des profils de plus en plus diversifiés et issus de formations d'excellence (grandes écoles de commerce, écoles d'ingénieur, sciences politiques, journalisme).

Les métiers

La production :

- **Acheteur de programmes** : Fort de sa connaissance de ce que diffusent les diffuseurs concurrents et de la spécificité de sa chaîne, il prospecte sur les marchés de programmes les produits potentiellement diffusables.
- **Business Affair** : il négocie les contrats.
- **Concepteur/conseiller de programmes** : il recherche les nouveaux concepts, apporte aux responsables d'antenne des propositions de contenus, des conseils sur le style et les choix de programmation.
- **Conseiller artistique** : il recherche les projets et les suit jusqu'à leur mise à l'antenne. Il coordonne les différentes phases d'écriture et de réécriture des programmes, depuis le concept jusqu'à la mise en image.
- **Conseiller de programme** : il apporte à l'antenne, dans un domaine particulier, les concepts et les programmes adaptés au diffuseur.
- **Développeur de projet** : il travaille sur les premières étapes de la création ; charge à lui de trouver et réunir les talents autour du sujet.
- **Distributeur** : il est le mandataire du producteur. Il assure le lancement, la promotion, le marketing du film qui lui a été confié
- **Producteur** : il n'a pas qu'une fonction de gestion. Dirigeant souvent une équipe d'écriture, il doit encore posséder un savoir-faire en ce domaine. Il lui revient encore d'établir une stratégie de communication.
- **Responsable de diffusion** : il est celui qui coordonne les émissions telles qu'elles sont proposées aux téléspectateurs.
- **Responsable de programmation** : il compose la grille de programme, optimisant en permanence la qualité des genres offerts (magazines, fiction, cinéma etc.), en tenant compte des droits détenus par le diffuseur.

Les emplois télévisuels :

En 2011, le nombre total des emplois dans les chaînes généralistes publiques et privées s'élève à plus de 15 000 personnes. A cela s'ajoute les 5 000 emplois salariés que représente l'édition de chaînes thématiques.

Les achats de programmes et leur gestion concentrent environ le tiers des charges d'exploitation des chaînes de télévision. La production de programmes audiovisuels à destination de la télévision se développe de plus en plus et représente quant à elle plus de 10 000 emplois en 2011.

Les emplois cinématographiques :

Les sociétés concernées par la production, la distribution et l'exploitation cinématographiques emploient une dizaine de milliers de personnes.

- **Distributeur** : il est le mandataire du producteur. Il assure le lancement, la promotion, le marketing du film qui lui a été confié
- **Programmateurs** : Il est en contact avec des circuits d'exploitation, il détermine, en accord avec le distributeur, les salles les plus appropriées au film
- **Exploitant** : il assure la commercialisation des films auprès de publics d'âge, de niveau socio-culturel, de provenance géographique différente.

Les emplois nouveaux médias :

Les nouveaux médias couvrent une large palette de métiers et d'orientations possibles liés à Internet et au mobile, notamment la production de contenus pour de nouveaux modes de diffusion (webdocumentaire, webséries, etc.), le développement de nouvelles plateformes de diffusion (Multichannel network, services de vidéo à la demande, etc.), ainsi que la maîtrise des nouveaux outils de communication et de marketing (social media, community management, datamining, etc.).

Les principaux secteurs de recrutement sont :

Les chaînes télévisées, les distributeurs et producteurs cinématographiques, les sociétés de production audiovisuelle, les web TV, les opérateurs de téléphonie mobile, les groupes de média et les institutions publiques.

A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous la liste des entreprises ayant embauché nos étudiants en CDI et CDD lors des deux précédentes années :

TF1, Newen, Shine, Arte, SND, UniversCiné, Le Pacte, Euronews, Festival du Film Régions d'Europe de Beauvais-Oise, OCS, Universal Networks International, Com'By AVM, Mars Films, AH ! Production, Pulsar Productions, Les Films du Kiosque, Cinemage, NBC Universal, Reed Midem, Watchever GMBH, Eurosport, Wild SideVideo, NRJ 12, Be Bright Productions, Havas Media, AB Groupe, Rightster, Upside Distribution, Argus de la Presse, Numéro 5 Productions, Warner Bros, Festival de Cinéma Européen des Arcs, Marché du film à Cannes, The Picture Factory, About Premium Content, Discovery Channel, UGC, C Productions, Live-clicker, Full Dawa Prod, PROCIREP, PR Newswire, Les Productions du trésor, France 24, beIN Sport, ReservoirProd, Vodkaster, Premium Films, Magnolia Noir, ZED, Speechco, GOFast Films, Bee Films, Ecran Total, CinefeelProd, Yukunkun Productions, Endemol, Dream On, La Compagnie des Phares et Balises, Marché du Film Classique au Festival Lumière, Chaula.tv, France Médias Monde, NMC Production, TelFrance, WIDE, Cinégo.net, Patrick Spica Productions, MC4, Stone Angels, UniversalPictures, Social-Moov, Mandarin Cinéma, Films Distribution, Webmedia, Creative Sound, Lagardère Entertainment, Studio 89, Zobra Production, Memento Films International., K'ien 'Productions, OMD, Banijay, Quad Productions, Alter Films.

Responsables de la formation

Monsieur Stéphane GOUDET
Galerie Colbert (Bureau 118)
2, rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur Nicolas BRIGAUD-ROBERT
Galerie Colbert (Bureau 118)
2, rue Vivienne
75002 Paris

Liste des intervenants professionnels

Prénom, nom	Société, fonction
Michael ABECASSIS	Responsable artistique TF1 Films Production
Charles-Marie ANTHONIOZ	Producteur exécutif Love Streams (productions Agnès B)
Sébastien AUSCHER	Responsable du marketing international Pathé
Jean-Luc AZOULAY	Production audiovisuelle – Groupe JLA
Cyril BARTHET	Vodkaster Président fondateur
Antoine DENIS	REZO FILMS – cinéma /distribution
Marianne DESCAMPS	DRH M6
Jean-Pierre DUSSEAU	VAB Productions Producteur
Henri ERNST	UGC Distribution
Thomas KLOTZ	Cabinet Thomas Klotz
Guylaine BAUDRY	TF1 Responsable relations Écoles
Nicolas BRIGAUD ROBERT	Directeur Films distributions Agent artistique Aura
Rodolphe BELMER	Directeur général adjoint Canal+
Simon BROOK	Réalisateur
Catherine CAHEN	Cinétévé Directrice générale
Jean-Claude CAMUS	Producteur de spectacles vivants
Jean-François CAMILLERI	Directeur général Disney
Christophe COURTOIS	Directeur de la distribution SND
Jérôme CHUNG	Consultant spécialiste VOD
Didar DOMEHRI	Films Distribution Directrice des ventes internationales
Pierre-Emmanuel FLEURANTIN	Ego Productions Directeur financier
Laurent FONNET	NRJ
Olivier GIEL	Responsable des opérations audiovisuelles Comédie Française
Alexandre HALLIER	Producteur associé La Générale de production
Remi JIMENEZ	M6 Responsable acquisitions cinéma groupe M6 (M6, Paris Première, Téva)
Frédéric KREBS	Directeur général adjoint Allociné

Bertrand de LABBEY	Directeur Artmédia
Claude LACAZE	Directeur de l'information Présidence de France Télévisions
Catherine LAMOUR	Directrice artistique du Festival des 4 écrans
Olivier LAROUSS CARRERAS	Directeur MC Productions
Éric LEDELEY	Professeur de négociation
Vincent LEGOFF	Responsable de l'antenne et programmation Eurosport
Philippe LORNAC	Programmation audiovisuelle
Christophe MARRATIER	Spécialiste des armes et uniformes pour le cinéma
Fabienne MARTIN	Directrice déléguée aux activités numériques et partenariat cinéma Inrocks
Anthony MAUGENDRE	Auteur Directeur Artistique
Alexandre MICHELIN	Microsoft Directeur des nouveaux médias
Jean-Yves MIRSKI	Directeur général SEVN
Fabrice MOLLIER	TF1 Directeur du marketing et de la prospective
Denis OFFROY	Président Cofiloisirs
Frédéric OLIVENNES	France Télévision
Daniel PATTE	Directeur Délégué de la programmation France 2
Albino PEDROIA	AP Conseil
Éric PERRON	Chef costumier
Vianney POUYAT	Producteur musical KeffrenProd.
Julien ROUCH	Diligence Films
Mehdi SABBAR	Formateur en négociation et Responsable Financier de SOFICINEMA
Arnaud SIMON	Directeur de l'antenne Eurosport 1&2
Frédéric TERNON	Responsable des droits d'auteur, Canal+
Laurent THIBIERGE	Effervescence Groupe
Joël THIBOUT	Directeur Backup Films
Vincent TOLEDANO	Avocat
Lionel UZAN	Directeur adjoint du groupe Fédération

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Digital, Médias, Cinéma »

- Organisation des enseignements -

Responsables : Stéphane GOUDET et Nicolas BRIGAUD-ROBERT

BONUS : Langue vivante au premier semestre

SEMESTRE 3				CREDITS : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	CM	TD	COEFF.	CREDITS	
UE 1 : Méthodologie de la recherche Coefficient : 9					Crédits : 17
Économie du digital et des groupes audiovisuels	20h		2	4	
Socio-économie de la télévision et du cinéma	24h		2	4	
Normes et régulations dans les industries de l'image	24h		2	4	
Champs professionnels du digital, des médias et du cinéma		24h	1	2	
Les Nouveaux modèles d'entreprises digitales de la startup à la licorne	24h		2	3	
UE 2 : Analyse des pratiques et des contenus Coefficient : 5					Crédits : 11
Financement et gestion de la production cinéma	16h		1	3	
Analyse des images	24h		2	4	
Le Cas producteur : produire un long métrage		24h	2	4	
UE 3 : Langues Coefficient : 1					
Anglais		24h			
Volume horaire étudiant	204h				

SEMESTRE 4				CREDITS : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	CM	TD	COEFF.	CREDITS	
UE 1 : Méthodologie de la recherche Coefficient : 5					Crédits : 9
Le Marché mondial des films et des programmes	16h		2	4	
Marketing du cinéma et des programmes		10h	1	1	
Histoire et pratiques de la critique et de l'exploitation	24h		2	4	
UE 2 : Analyse des pratiques et des contenus Coefficient : 7					Crédits : 7
La Production de télévision : du développement à la programmation		16h	2	2	
L'Année des médias : bilan sectoriel		12h	2	2	
La Disruption dans les industries culturelles et créatives		12h	1	1	
Le Cas entrepreneur: créer une start-up dans les médias et le digital		12h	2	2	
UE 3 : Expérience en milieu professionnel Coefficient : 6					Crédits : 14
Stage (3 mois minimum) et rapport de stage.		420h	7	14	
Volume horaire étudiant	522h				

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Digital, Médias, Cinéma »

- Thèmes des cours -

UE 1 : Méthodologie de la recherche

SEMESTRE 3

ÉCONOMIE DU DIGITAL ET DES GROUPES AUDIOVISUELS

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Le cinéma est une industrie. Il mobilise d'importantes ressources, génère quantité d'activités secondaires, suscite un intérêt croissant à la fois des pouvoirs publics et des grands groupes industriels privés. Le cours d'économie pose les fondamentaux des montages financiers, les étapes imposées aux producteurs ainsi que la diversité des guichets auxquels s'adressent les entrepreneurs de ce secteur d'activités. La moitié de l'enseignement sera consacrée à l'économie de la production télévisuelle.

Socio-économie de la télévision et du cinéma

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Etude des pratiques professionnelles et des enjeux des champs de l'ensemble de la chaîne de valeur de la production à la diffusion cinéma et audiovisuelle.

Normes et régulations dans les industries de l'image

Cours assuré par des intervenants professionnels

Champs professionnels du digital, des médias et du cinéma

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Les Nouveaux modèles d'entreprises digitales de la startup à la licorne

TD assurés par des professionnels

SEMESTRE 4

LE MARCHÉ MONDIAL DES FILMS ET DES PROGRAMMES*

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Etude des conditions commerciales et juridico-financières présidant à la circulation des œuvres de cinéma et de télévision dans le monde.

MARKETING DU CINÉMA ET DES PROGRAMMES

TD assurés par des professionnels

HISTOIRE ET PRATIQUES DE LA CRITIQUE ET DE L'EXPLOITATION

Responsable : Stéphane GOUDET

Voir page 72

UE 2 : Analyse des pratiques et des contenus

SEMESTRE 3

Financement et gestion de la production cinéma

TD assurés par des professionnels

ANALYSE DES IMAGES

Responsable : Stéphane GOUDET

Jusqu'à une période récente, les images ont été analysées dans une perspective plus académique que commerciale. Il s'agit de montrer que l'analyse des images et de leur dispositif est une étape indispensable à leur fabrication, quel que soit le format qui leur sera donné. La maîtrise des moyens conceptuels est apportée par un spécialiste à la fois universitaire, critique de cinéma et directeur artistique d'une salle d'art et d'essai.

LE CAS PRODUCTEUR : PRODUIRE UN LONG METRAGE*

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Analyse de la production d'un film de long métrage à partir d'études de cas dans une approche multidisciplinaire : juridique, financière et commerciale.

SEMESTRE 4

LA PRODUCTION DE TELEVISION : DU DEVELOPPEMENT A LA PROGRAMMATION

L'ANNEE DES MEDIAS : BILAN SECTORIEL

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Bilan des résultats annuels des différents secteurs couverts par le master digital, médias, cinéma ; donnant lieu à publication par les étudiants d'un ouvrage destiné aux professionnels et distribué à partir de mois de février.

LA DISRUPTION DANS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES

Responsable : Guillaume VERNET

LE CAS ENTREPRENEUR : CREER UNE START-UP DANS LES MEDIAS ET LE DIGITAL

SEMESTRE 3

ANGLAIS

Responsable : Sarah GOULD

Considérant le rôle essentiel joué par les programmes anglo-saxons dans le paysage audiovisuel et cinématographique français, le TD se centre sur l'anglais du secteur. L'enseignement s'applique à mieux faire comprendre le vocabulaire et les expressions idiomatiques propres au secteur du cinéma et de l'audiovisuel.

SEMESTRE 4

STAGE

Durée : 3 mois

Réalisé chez un diffuseur, une société de production, de distribution ou chez un exploitant, un établissement de crédit, ou un organisme professionnel.

Le stage donne lieu à un rapport qui fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury composé de professionnels.

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art-Columbia»
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital , Médias, Cinéma »
- **Parcours « Marché de l'Art »**

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART PARCOURS MARCHÉ DE L'ART

Créé en 2007, le Master 2 Histoire de l'Art parcours Marché de l'Art à finalité professionnelle offre une formation pluridisciplinaire unique en Histoire de l'art, Droit et Économie pour préparer aux différents métiers en lien avec le commerce de l'art.

Adossé à la tradition d'excellence universitaire de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la formation se veut en lien direct avec des professionnels reconnus du secteur. Tourné vers le national et l'international et au plus proche de l'actualité du marché, la formation mêle enseignements théoriques et pratiques, avec des visites et conférences prévues sur les sites mêmes du commerce de l'art. Un accent particulier est mis sur le marché de l'art moderne et contemporain, avec l'intervention de spécialistes du domaine.

Le Master 2 Histoire de l'Art parcours Marché de l'Art s'inscrit dans la suite logique de la double licence « Droit / Histoire de l'art et Archéologie », du M1 Histoire de l'art et du M1 Droit des Affaires dans lesquels sont fléchés des parcours spécifiques.

Pluridisciplinaires, les principaux enseignements portent sur le droit, la fiscalité, l'histoire de l'art, l'économie, la gestion et les langues :

Droit

- Droit d'auteur appliqué au marché de l'art
- Droit des contrats appliqué au marché de l'art
- Droit des assurances appliqué au marché de l'art
- Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art
- Fiscalité du marché de l'art
- Rencontres professionnelles

Histoire de l'Art

- Approches pratiques et théoriques de l'art et du marché
- L'art des années 1960 à nos jours
- Savoirs et pratiques professionnels (Christie's Paris)
- Au choix, un des séminaires chrono-culturels de M2 offerts par l'UFR 03
- Cours d'anglais spécifique au marché de l'art

Économie

- Approche économique des arts et de la culture
- Économie et gestion des œuvres d'art

Le Master comprend un **stage obligatoire** au 2e semestre d'une durée de trois à six mois permettant aux étudiants d'acquérir une expérience formatrice et enrichissante au sein des entreprises et institutions d'accueil.

Depuis 2012, un partenariat privilégié s'est tissé avec Christie's Paris [<http://www.christies.com/features/welcome/french/overview>] pour mettre en place un cycle de conférences assurées par les collaborateurs de la maison de ventes.

Profil requis

- Étudiants titulaires d'un Master 1 en Histoire de l'Art, ainsi que d'une Licence en Droit ou d'une bi-licence Droit-Histoire de l'art et archéologie.
- Étudiants titulaires d'une double formation en Droit et en Histoire de l'art (notamment la double licence Droit-Histoire de l'art et archéologie).
- Validation des acquis de l'expérience

Il est par ailleurs rappelé qu'au sens de la loi, le master mention Histoire de l'art, parcours de M2 « Marché de l'art » n'accorde pas le bénéfice de la Licence Histoire de l'art et archéologie, telle que requise par le Conseil des ventes pour une inscription au concours de commissaire-priseur. Les étudiants ne disposant pas de la licence HAA veilleront à en tenir compte dans leur projet professionnel ; ils pourront notamment s'inscrire, en parallèle, en L3 HAA parcours intensif (pour les titulaires d'une licence hors SHS) ou en L3 HAA parcours Histoire de l'art (pour les titulaires d'une licence SHS).

Modalités d'admission

La formation est ouverte à la fois à l'EDS et à l'UFR 03. Les étudiants déposent leur candidature auprès de l'une ou de l'autre composante, selon qu'ils disposent d'un M1 en Droit (candidature déposée auprès de l'EDS dans la mention « Droit des affaires ») ou d'un M1 en Histoire de l'art (candidature déposée auprès de l'UFR 03 dans la mention « Histoire de l'art »). Les formations proposées sont identiques, mais un seul diplôme est délivré dans la mention d'inscription de l'étudiant.

Attention : selon que l'étudiant s'inscrit en droit (EDS) ou en Histoire de l'art (UFR 03), il relève du RCC de la mention « Droit des affaires » ou du RCC de la mention « Histoire de l'art ».

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Marché de l'art ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur inscription en s'inscrivant administrativement.

Principaux débouchés

- Sociétés de ventes volontaires et sociétés d'assurance
- Conseil artistique des banques et du monde de la finance
- Expertise artistique et financière
- Gestion de collections publiques, privées ou d'entreprises
- Institutions et associations à caractère culturel
- Professions juridiques, avocat spécialiste du marché de l'art
- Galeries d'art
- Design, entreprises d'art, communication

Responsables de la formation

Monsieur Arnaud BERTINET

Monsieur Tristan AZZI

3, rue Michelet
75006 Paris

m2marchedelart@univ-paris1.fr

Association étudiante : <http://www.ammassorbonne.wordpress.com/>

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Marché de l'Art »

- Organisation des enseignements -

Responsables : Arnaud BERTINET (UFR 03) et Tristan AZZI (EDS)

BONUS : Langue vivante au premier semestre

Semestre 3			Crédits : 30		
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	VOLUME HORAIRE		INFO RCC	
		CM	TD	COEF	ECTS
UE 1 Droit				8	12
Droit d'auteur appliqué au marché de l'art	T.Azzi	12h		1	1,5
Droit des contrats appliqué au marché de l'art	T.Azzi	12h		1	1,5
Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art	M.Ranouil	12h		1	1,5
Droit des assurances appliqué au marché de l'art	M.Ranouil	12h		1	1,5
Fiscalité du marché de l'art	R. Bourget	24h		2	3
Statut des professions (accueil professionnels)	Professionnels	24h		2	3
UE 2 Économie				2	4
Approche économique des arts et de la culture	S.Pflieger	24h		1	2
Economie et gestion des œuvres d'art	S;Pflieger	18h		1	2
UE 3 Histoire de l'Art (4 séminaires)				4	12
Trois séminaires obligatoires					
Approches pratiques et théoriques de l'Art et du Marché (XIXe-XXIe siècles)	A. Bertinet	21h		1	3
L'art des années 60 à nos jours	P. Dagen	21h		1	3
Savoirs et pratiques professionnels (Christie's Paris)	Professionnels	20h		1	3
Un séminaire au choix parmi :					
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h		1	3
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h		1	3
>Orient hellénistique et romain I : : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	F. Villeneuve	24h		1	3
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	O.de Cazanove	24h		1	3
>Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staebel	24h		1	3
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	Séminaire suspendu	0		1	3
Questions d'iconologie monumentale	Ph Plagnieux	21h		1	3
>Questions d'histoire de l'art médiéval 1	A.O. Poilpré	21h		1	3
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h		1	3
Renaissance italienne 3	P. Morel	21h		1	3
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 1	M. Weemans	21h		1	3
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 2	E. Jollet	21h		1	3
Patrimoine et histoire de l'art 3	A. Bertinet	21h		1	3
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 1	P. Wat	21h		1	3
Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 3	P. Chevalier	21h		1	3
Art, science et psychologie 1	P. Rousseau	21h		1	3
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 1	Ph. Dagen	21h		1	3
>Méthodes de recherche technologique	W. Whitney	24h		1	3
>Objet, Art, Territoires)	S. Laurent	21h		1	3
> Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe	M. Murphy	21h		1	3
Histoire et esthétique de la photographie 2	M. Poivert	21h		1	3
UE 4 Langues				1	2
Anglais			18h		
Volume semestriel minimum par étudiant		239h			

Semestre 4		Crédits : 30		
UE 1 Expérience en milieu professionnel				
Stage et rapport de stage			420h	

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Marché de l'Art »

- Thèmes des cours –

UE1 : DROIT

DROIT D'AUTEUR APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Tristan AZZI

Le séminaire a pour objectif de former les étudiants aux règles du droit d'auteur liées au marché de l'art. Sont d'abord examinées les différentes catégories d'œuvres d'art protégées par le droit d'auteur (œuvres graphiques et plastiques, œuvres photographiques, œuvres de *design*, etc.) ainsi que les conditions de leur protection. L'analyse se concentre ensuite sur l'application, en matière d'œuvres d'art, des différentes prérogatives composant le droit d'auteur. Sont successivement envisagés le droit moral, le droit de représentation – qui consiste notamment ici en un droit d'exposition publique –, le droit de reproduction et, enfin, le droit de suite.

DROIT DES CONTRATS APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Tristan AZZI

La finalité de ce séminaire est de former les étudiants aux règles se rapportant aux différents contrats spéciaux qui se nouent sur le marché de l'art. Les développements les plus importants sont naturellement consacrés à la vente d'œuvre d'art, avec un accent particulier mis sur le régime des ventes aux enchères. Mais sont aussi étudiés les autres contrats auxquels peuvent être parties artistes, propriétaires et marchands.

DROIT DES ASSURANCES APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Marine RANOUIL

Le droit des assurances est en constante expansion y compris dans le domaine du marché de l'art. D'une part, ses acteurs (commissaires-priseurs, opérateurs de ventes volontaires, experts...) sont soumis à une obligation d'assurance pour leur responsabilité professionnelle ; d'autre part, les biens circulant sur le marché de l'art nécessitent une protection particulière fournie par l'assurance de choses. Le cours vise à répondre à des questions très pratiques tout en revoyant les principes du droit des assurances. Pour déterminer quel contrat est le plus adapté aux objets d'art, quel est le montant de l'indemnité due par l'assureur en cas de réalisation du risque ou encore quelle est la procédure d'indemnisation, il est nécessaire de revenir sur les conditions de formation du contrat d'assurance, sur son contenu et ses effets.

DROIT DE LA RESPONSABILITÉ APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Marine RANOUIL

De nombreux acteurs du marché de l'art peuvent voir leur responsabilité civile engagée : les opérateurs de ventes, les auteurs de catalogues raisonnés, les experts. Il s'agira de déterminer quels sont les conditions et les effets de la mise en œuvre de leur responsabilité, tout en s'interrogeant sur la légitimité de cette immixtion du droit de la responsabilité dans le domaine du marché de l'art. Les conséquences de la responsabilité solidaire ou *in solidum* des intervenants du marché de l'art, d'une importance pratique considérable, seront également envisagées à travers les recours en contribution et l'incidence de l'assurance de responsabilité contractée par les professionnels de ce secteur.

FISCALITE DU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Renaud BOURGET

La fiscalité est en mesure de peser sur le marché de l'art, soit en l'encourageant par des mesures ou régimes de faveur, soit en l'imposant, voire en l'entravant. Le cours sur la fiscalité comporte trois parties principales. Après avoir rappelé – dans une première partie – les grands principes de la fiscalité et délimité la notion fiscaliste d'œuvre d'art, la deuxième partie est consacrée à l'examen des mécanismes fiscaux destinés à faciliter l'acquisition d'œuvres d'art. Cette fiscalité consiste, d'une part, à permettre un accroissement des collections publiques par des mesures tendant à faciliter les donations d'œuvres d'art aux personnes publiques. Elle consiste, d'autre part, à susciter des entreprises des actions de mécénat artistique et à inciter les particuliers concernés par l'ISF à acheter des œuvres d'art dans une logique d'optimisation fiscale. La seconde partie du cours porte sur la fiscalité applicable aux transactions d'œuvres d'art. Il s'agit d'abord d'examiner le régime fiscal de l'artiste au regard de l'impôt sur le revenu. Il s'agit ensuite d'étudier la fiscalité sur les transactions proprement dites (ex. : régime spécifique de la TVA sur la marge pour les biens artistiques d'occasion).

STATUT DES PROFESSIONS (ACCUEIL PROFESSIONNELS)

Coordinateurs : Arnaud BERTINET et Tristan AZZI

L'objet de ce cours est de présenter les différents acteurs du marché de l'art : commissaires-priseurs habilités et commissaires-priseurs judiciaires, antiquaires et marchands de tableaux, experts généralistes. Les intéressés exercent, pour la plupart, leurs activités dans le cadre des ventes publiques aux enchères (volontaires ou judiciaires) ou dans celui des ventes de gré à gré (ventes en galerie).

Pour saisir la spécificité de chacune des professions concernées, il faut, bien entendu, connaître les règles qui régissent les domaines en question. C'est ainsi que l'on sera amené à décrire la réglementation des ventes publiques aux enchères, les obligations spécifiques attachées aux activités d'antiquaires et de marchands de tableaux, les règles imposées à certains experts (ceux qui participent aux ventes publiques aux enchères, par exemple).

Ensuite, on pourra expliquer en quoi consiste exactement le travail des professionnels concernés.

On terminera en indiquant les garanties offertes aux acheteurs et aux vendeurs sur le marché français.

UE2 : ÉCONOMIE

APPROCHE ECONOMIQUE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Responsable : Sylvie PFLIEGER

Après avoir montré pourquoi le secteur des arts et de la culture a pendant longtemps été délaissé par les économistes, en raison de la spécificité des biens culturels qui ne correspondaient pas aux caractéristiques des biens marchands « ordinaires », ce cours a pour objet de présenter les différentes approches économiques du secteur des arts et de la culture qui se sont développées, depuis la célèbre « loi de Baumol ». Après avoir circonscrit le champ de la culture pouvant être appréhendé par les économistes, ces développements s'appuient, selon les secteurs, sur des analyses en termes de marché (industries culturelles par exemple), ou sur des analyses relevant de l'économie publique (secteur patrimonial par exemple), permettant de rappeler les principaux fondements de la microéconomie ou de la macroéconomie. Enfin, ce cours présentera les réflexions et débats actuels sur le rôle de la culture comme levier de développement soutenable des territoires (études d'impact, créativité...).

ÉCONOMIE ET GESTION DES ŒUVRES D'ART

Responsable : Sylvie PFLIEGER

Ce cours a pour objet dans un premier temps d'analyser le fonctionnement du marché de l'art du point de vue de l'économiste, en mettant en lumière les interactions des différents acteurs intervenant sur ce marché, tant privés que publics, et fonctionnant en réseau, et ceci sous la double contrainte de la mondialisation du marché et de réglementations juridiques, fiscales... propres à la France. Dans un second temps, l'analyse portera sur la détermination de la valeur et du prix des œuvres d'art, et sur les questions de la pertinence de l'investissement en œuvres d'art et de la rentabilité de placements en œuvres d'art comparée à celle d'autres placements alternatifs.

UE3 : HISTOIRE DE L'ART

APPROCHES PRATIQUES ET THEORIQUES DE L'ART ET DU MARCHE (XIX^E-XXI^E SIECLES)

Responsable : Arnaud BERTINET

Dans le cadre du Master 2 Histoire de l'art parcours Marché de l'art, il est primordial de proposer aux étudiants un cours sur le marché de l'art et ses relations avec les institutions artistiques de sa naissance à sa mondialisation. Le propos de ce cours se focalisera sur les phases de son évolution : naissance, développement, multiplication des places marchandes etc., aussi bien à travers les grandes figures françaises que sont les Goupil, les marchands tels que Daniel-Henry Kahnweiler, que les maisons de ventes.

L'ART DES ANNEES 60 A NOS JOURS

Responsable : Philippe DAGEN

L'accent sera mis plus particulièrement sur le dernier quart de siècle et sur toutes les questions couchant à l'extension de la création actuelle, de ses modes de monstration et de son marché et aux limites de la supposée « mondialisation » de ceux-ci.

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30 Galerie Colbert

SAVOIRS ET PRATIQUES PROFESSIONNELS (CHRISTIE'S PARIS)

Coordinateurs : Arnaud BERTINET et Tristan AZZI

Depuis 2012, le Master 2 pro Marché de l'art est associé avec Christie's Paris. Les collaborateurs de la première maison de vente aux enchères dans le monde, fondée en 1766 à Londres, participent à un cycle de conférences spécifique destiné aux étudiants du M2 Marché de l'Art. Lors de ces séances, ces professionnels présentent les différents métiers et spécialités de Christie's France, les évolutions marquantes de leur maison, ainsi que les enjeux et l'actualité des différents départements (PWC, Imp&Mod, OMP, Asie, Photographie, Bijoux, Mobilier, etc.). Leurs différentes interventions se déroulent à la Galerie Colbert ainsi que dans les locaux de Christie's France.

Pour le descriptif des autres séminaires d'Histoire de l'art, se reporter aux pages 47-52

UE4 : LANGUES

Anglais

Responsable : Sarah GOULD

L'objectif du TD d'anglais est d'apporter aux étudiants un contenu linguistique et des savoir-faire spécifiques des professions liées au marché de l'art.

A partir de documents authentiques tels que catalogues de maisons de ventes ou articles de presse, le vocabulaire et les tournures de phrases spécifiques seront étudiés.

Les étudiants apprendront également à rédiger différents types de courriers et articles et à réaliser des présentations orales en rapport avec leur formation et leur projet professionnel.

Des travaux écrits et oraux seront demandés aux étudiants afin de permettre sous forme de contrôle continu l'évaluation de l'acquisition des connaissances.



REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

DOMAINE : Sciences humaines et sociale

MENTION : Histoire de l'art

Master 1^{ère} et 2^{ème} année

VET M1 : M1C401

PARCOURS TYPE :

- **Histoire de l'art (y compris un dual degree avec Columbia)** (VET : MRC501, MRC502, MRC503)
- **Histoire de l'art / Philosophie** (VET : MRC504)
- **Marché de l'art** (VET : MPC501)
- **Histoire de l'architecture** (VET : MRC505)
- **Digital / Médias / Cinéma** (VET : MPC50A)
- **Histoire du cinéma** (VET : MRC506)

Vu les articles L 612-6 et L 612-6-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Vu la Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

Vu le décret n°2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu le décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux stages et aux périodes de formation en milieu professionnel ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les articles D 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatif aux diplômes en partenariat international

En demandant son admission en master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du règlement de contrôle des connaissances ci-dessous. Ce règlement peut être complété par des dispositions spécifiques dans le cas notamment de formations en lien avec des professions réglementées.

I. GENERALITES

1. Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master.
2. Au sein d'une même mention, un master permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours types de formation.

3. Lors de la procédure d'accréditation d'un établissement, le ministre chargé de l'enseignement supérieur veille à l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique.

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages au sens du décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.

La formation comprend obligatoirement une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

4. L'offre de formation est structurée en semestres. Quatre semestres au niveau master.
5. Conformément aux [articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation](#), la formation est organisée, au sein de chaque mention, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue formant des ensembles cohérents d'unités d'enseignement et organisant des progressions pédagogiques adaptées, au regard des finalités du diplôme.
6. Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.

II. ORGANISATION DES ETUDES

1. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits pour le niveau master, 30 crédits par semestre. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes.
2. Un socle commun de formation en M1 vise à l'acquisition de compétences transversales dans les méthodes de l'histoire de l'art (UE 1), tout en permettant aux étudiants de se spécialiser dans un domaine culturel particulier (UE 2) à travers le très vaste choix de séminaires de l'UFR 03, de l'Antiquité au Monde contemporain. La mention propose ensuite 6 parcours de formation distincts en M2, à finalité recherche ou professionnelle, que les étudiants choisissent en fonction de leur projet professionnel. La formation comprend, sur deux années, des cours de méthodologie, des séminaires d'initiation à la recherche (accompagné de la rédaction d'un mémoire), ainsi qu'une ou plusieurs expériences en milieu professionnel.

III. CONDITIONS D'ACCES

1. Pour être inscrit en première année du diplôme de master, les étudiants doivent justifier :
 - soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans le domaine SHS ou ALL
 - soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation.

2. Pour les masters dans lesquels il a été fixé des capacités d'accueil pour la première année du deuxième cycle, l'admission de l'étudiant peut être subordonnée à un concours ou à des modalités d'examen de sa candidature (examen, dossier, entretien).
3. L'admission en 2^{ème} année de master, dans un parcours type à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours type concerné et sous réserve de la validation de la première année de master.

IV. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.
2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les semestres 1 et 2 puis pour les semestres 3 et 4, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.
Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (cf. site <http://www.univ-paris1.fr/>, Rubrique Vie étudiante).
3. Inscription par transfert :
Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en master 1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de la composante.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de la composante.

La validation des acquis et des acquis de l'expérience fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence.

La validation se fait par unité d'enseignement (UE) entières, ou par éléments constitutifs (EC) d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits *European Credits Transfer System* (ECTS) correspondants sont acquis. En revanche, ces UE ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission/jury de validation compétente de la composante.

4. Dans les filières en lien avec les professions réglementées, le nombre d'inscription est limité en master 1^{ère} année où il est subordonné à la décision du jury.
5. En dehors des professions réglementées, en master 1^{ère} année une troisième inscription ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.
6. En master 2^{ème} année, le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.

7. En master 2^{ème} année, en application de la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat l'inscription en deuxième année de master est de droit, dans la même mention, sous réserve de validation de la première année de master. Exception est faite pour l'année 2017 où à titre dérogatoire les mentions figurant dans le décret correspondant peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures.

V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

A. Master 1^{ère} année

1. Pour les 60 premiers crédits : l'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives d'un semestre résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites anonymes, le cas échéant.
2. Elle peut aussi comporter :
 - des examens oraux, lesquels peuvent être remplacés par des tests écrits,
 - la rédaction d'un mémoire,
 - un stage,
 - un projet tutoré,
3. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
4. Les épreuves écrites organisées dans le cadre des travaux dirigés bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe V. 1.
5. L'examen, lorsqu'il est prévu, est organisé après chaque semestre d'enseignement. Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%.
6. La session de rattrapage, lorsqu'elle est prévue, a lieu dans un délai de 15 jours minimum après les résultats de la session initiale. Un dispositif pédagogique de soutien arrêté par la commission de la formation et de la vie universitaire est mis en place. A défaut, la session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.

B. Master 1^{ère} et 2^{ème} année

1. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composantes pour les matières exigeant des travaux de rédaction relatifs à(aux) thématique(s) abordée(s) en séminaire.
2. L'assiduité aux travaux dirigés, conférences de méthode et séminaires est obligatoire en M1 et l'assiduité est obligatoire aux enseignements en M2. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre en master 1^{ère} année et de deux absences motivées en master 2^{ème} année. La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.

3. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement en septembre, sur avis du directeur de mémoire ou de stage. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.
4. Préalablement à l'épreuve de soutenance, l'étudiant devra obligatoirement déposer informatiquement son mémoire sur la plateforme prévue à cet effet, en suivant les informations communiquées par l'équipe pédagogique.
5. Stage (cf. le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014, décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017) : Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre de leur cursus pédagogique, - le volume pédagogique d'enseignement de deux cents heures comporte un minimum de cinquante heures dispensées en présence des étudiants -, de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable pédagogique du parcours-type de la mention et est placé sous la tutelle d'un enseignant (cf. : <http://www.pantheonsorbonne.fr/insertion-professionnelle/etudiant-e-s-ou-diplome-e-s/stage/>). La date butoir pour terminer un stage est fixée au 31 août pour la 1^{re} année de master et au 30 novembre pour la 2^{ème} année de master.

VI. NOTATION DES EPREUVES :

A. Notes, coefficients, crédits :

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

Chaque épreuve est notée sur 20. Les éléments constitutifs (EC) des UE sont évalués sur la base d'épreuves écrites et/ou orales.

La soutenance d'un mémoire de recherche (M1 et les parcours concernés de M2) a lieu en juin (ou en septembre à titre dérogatoire, cf. supra). Le jury est formé de deux membres, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR 03, qui dirige les travaux. En fonction des besoins d'encadrement spécifiques pour le sujet de mémoire, le jury peut s'adjoindre un 3^e membre également choisi en fonction de son expertise.

La validation d'un rapport de stage dans les parcours de M2 à finalité professionnelle, dont le semestre 4 comporte exclusivement un stage, se fait selon les modalités définies par l'arrêté du 22 janvier 2014. L'évaluation repose sur :

- un rapport, principalement évalué par le tuteur académique ;
- une appréciation de la part de la structure d'accueil.
- une soutenance dont l'évaluation fait intervenir des membres de l'équipe pédagogique (dont le tuteur académique) et éventuellement un représentant de la structure d'accueil ;

B. Bonifications

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.

2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation.
4. Des enseignements de langue sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M2, à l'exception du parcours DMC

C. Capitalisation et compensation pour les 1^{ère} et 2^{ème} année de master

1. Les crédits et les unités d'enseignement peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements :
Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.
4. Semestre :
Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. Compensation annuelle :
Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année.
Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition. Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour les filières visées au paragraphe IV. 4.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.
6. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.
7. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger :
Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

VII. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME :

A. Obtention du titre de maîtrise

1. Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise en Histoire de l'art

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit soit valider le semestre 1 et le semestre 2 du master 1, soit obtenir 60 crédits par les règles de compensation décrites au point VI.5.

2. En cas d'obtention, le diplôme est édité à la demande de l'étudiant.
3. La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

B. Jury

1. Le jury comprend les enseignants qui ont participé à la notation des épreuves. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR ou de l'Institut responsable de la formation.

C. Les langues

Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. L'enseignement de langue est dispensé de préférence sur les deux années du master. Cet enseignement est sanctionné par des crédits ECTS.

Afin de renforcer l'attractivité et la reconnaissance internationale du diplôme de master, certains enseignements peuvent être dispensés en langue étrangère, ou organisés en coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers en application des dispositions des articles [L. 121-3](#) et [D. 613-17](#) et suivants du code de l'éducation.

D. Délivrance du diplôme de master

1. La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux derniers semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre de la 2^{ème} année de master procède à la compensation entre les deux semestres dans les termes du paragraphe VI. C. 5. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.

2. Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

3. La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.
4. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre.

VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master, mention Histoire de l'art dans les parcours-type(s) suivants :
 - Histoire de l'art
 - Histoire de l'art / Philosophie
 - Marché de l'art
 - Histoire de l'architecture
 - Digital / Médias / Cinéma
 - Histoire du cinéma
2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16
3. **Supplément au diplôme** : pour favoriser la reconnaissance du parcours suivi par l'étudiant et développer la mobilité internationale, chaque diplôme est accompagné du supplément au diplôme mentionné au [de l'article D. 123-13 du code de l'éducation](#). Ce document synthétique retrace l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant le parcours de formation suivi par l'étudiant.

Annexe au règlement de contrôle des connaissances type relative à la mise en œuvre d'une période de césure

*Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,
Vu la consultation des représentants étudiants réunis en comité permanent le 29 septembre 2015,*

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposé par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

1. Caractéristiques de la césure

Période de césure.- La période dite « de césure » :

- s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire que l'étudiant suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle.
- peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire.
- est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

Attribution possible d'ECTS.- La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler en France ou à l'étranger et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique/volontariat associatif ou autres formes de volontariat	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat		Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficiaire de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

☛ Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

3. Régime de la césure

Procédure.- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante son projet de césure au minimum un mois ouvrable avant le début du semestre.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant les modalités de réalisation, est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

Convention pédagogique.- L'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique lui garantissant sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (*V. modèle de convention pédagogique ci-joint*).

Droits d'inscription.- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

En l'absence de texte réglementaire autorisant une exonération totale ou partielle des droits d'inscription nationaux, l'étudiant effectuant une période de césure avec, le cas échéant, un accompagnement pédagogique, bénéficie du statut d'étudiant et s'acquitte des droits d'inscription nationaux correspondant à son cycle d'étude. Les étudiants en année de césure bénéficient des droits à exonérations prévues par les textes (étudiants boursiers...).

Bourse.- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale.- Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

Annexe au règlement de contrôle des connaissances type relative à la mise en œuvre d'une période de césure

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,

Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,

Vu la consultation des représentants étudiants réunis en comité permanent le 29 septembre 2015,

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposé par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

1. Caractéristiques de la césure

Période de césure.- La période dite « de césure » :

- s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire que l'étudiant suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle.

- peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire.
- est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

Attribution possible d'ECTS.- La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler **en France ou à l'étranger** et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique / volontariat associatif ou autres formes de volontariat	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat		Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficier de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

☛ Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

3. Régime de la césure

Procédure.- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante son projet de césure au minimum un mois ouvrable avant le début du semestre.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant les modalités de réalisation, est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

Convention pédagogique.- L'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique lui garantissant sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (V. *modèle de convention pédagogique ci-joint*).

Droits d'inscription.- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

En l'absence de texte réglementaire autorisant une exonération totale ou partielle des droits d'inscription nationaux, l'étudiant effectuant une période de césure avec, le cas échéant, un accompagnement pédagogique, bénéficie du statut d'étudiant et s'acquitte des droits d'inscription nationaux correspondant à son cycle d'étude. Les étudiants en année de césure bénéficient des droits à exonérations prévues par les textes (étudiants boursiers...).

Bourse.- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale.- Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

OUVERTURE

DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 8h à 12h30

OUVERTURE PENDANT LES CONGÉS UNIVERSITAIRES

Du dimanche 31 octobre au dimanche 7 ^r novembre	Du dimanche 19 décembre au dimanche 2 janvier	Du dimanche 27 février au dimanche 8 mars	Du dimanche 24 avril au dimanche 8 mai	Du samedi 23 juillet au dimanche 21 août
OUVERT	FERMÉ Du dimanche 19 décembre au dimanche 2 janvier inclus	OUVERT	FERMÉ Du dimanche 24 avril au dimanche 1 ^{er} mai inclus	FERMÉ Du samedi 23 juillet au dimanche 21 août inclus

L'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet



Grâce à la généreuse donation (3 millions de francs) de la Marquise Arcona-Visconti, à l'initiative de trois universitaires (Émile Mâle, Gustave Fougères et René Schneider), au soutien du recteur Paul Appel et à l'aide de l'État et de la Ville de Paris, l'Institut d'art et d'archéologie (1921-1932) a pu s'édifier à l'emplacement de l'ancien institut de chimie appliqué de la Faculté des sciences. Lauréat du concours à deux degrés organisé en 1920-1921, Paul Bigot (1870-1942) a su parfaitement s'adapter à un programme longtemps mouvant mais qui exigeait la plus grande économie possible pour un édifice ayant un caractère monumental. À l'encontre du rationalisme régnant, il résout le problème en dissociant la structure en béton armé et l'enveloppe en briques rouges. Le traitement de cette dernière, d'un grand raffinement, résulte d'une synthèse originale dont les sources sont multiples (gothique italien, roman, etc.) et qui offre au regard des promeneurs, à la base des grandes arcades, une frise formée de moulages de bas-relief qui signalent la fonction de l'édifice. À l'intérieur, le vestibule d'entrée, l'amphithéâtre et la grande salle de lecture de la bibliothèque, dans le vide central, ont conservé leurs volumes, mais, dans les étages, les galeries qui abritaient les collections de plâtre et le plan de Rome de Paul Bigot ont été sensiblement transformées.

(À lire : Simon Texier [dir.], *L'Institut d'art et d'archéologie*, Paris 1932, Paris, Picard, 2005)

La Galerie Colbert, rue Vivienne

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA), inauguré en février 2005 par ses ministres de tutelle (ministères de la Culture et de l'Éducation nationale), accueille les principaux centres de recherche en histoire de l'art parisiens dans le cadre prestigieux de la Galerie Colbert. L'histoire de ce bâtiment remonte à 1634, date à laquelle, Guillaume Bautru de Serrant, introducteur des ambassadeurs, commande à Louis Le Vau la construction de sa demeure, dans le quartier neuf établi sur l'ancienne enceinte de Charles V. L'hôtel présente alors l'aspect traditionnel d'un corps de logis entre cour et jardin. Vendu à Colbert en 1665, il est transformé en écuries par Gilles-Marie Oppenordt pour le Régent en 1719, puis accueille sous la Révolution la caisse de la dette publique. Le renouveau de cet îlot intervient en 1827 avec la conversion des bâtiments en galerie marchande, par Jacques Billaud qui conserve la façade sur la rue des Petits-Champs et aménage un passage grâce à une charpente métallique. Après une longue période d'abandon, la galerie est reconstruite à l'identique par Adrien Blanchet, pour les besoins de la Bibliothèque nationale qui investit les lieux en 1985. Elle est réaménagée en 2004 par Dominique Pinon et Pascale Kaparis pour l'INHA. Le projet de ces derniers a permis de conserver le décor pompéien de la galerie et de mettre en valeur les parties anciennes de l'hôtel primitif, visibles dans le hall d'entrée.

